

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 15 DÉCEMBRE 2009**

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 7 décembre accompagnée d'un ordre du jour comportant 67 objets et d'un ordre du jour complémentaire comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre avec 37 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre

Présents : Mme C. HOUDART, M. MILLER, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONT J.P. , Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BEUGNIES, ~~M. BIEFNOT~~, M. BAILLY, ~~M. DEPLUS~~, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, ~~Mme KAPOMPOLE~~, ~~Mme COLINA~~, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, M. LECOCQ, M. MERCIER W., Mme POURBAIX, Mme MERCIER A.M., ~~M. LAFOSSÉ~~, Mme MOUCHERON, ~~M. DUQUENNE~~, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, ~~Mme DEJARDIN~~, ~~M. TRANCHANT~~, DUBOIS, Conseillers et M. Pierre URBAIN, Secrétaire communal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Chers collègues, avec votre autorisation, je suggère d'entamer les travaux. Je dois excuser l'absence de M. André TRANCHANT et l'arrivée tardive de M. le Conseiller DEPLUS. Alors, il y a un point porté à l'ordre du jour complémentaire qui est la motion relative à l'exclusion des chômeurs. Je crois qu'on peut l'inscrire mais un Groupe, qui est le Groupe MR demande à pouvoir en discuter et trouver éventuellement une motion commune lors de la séance prochaine car le groupe n'a pas eu encore le temps d'examiner en détail la proposition de motion mais comme elle est demandée à l'inscription, elle est inscrite de droit, donc nous l'inscrivons. Alors, les points remis à l'ordre du jour sont le 13, 38, 44, 46, 47, 55 et 59. Si vous en étiez d'accord, ce que l'on pourrait faire c'est examiner tous les points hors budget et discuter alors des trois budgets CPAS, Régie et Ville, que l'on pourrait faire rapidement peut-être une présentation et puis ouvrir alors là la discussion. Ok? Alors, donc, je rappelle que le PV de la séance passée est ici, en absence de remarques, le PV sera considéré comme approuvé. Vous m'arrêtez quand vous le souhaitez.

Entrée de M. DEPLUS = 38 présents

1<sup>er</sup> objet: Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2008. Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Madame! Je ne suis pas allé très loin!

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère: Merci, Monsieur le Bourgmestre, voilà, dans le rapport d'activités, auquel, si vous le voulez bien, je joindrai la note de politique générale, parce que je ne vois pas à quel moment je pourrais en parler, si vous en êtes d'accord. Pour ce rapport d'activités, je ne reprendrai que quelques points qui nous ont frappés au CdH ou qui ont particulièrement attiré notre attention. Je vais donner à chaque fois les numéros de page, ça va aller relativement vite, vous savez. On s'arrête à la page 38, sur les archives en très mauvais état. On ne les a pas conservées au fur et à mesure, la raison: le manque de temps. Mais, nous demandons: va-t-on remettre en état ou remédier au manquement? A la page 38, il est dit et c'est assez stupéfiant: "Il faut signaler, ici, l'état de conservation déplorable de ces archives, lequel nécessite un nettoyage au préalable à tout dépouillement. En outre, tout a été mis pêle-mêle, de sorte que quand on ouvre une caisse, on y trouve aussi bien de la milice que des mutations, des pièces d'Etat-Civil que des dossiers de vaccination, etc. Très peu de documents ont pu être dépouillés, classés et rangés, faute de temps. Alors, je ne sais pas si on aura plus de temps maintenant mais des archives, on ne peut pas les laisser comme ça, me semble-t-il. Alors, page 81, encore et toujours, on en a beaucoup parlé mais encore et toujours parking insuffisant à Mons et je rappelle que Jacques HAMAIDE l'a souvent fait remarquer en disant qu'il faudrait de nouveau des parkings souterrains, je demande si on a des projets. Page 142, il s'agit de l'éclairage public. A part les rues du Centre Commercial de la Ville ou du Mons-Historique, j'entends beaucoup de plaintes des citoyens concernant les rues extérieures, ainsi que d'un certain nombre de villages du Grand-Mons, où c'est mal éclairé, où les lampes ont sauté et malgré les coups de fil, ce n'est pas réparé. Page 158, à propos des Services d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, il me semble que la dispersion des bureaux n'est reproductive. Alors que dans la note de politique générale, vous parlez de la prochaine réorganisation des bureaux. Ici, on en trouve à trois endroits différents, rue Neuve, rue du Miroir, rue du Onze Novembre. Certes, ils sont affectés à des points bien précis, mais n'y aurait-il pas intérêt à les rassembler puisque c'est ce que vous allez faire, c'est votre projet futur, comme on dit dans la politique 2010, informations générales, là on va refaire une refonte, dit-on, alors je me demande s'il n'y aurait pas intérêt à les rassembler. Alors, je reviens sur un point que j'avais déjà signalé précédemment, ce sont les prestations de notre carillonneuse Mademoiselle DUEZ, qui sont – et je suis encore étonnée de la chose – indemnisées à 892 €! C'est vraiment juste. On pourrait, me semble-t-il,

récompenser sa fidélité. Heureusement, je signale aussi des points qui me rassurent car ils sont très positifs. Je constate depuis quelques années un grand effort fait pour les aînés: diffusion d'informations, prix d'entrée de cinéma et de théâtre diminué, quelques fois à demi-prix, donc ça c'est quand même très positif. Et d'ailleurs, c'est vrai que ça les fait sortir de chez eux et même ceux qui n'ont pas trop les moyens, quand ils vont à une séance de théâtre pour 2 €, ils ne ratent pas le coup évidemment. Alors, je remarque aussi à la page 74 le succès de Cambio, le deuxième parking créé près du CHR Saint-Joseph et souvent il est vide, ça veut dire que la voiture a été louée, utilisée. Il n'y a pas mal d'innovations, à la page 166, entre autres, on fait état, par exemple, de l'élaboration d'un CPDD (Conseil Participatif du Développement Durable) qui se réunit une fois par mois. Ce serait bien d'avoir une synthèse de ce qui s'y passe. Par ailleurs, le plan communal du développement de la nature est en stand-by, par manque de personne, dit-on. Je ne sais pas s'il va rester en stand-by ou si on va retrouver des gens pour s'en occuper. Quant aux aides matérielles à des associations, je dois dire qu'elles sont précieuses. Page 194, un certain nombre d'entre elles sont citées et je suppose que ça a réjoui ceux qui pouvaient en profiter, mais on ne cite pas Art et Spiritualité que je préside! Pourtant, nous bénéficions de cette subvention et il faut rendre à César ce qui est à César, en l'occurrence César, c'est vous, Monsieur le Bourgmestre!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, non, non, non, non! Au Parti, on s'est réparti les rôles, je préfère jouer celui d'Adrien! Mais bon...

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère: Ah bon? A la page 203, par rapport aux expositions du BAM et des Anciens Abattoirs, mon souhait, qui ne me paraît pas impossible à réaliser, pourrait être exhaussé, me semble-t-il, trouver des moments de réflexion mettant en contact artistes et public intéressé. Par exemple, pour le Tailleur du Rêve présenté il y a deux ans, rencontrer Claude RENARD, artiste de chez nous, ça aurait été très heureux. A l'issue de certains spectacles de théâtre, on fait bien se rencontrer metteurs en scène, acteurs et spectateurs. Je crois qu'il y aurait des amateurs finalement aussi pour les arts. A propos des bibliothèques de Mons, merci de citer la bibliothèque des Comtes de Hainaut mais nous aurions souhaité faire connaître nos activités entre autres l'organisation de conférences avec des noms prestigieux. Voilà, j'ai été, comme vous le voyez, très rapidement sur les documents « Rapport d'activité » et je vais aller aussi vite maintenant, parce ce que je sais bien que je dois vraiment résumer des documents aussi importants, aussi lourds que ceux-là. Alors j'en arrive à la politique générale 2010, page 12, cela évidemment, c'est moins agréable, je découvre un déficit

de plus de 3.000.000 mais il est dit que le Gouvernement wallon le permet, enfin, je suppose que l'on va s'en expliquer tout à l'heure. Page 13, il y a eu une réalisation d'efforts sur le plan des frais de fonctionnement, diminutions de certaines subventions culturelles, sportives, festives, je trouve que cela, c'est assez vague et qu'on souhaiterait avoir des chiffres plus précis, enfin, tout à fait précis même. Les dispositions relatives aux évolutions de carrière ne seront pas appliquées. Cela, je demande, qu'est-ce à dire exactement et je demande aussi qu'en pense les syndicats. Page 18, on met en place de nouveaux outils informatiques. Il y a beaucoup de changements comme annoncé. Dans la foulée, on parle de la saisie et du suivi des demandes « Courrier » etc... On cite beaucoup de possibilités mais ce n'est pas ce que j'entends autour de moi. Les gens disent que quand ils écrivent à la Ville, on ne leur répond pas toujours. Que faire ? Que dire ? Voilà, deux questions parce que c'est vrai lors d'une dernière réunion concernant la prévention, on a eu encore beaucoup de plaintes à ce sujet. Page 28, j'y tiens aussi, chaque fois que l'on crée un nouveau groupe ou une nouvelle cellule, on a pris l'habitude de ne mettre que le sigle. Plan Informatique Stratégique devient P.I.S., Gestion de Relations Usagers de la Ville devient GRU, Gestion Documentaires devient GED. Je crois qu'il serait utile de rappeler aux gens la signification de ces sigles, sinon, il faut toujours revenir en arrière, etc. Si on veut faire une lecture correcte, intelligente, si on avait cette légende rappelant la signification, ce serait plus facile. Dans la note de Politique générale 2010, on reprend – je le signale – à la page 65, des événements de 2009, par exemple, Keith Haring, les papiers modèles, City Sonic, etc... Il me semble qu'il y a erreur là. Mais comme dans le rapport d'activités, je trouve dans la note de Politique générale des motifs de satisfaction par rapport à la Cellule Gestion des Cimetières, il est important de rappeler la toute nouvelle Commission des Cimetières d'autant plus positive qu'elle s'est ouverte – cela j'y tiens aussi – aux citoyens intéressés par la réflexion qui est menée. Cela, c'est vraiment une ouverture intéressante pour les gens qui veulent entrer dans cette réflexion, qui ne font pas partie du Conseil, etc... Page 48, On parle du Conseil communal des enfants, il vient d'être installé la semaine dernière. Personnellement, j'aime bien y participer car on y voit des jeunes Conseillers prendre leurs tâches au sérieux et qui plus est, ils sont supportés par leurs aînés d'un an – qui ont déjà l'air bien habitué – et qui leur donnent déjà des conseils. Page 62, de bonnes nouvelles pour 2015, Dany JOSSE préside et je dois ajouter même si cela n'est pas officiellement reconnu, avec Vincent LATIER, le Carré des Associations. Je trouve qu'ils en sont tous les deux les « chevilles ouvrières » à partir

des Feux de la Saint-Jean. Je rappelle, à ceux et celles qui veulent se mobiliser, c'est dès maintenant, qu'ils peuvent le faire parce qu'on donne déjà plein d'indications précises pour les Feux de la Saint-Jean, comme je viens de le dire. Enfin, j'ai noté avec plaisir qu'on projetait de faire des travaux aux Clos des Hironnelles à Ghlin pour y accueillir les gens du voyage. L'idée est excellente mais que le Président du CPAS organise une conférence à plusieurs voies – conférence très intéressante sur le sujet – il y a eu, dois-je le dire, très peu de monde. Dommage. J'en ai fini, Monsieur le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : je vous remercie infiniment Madame la Conseillère et j'apprécie toujours l'attention avec laquelle vous lisez les documents et les analyses que vous formulez. Soyez assurée, le Secrétaire communal a pris note de tout et on essaiera dans toute la mesure du possible de donner un suivi à vos suggestions et demandes. Juste quelques mots pour vous répondre, les Archives, vous avez raison, on est dans la voie d'un recrutement d'une personne additionnelle pour que les Archives puissent être classées et gérées de la manière la plus correcte possible. Pour les éclairages publics, il y a deux remarques. La première, c'est que partout où il y a une déficience, que l'on nous le signale même si ce n'est pas toujours facile de demander au service - qui n'est pas le service propre de la Ville - d'exécuter ce que l'on demande mais on insiste et puis ce que vous avez vu, c'est l'éclairage public par certains quartiers. En fait, on y va quartier par quartier pour le renouvellement de l'éclairage public, simplement, parce qu'on espère chaque fois avoir des subventions et que l'on veut évoluer vers ces ampoules moins énergivores. Pour les bureaux, le rassemblement, cela, c'est un objectif que l'on poursuit. On espère vraiment trouver les subventions pour l'intérieur du bâtiment situé à la rue d'Enghien. Vous voyez que l'on rénove l'extérieur – on en a eu les sous, c'est un magnifique bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle – on espère trouver les moyens, on va se battre, cela va nous permettre de rassembler au même endroit pas mal de services et en effet, au fil du temps, essayer – c'est d'ailleurs un objectif que s'est fixé le Secrétaire communal – de réduire la dispersion des différents services à travers la Ville. Tout cela coûte beaucoup d'argent. Des Commissions consultatives, on peut demander, parce qu'elles existent. Qu'il existe des rapports annuels, par exemple, même brefs que l'on pourrait transmettre au Conseil communal, cela ne me pose pas de problèmes. Parfois, rencontrer les gens qui font des spectacles, pourquoi pas ? Il faut en parler, notamment avec les responsables des spectacles mais on peut toujours en toucher un mot avec Yves VASSEUR. Le budget, j'y reviendrais plus longuement, on va le débattre dans quelques instants.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère : Pardon, Monsieur le Bourgmestre, cela on le fait avec les théâtres. Ce qu'on ne fait pas, c'est avec les expositions et moi, j'ai parlé de Claude RENARD qu'on aurait bien aimé rencontrer.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ah oui. Il y a une très belle exposition de vêtements dans le cadre du spectacle de Franco DRAGONE, c'est de cela que vous parlez.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère communale : Il y a deux ans, on a fait le « Rêve » là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, c'est cela. C'était les vêtements des acteurs et actrices du spectacle de Franco DRAGONE. Ecoutez, on peut le demander. Et alors, pour le lexique, pour en avoir une lecture intelligente - moi, qui essaie de tout rendre intelligible – si en plus on peut avoir une lecture intelligente, vous pouvez compter sur moi, je ferais la remarque et en effet, on est vite perdu même parfois dans mes notes privées. Voilà, le Secrétaire a pris note. Trois pages et je le charge d'assumer le suivi, en votre nom, bien entendu.

Mme Anne-Marie MERCIER, Conseillère communale : Merci, M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Moyennant cela, on peut avancer.

2<sup>e</sup> objet: POLICE – CIRCULATION

a) Nimy, rues Théophile Massart, Hector Lhoir et Camille Leroy – réglementation de la circulation et du stationnement. GEP 6002/NI/OD

ADOPTE à l'unanimité - 1<sup>ère</sup> annexe

b) Obourg, chemin des Écoliers – réglementation de la circulation et du stationnement. GEP 6002/OB/20

ADOPTE à l'unanimité - 2<sup>ème</sup> annexe

c) Jemappes, rues Général Lemman, Mac Donald, aux Vignes et Avenue Foch – réglementation de la circulation et du stationnement. GEP 6002/J/OD

ADOPTE à l'unanimité - 3<sup>ème</sup> annexe

d) Flénu. Rue du Moulin d'En Haut. Création d'un emplacement PMR GEP 6002/FL/97

ADOPTE à l'unanimité - 4<sup>ème</sup> annexe

e) Jemappes, rue Sablonnière, réglementation de la circulation. GEP 6002/J/127

ADOPTE à l'unanimité - 5<sup>ème</sup> annexe

f) Cuesmes, rue du Tournesol – création d'un emplacement PMR. GEP 6002/C/85

ADOPTE à l'unanimité - 6<sup>ème</sup> annexe

g) Jemappes – rue Piedsente du Moulin. Abrogation d'un emplacement PMR. GE P 6002/J/107

ADOPTE à l'unanimité - 7<sup>ème</sup> annexe

h) Mons, rues Léopold et Rogier. Réglementation du stationnement. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité - 8<sup>ème</sup> annexe

i) Hyon, rue du By, création d'un emplacement PMR. GEP 6002/HY/9

ADOPTE à l'unanimité - 9<sup>ème</sup> annexe

j) Jemappes, avenue Wilson, création d'un emplacement PMR. GEP 6002/J/159

ADOPTE à l'unanimité - 10<sup>ème</sup> annexe

k) Nimy, route d'Ath – refus du SPW – Direction des Routes quant à la création de passages pour piétons. 6002/NI/5 GEP

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le 2) k. Route d'Ath – refus du SPW – Direction des Routes quant à la création de passages pour piétons.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: C'est notre Collègue Xavier DUPONT qui a introduit une demande de passages pour piétons à certains endroits de la route d'Ath

avant la côte d'Erbisoeul – si j'ai bien compris – J'étais déjà intervenu plusieurs fois et il me semble que le raisonnement du SPW me semble très particulier pour refuser des passages piétons à ces deux endroits. Ils nous disent que c'est une route trop fréquentée. A hauteur de Jurbise, il y a des passages piétons pour la même route. Chaussée du Roeulx – route très fréquentée, il y a des passages-piétons. Alors, si on nous dit que toutes les routes très fréquentées ne doivent plus avoir de passages-piétons, je crois que l'on peut supprimer la moitié des passages-piétons de notre ville. J'estime que cet argument ne tient pas la route. Deuxièmement, cette route d'Ath, avant la côte d'Erbisoeul est devenue très urbanisée. Et donc, qu'on fasse des aménagements spéciaux avec des feux éventuellement comme à Nimy, mais qu'on nous refuse des passages-piétons sur des routes fort fréquentées, je me souviens que le responsable de la pâtisserie Jean et Jacqueline à Jurbise est mort, écrasé par une voiture, simplement parce qu'il était sur une route très fréquentée. Alors, j'estime qu'il ne faut pas avoir un mort sur ces routes pour commencer enfin à mettre un passage-piétons et les aménagements urbains là où on a poussé l'urbanisation à l'extrême parce qu'on a créé des centaines d'appartements. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ecoutez, je vous suggère d'adresser un courrier. J'imagine que le fait qu'à cet endroit il y a trois bandes de circulation, mais quoi qu'il en soit, il faut au maximum protéger les passages pour piétons là où c'est possible et on va réinsister. Donc on adressera un courrier à cet égard. Vous approuvez? Vous annulez pour ce point-là? On est bien obligé d'accepter, on ne peut pas refuser le refus. Ok!

ADOPTE à l'unanimité - 11<sup>ème</sup> annexe

1) Mons, chaussée de Binche – réglementation de la circulation et du stationnement GEP 6002/33

ADOPTE à l'unanimité - 12<sup>ème</sup> annexe

3<sup>e</sup> objet: Assemblée Générale de l'I.D.E.A. le 16 décembre 2009

ORDRE DU JOUR :

1. Plan stratégique 2008/2010 – Évaluation 2009,
2. Secteur Propreté Publique – Affiliation à l'Intercommunale Ipalle et participation au capital,
3. Détermination des tarifs applicables dans le cadre de diverses prestations pour les communes associées à l'IDEA,
4. Désignation du Réviseur d'entreprises pour les années 2010, 2011, 2012,



5. Composition du Conseil d'Administration – Modifications. Approbation. Gestion F. Interc. IDEA AG

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Pour le point 3, je demande que l'on scinde le vote parce que sur le deuxième point 3, c'est-à-dire secteur de propriété publique, affiliation à l'Intercommunale IPALLE et participation au capital, nous, les écologistes, ne sommes pas du tout d'accord parce que ça concrétise l'abandon de la filière biométhanisation pour envoyer toutes les ordures ménagères à l'incinération IPALLE, c'est un bon en arrière de 20 ans de notre région au moment où dans la province de Namur, dans la province de Liège, dans le Luxembourg, ils se tournent tous vers la collecte sélective des déchets organique et vers la biométhanisation de ce déchet-là. Et en plus, le problème de la récupération de la TVA déduite lors des investissements qui en principe devrait être résolue mais on est bien mis ici à la Ville de Mons pour savoir que quand on croit les problèmes résolus avec la TVA ce n'est pas forcément vrai puisqu'on en a des gros et puis il y a l'éventuel récupération des subsides qui ont été accordés par la Région Wallonne pour remplir une mission de service public qui ne va plus être assurée. La mission de service public c'était le traitement des déchets puisque la convention en question au point 2 avec IPALLE interdit pratiquement à ITRADEC d'encore s'occuper des ordures ménagères. Donc, on a investi au niveau de la Région Wallonne dans un outil qui maintenant ne va plus pouvoir s'occuper d'ordures ménagères, ni même apparemment d'une autre mission de service public et il y a eu là de gros subsides qui ont été accordé et moi il ne me semble pas normal que ces subsides restent acquis pour des activités qui seront dorénavant privées. Enfin, bref, pour toutes ces raisons, nous sur le point 3.2, si vous voulez, on vote tout à fait contre. Le 1, 3, 4 et 5, pas de problèmes, on les vote.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Ecoutez, on va s'abstenir parce qu'on est assez d'accord avec la réflexion, favoriser l'incinération plutôt que la biométhanisation.

Abstention Cdh

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Alors, pour le 3.1. - ok

Pour le 3.2, l'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

30 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, MM. DEBAUGNIES, ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

5 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Je propose néanmoins que les remarques que vous avez formulées puissent être notées et transmises au Président et au Directeur Général de l'IDEA.

Le 3.3 – ok

Le 3.4 – ok

Le 3.5 – ok

ADOPTE - 13<sup>ème</sup> annexe

4<sup>e</sup> objet: Intercommunale I.E.H. – Assemblée Générale ordinaire du 17.12.2009 –  
Ordre du jour – Approbation des points 1 et 2. Gestion f. IEH/AG

ADOPTE à l'unanimité - 14<sup>ème</sup> annexe

5<sup>e</sup> objet: Intercommunale I.G.H. – Assemblée Générale ordinaire du 17.12.2009 – Ordre  
du jour – Approbation des points 1 et 2. Gestion f. IGH/AG

ADOPTE à l'unanimité - 15<sup>ème</sup> annexe

6<sup>e</sup> objet: Intercommunale du Bois d'Havré – Assemblée Générale du 21.12.2009 –  
Ordre du jour – Approbation des points 2, 3, 4, 5, 6. Gestion f. IBH/AG

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: On en a parlé brièvement en Commission, j'ai regardé attentivement les comptes de l'Intercommunale du Bois d'Havré, c'est une intercommunale, que je sache, chargée de gérer le Bois d'Havré, mais quand on regarde ses comptes d'un peu plus près, ils sont vraiment interpellants. Il y a les comptes 2008 et 2009 qui sont repris, une extrapolation pour 2009, les jetons de présence représentent 41.629 € sur un total de dépense de 66.290 €, ça veut dire que les jetons de présence représentent 63 % des dépenses de l'intercommunale. J'ai noté aussi qu'à fin 2009, les frais de restaurant se montraient à 3.248 €, les frais de comptabilité, je les trouve aussi très élevés parce que si on prend les frais de fiduciaire plus les frais du reviseur, on est à

plus de 5.043 € pour un chiffre d'affaire de 66.290 €, ce qui fait du 7% du coût de la comptabilité. J'ai additionné les jetons de présence, les frais de restaurant et les frais de comptabilité, c'est-à-dire tout du fonctionnement interne et on arrive à 75 % des dépenses de l'Intercommunale du Bois d'Havré. A côté de ça, oui on trouve quelques postes, que je cite "entretien et réparation d'immeubles 105 €, entretien et réparation de matériel 100 €, entretien et réparation de patrimoine 827 €", il y a là des disproportions entre ces postes qui me semblent tout à fait anormales, et donc c'est tellement anormal que dans notre cas, en tout cas, nous votons "non" sur ce point-là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ok. Peut-être le Président, Monsieur l'Echevin pourrait... Monsieur HAMBYE, excusez-moi.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Simplement, en tant que membre je crois de l'Assemblée Générale de l'Intercommunale, vous avez expliqué il y a trois ans que cette intercommunale serait sans doute fusionnée ou disparaîtrait avec la Régie Foncière. En fait, il n'en est rien, tout simplement pour vous expliquer qu'en 1991, lors du transfert de l'ensemble du patrimoine du fédéral au régional, les actions et parts qui représentent, les droits de propriété de l'Etat Fédéral n'ont pas été transférés. Et donc, je crois, mais ça c'est la question que je dois poser, vous aviez parlé d'une fusion avec la Régie Foncière ou avec d'autres intercommunales, apparemment il n'en est rien puisqu'on a modifié les statuts de l'intercommunale, Monsieur DARVILLE vous l'avait expliqué. Et c'est pour attirer l'attention des autorités politiques, pour que cette question de droits de propriété de parts de l'intercommunale soit abordée au plus haut niveau lors de modifications constitutionnelles. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Alors, avec votre autorisation, je vais céder la parole à Monsieur DARVILLE.

M. Marc DARVILLE, Echevin: Merci Monsieur VISEUR. Je crois que votre question est très intéressante, effectivement, quand on ne connaît pas le fonctionnement de cette Intercommunale, on peut effectivement trouver cela un peu interpellant. Vous devez savoir que ce n'est quand même pas une petite gestion puisque nous gérons 255 hectares de bois, plus une maison forestière, plus différents biens. C'est la première intercommunale qui a été créée ici dans le pays, par le Bourgmestre MAISTRIAU en 1924. Alors comment fonctionne cette intercommunale? Je vais vous l'expliquer pour expliquer les jetons de présence que vous dites représenter 60 % en 2008. Si vous lisez le budget, j'ai déjà réduit ces jetons de présence qui représentent maintenant 42 % du budget global. S'il y a ces jetons de présence, ils sont facilement explicables. Comment

fonctionne le bois? Le bois est divisé en 12 coupes. Chaque année, nous vendons une coupe et en fonction de la valeur de cette coupe, l'année prochaine elle sera budgétisée à 45.000 €, évidemment le poids des jetons de présence est différent parce que l'année d'après en fonction de l'étendue de la coupe, elle sera peut-être portée à 100.000 €, ce qui portera les jetons de présence à 21 %. Que représentent ces jetons de présence? Vous devez savoir que c'est la seule intercommunale dont le Président n'est pas rémunéré, ni les administrateurs. Le Président comme les administrateurs ont un jeton de présence. Donc, ils sont payés s'ils sont là et s'ils travaillent réellement.

Dans cette intercommunale, il n'y a pas d'employés non plus comme dans toutes les intercommunales. Alors, tout le travail est effectué vraiment par les administrateurs. Et quel est ce travail? Je vais le résumer. Ce sont les convocations et les PV, il y a deux comités de gestion par mois, il y a 7 conseils d'administration par an, il y a 2 Assemblée Générale par an et un comité de rémunération. Depuis 2009, nous avons réécrit complètement, avec l'aide de la Région Wallonne, les statuts pour les mettre en conformité avec le Code de Démocratie Locale. Ces statuts ont été écrits de toutes lettres par les administrateurs et entre autres son Président. Le travail de gestion journalière, toutes les convocations, je l'ai dit, les PV, la gestion des factures, le plan de gestion, l'évaluation du plan de gestion, les marchés publics, je prends un exemple: nous allons bientôt construire un hangar, nous avons écrit le cahier des charges pour désigner l'architecte, nous avons dû analyser les adjudications, nous avons dû désigner l'architecte, nous avons dû entrer le permis, nous allons maintenant écrire le cahier des charges pour désigner l'entrepreneur, nous allons analyser, désigner, nous organisons aussi des journées nature – où d'ailleurs je regrette ne pas voir Ecolo, c'est quand même votre tasse de thé et vous êtes vraiment invités, vous pourriez vous rendre compte du travail que nous effectuons dans cette intercommunale – la gestion de la maison forestière, les gestions de droit de chasse, de pêche, les gestion de biens en location, la gestion des ventes de bois, l'entretien des voiries, du matériel, etc. Tout ce travail est effectué par les administrateurs, il n'y a aucune rémunération, il n'y a pas d'employés. Le jeton de présence est le même jeton que les conseillers communaux. Voilà, c'est le fonctionnement un peu particulier de cette intercommunale qui fait que les recettes représentent ce qu'elles sont. Et j'ai aussi omis de vous dire que la Région Wallonne qui avec l'Etat Fédéral possède la moitié des parts, apporte sa contribution aussi. Il y a un garde forestier avec deux techniciens, tout ça il faut gérer, il faut gérer ce personnel, donc il y a un travail conséquent et en dehors des jetons de présence, je l'ai dit: deux

comités de gestion par mois, sept conseil d'administration, deux AG, nous travaillons bénévolement et je vous assure que le travail effectué dans cette intercommunale, le travail administratif est immense! Et je veux bien vous inviter en tant qu'observateur à venir observer notre manière de travailler parce que ça n'a jamais été aussi clair et aussi transparent que maintenant.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Y a-t-il d'autres remarques?

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Je ne mets pas en cause la transparence puisque les comptes sont bien ceux que j'ai eu sous les yeux, donc ce n'est pas une question de transparence, c'est une question de proportion entre les frais qui sont dépensés par cette intercommunale vis-à-vis de l'extérieur et de ses missions et les frais internes, je dirais, les jetons, restaurants, comptabilité, etc. C'est cette proportion qui me semble tout à fait anormale, même si je suis heureux d'apprendre qu'il y a des gens qui travaillent eh bien tant mieux, mais enfin, je ne m'explique pas malgré ces explications, je ne suis pas convaincu que ces proportions entre ces postes soit normales.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Comme l'a indiqué le Président, on regardera et le cas échéant, avec la proposition du Conseil d'Administration, permettre à tous les groupes démocratiques d'être dans cet endroit pour lever toute suspicion et voir de l'intérieur ce qui s'y passe, je pense que ce serait peut-être une bonne manière de travailler. Je vois que nous avons plusieurs membres mais il faudrait que les différents groupes puissent, d'une manière ou d'une autre, s'y trouver.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Oui, donc, j'ai pas bien compris parce que vous avez lié à un moment donné les jetons de présence avec la coupe de 12 parcelles, c'est ça? Je n'ai pas bien compris le lien.

M. Marc DARVILLE, Echevin: Donc, on fait une fraction en pourcentage par rapport au budget de l'Intercommunale. Le budget fluctue très fort en fonction des coupes. Donc, chaque année, nous vendons 1/12<sup>e</sup> du bois, 12 coupes qui sont renouvelées, on coupe, on replante, l'année d'après, c'est la coupe suivante. Il y a des années, on martèle l'année précédente et les bois martelés sont vendus en vente publique – et je participe à cette vente sans jeton de présence, je vous assure tout de suite – on vend le bois qui a été martelé l'année d'avant. Il y a des années où ça descend à 35.000 €, il y a des années en fonction de l'importance du martelage où ça monte à 100.000 €, donc, d'une année à l'autre les recettes fluctuent évidemment en fonction de la coupe et les frais sont fixes.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Il y a un malentendu, les chiffres que j'ai donnés ce sont les pourcentages des dépenses citées (jetons, restos et comptabilité) par rapport au

total des dépenses, quelles que soient les recettes. Ce n'est pas le pourcentage par rapport aux recettes, c'est le pourcentage par rapport au total des dépenses. Et d'ailleurs, ce pourcentage-là était le même en 2008 et au budget 2010 il descend non pas à 42 mais à 52 %, c'est quand même encore une proportion un peu qui pose question par rapport au total des dépenses, quelles que soient les recettes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Alors, j'ai deux demandes d'interventions, Monsieur le Chef de Groupe MR...

M. Bernard BEUGNIES, Conseiller: Si j'ai bien compris, Monsieur l'Echevin dit que le Conseil d'Administration, en quelques sortes, se substitue à du personnel et c'est donc une vocation essentiellement de services. Donc, ça n'a pas, dans ce cas-là, tellement de sens de comparer les frais "de personnel de services" par rapport aux frais totaux, puisque par exemple si je prends la Ville, il y a 40 % de frais de personnel qui rentrent du service, il faut tenir compte aussi du chiffre d'affaires. Quand dans une entreprise on compare les frais de personnel, ce n'est pas par rapport aux frais totaux, dans une entreprise de services, les frais de personnel sont beaucoup plus conséquents par rapport aux frais totaux que dans une entreprise qui n'est pas une entreprise de services, donc il faut aussi comparer les frais par rapport aux chiffres d'affaires que ces frais génèrent.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Monsieur TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller: Oui, je voudrais simplement ajouter que cette Intercommunale ne fait pas que de la coupe de bois, elle organise chaque année, une journée qui a énormément de succès qui s'appelle "journée éco-nature", c'est tout un week-end, où il y a énormément de monde qui y vient, on balise et on fait circuler l'ensemble de la population, on fait découvrir d'une certaine façon la nature dans le bois d'Havré pour cette population et je peux vous dire, on n'en a pas parlé dans la réponse de l'Echevin-Président, mais je peux vous dire que c'est quelque chose qui demande aussi beaucoup de travail, je ne sais pas dans le budget exactement où ça se trouve, on n'en a pas parlé mais je voudrais le rappeler. Donc, en plus que uniquement la gestion du bois, il y a aussi des activités qui sont vers l'ensemble de la population et spécialement en matière d'écologie et de nature et je peux vous dire que ça a beaucoup de succès et que bien sûr ce sera sans doute encore recommencé des années suivantes. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, Monsieur HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Notre groupe va voter "non" simplement parce que nous estimons que cette gestion doit être assurée par la Régie Foncière et dans la

note de politique générale d'ailleurs la Régie Foncière, d'après ce que j'ai bien cru comprendre, si je ne trahis pas vos intentions, devient le bras armé, le bras droit de tout ce qui est la gestion immobilière. On concentre dans toute gestion du patrimoine immobilier, de l'ensemble des services de la Ville, au sein de la Régie Foncière et donc c'est ce que nous demandons. Deuxièmement, on entend que la rémunération des jetons est variable, elle est fonction de l'importance et de la valorisation des coupes de bois. J'estime qu'ils devraient avoir une rémunération fixe parce que ça pourrait inciter à des coupes de bois d'abord trop importantes en fonction du prix du bois qui est variable. Et donc, j'estime que la rémunération doit être fixe et pas variable.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, un deuxième mot?

M. Marc DARVILLE, Echevin: Monsieur HAMBYE, je crois que vous n'avez pas compris, il y a un jeton de présence qui est fixe. On est là, on travaille et je vous assure que les réunions durent parfois deux, trois voire quatre heures, parce que quand je vous dis toute la gestion qu'il y a à faire, mais je vous invite, vous êtes vraiment les bienvenus en tant qu'observateurs, si vous avez du temps à venir donner dans cette intercommunale, mais c'est vraiment avec plaisir parce qu'on a besoin de bras pour travailler, donc, il n'y a aucun souci. Donc, les prix sont fixes. Maintenant, quant à passer à la Régie Foncière, si nous ne sommes plus en intercommunale, un, il faut l'accord de la Région Wallonne et l'Etat Fédéral, nous risquons de perdre cette convention et les subsides que nous avons à la Région Wallonne, parce que vous avez les frais de la partie administrative mais tous les frais qui sont payés par la Région Wallonne et c'est une convention de fonctionnement qui nous lie à la Région Wallonne. Vous avez l'air de dire que ce bois fonctionne uniquement sur base de ce budget, non! La Région Wallonne pour faire fonctionner ce bois à sa part de budget avec le salaire de personnel qui est là-bas (gardes-forestiers, des gens assermentés...) donc, ça c'est vraiment que la partie de l'iceberg administratif qui fait un tout dans cette intercommunale.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Moyennant ces explications, on regardera alors attentivement les statuts et voir quelles propositions nous pouvons formuler puisque nous ne sommes pas la seule commune à participer, c'est une intercommunale, je crois qu'il y a Le Roeulx et je ne sais qui d'autre... la région en tant que telle, donc, sur base de ce qu'on a entendu ici, nous formulerons des propositions sachant que nous ne sommes pas seuls à la manœuvre, c'est une intercommunale avec plusieurs communes et autres institutions. Mais nous le ferons.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

30 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, MM. DEBAUGNIES, ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

8 NON : MM. BAILLY, VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 16<sup>ème</sup> annexe

7<sup>e</sup> objet: Centre Intercommunal de Santé des cantons de Mons. – Assemblée Générale du 16.12.2009 – Ordre du jour : Examen du plan stratégique 2009-2010 et examen du Budget 2010 – Approbation. Gestion f. CISM/AG

ADOPTE à l'unanimité - 17<sup>ème</sup> annexe

8<sup>e</sup> objet: Société Coopérative C.H.U. A. PARE. – Assemblée Générale du 16.12.2009 – Ordre du jour. Approbation. Gestion f. CHU A.PARE/AG

ADOPTE à l'unanimité - 18 et 19<sup>ème</sup> annexes

9<sup>e</sup> objet: Intercommunale I.P.F.H. – Assemblée Générale du 18.12.2009 – ordre du jour – Approbation. Gestion f. IPFH/AG

ADOPTE à l'unanimité - 20<sup>ème</sup> annexe

10<sup>e</sup> objet: Intercommunale IGRETEC – Assemblée Générale du 21.12.09 – ordre du jour – Approbation. Gestion f. IGRETEC/AG

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Donc, le vote porte sur trois objets, alors il n'y a pas de problème pour le 1 et le 2, c'est-à-dire nomination et plan stratégique. Le 3 est intitulé "indemnités, jetons de présence" et il est libellé de cette façon-ci: "ce point sera présenté en séance sur proposition du comité de rémunération et proposé au vote" et nous on nous demande déjà de voter là-dessus ici! C'est tout à fait absurde évidemment, parce que ce point ne sera proposé qu'à l'Assemblée Générale. Donc, je suggère que sur le point 3, nous nous abstenions tous pas seulement Ecolo mais tous pour laisser à nos



délégués à l'AG la liberté de voter lorsqu'ils auront eu l'information qu'on leur donnera à l'AG. Parce que voter oui, à mon avis, ça n'aurait aucun bon sens et en même temps on peut leur demander de faire remarquer l'absurdité de la situation dans les Conseils communaux où on doit voter sur quelque chose qu'on ne connaît pas, qui ne sera connu qu'à l'AG.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je suggère, je ne connais pas l'usage si on met à l'ordre du jour directement les montants ou si on fait rapport à l'Assemblée Générale, puisqu'ici c'est bien l'Assemblée Générale et c'est l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Et donc, quel est l'usage? Est-ce que dans l'Assemblée Générale, on donne dans l'inscription de l'ordre du jour les montants? Je n'ai pas de problèmes avec ça, en général c'est dans les rapports qu'on les trouve. Vous auriez voulu que dans... parce qu'ici on discute bien de l'ordre du jour, on ne demande pas d'approuver, ce n'est pas notre rôle, c'est l'Assemblée Générale qui approuve ou pas.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Attention, nos représentants à l'AG doivent répercuter l'AG les votes qu'ils ont eu dans leur commune.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Bien entendu, je suis d'accord avec vous, mais ce dont on discute, c'est bien des points à l'ordre du jour?

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: On discute des points à l'ordre du jour mais si nous votons "oui" sur ce point-là, ça veut dire que nos représentants à l'AG doivent voter "oui" sur ce point-là!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, que c'est à l'ordre du jour mais pas qu'ils doivent approuver de l'ordre du jour! J'imagine qu'ils doivent discuter!

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Mais si!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Moi, je propose quand même par prudence que l'on approuve le 1 et le 2 et qu'on s'abstienne au 3, que l'ensemble du Conseil communal de Mons fasse savoir qu'on aimerait avoir plus de précision et que nous nous abstenons sur ce point.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Comme ça nos délégués à l'AG voteront ce qu'ils veulent!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Eh, eh, ce qu'ils veulent! En âme et conscience, dans l'intérêt de l'institution des citoyens...

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Et en fonction des renseignements qu'ils auront eu là-bas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Très bien! Je partage votre opinion. Tout le monde est d'accord?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Oui, Monsieur le Président, excusez-moi, selon moi, votre version, c'est celle que j'ai comprise, en tout cas on vote un des points à l'ordre du jour et donc pas le contenu puisqu'on n'a pas les pièces pour pouvoir...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, non, mais nous envoyons un signal comme les indiens mais ici c'est un signal qui signifie quelque chose! C'est bien dans ce sens-là, hein? Pour le reste on est d'accord de le mettre à l'ordre du jour tel quel mais pour le point 3, on eût aimé avoir plus de précisions dans le libellé de l'ordre du jour pour que nos délégués sachent à quoi s'en tenir.

ADOPTE à l'unanimité pour les points 1 et 2 -  
Abstention pour le point 3 - 21<sup>ème</sup> annexe

11<sup>e</sup> objet: Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 : Le Quartier de la gare et le centre d'arts religieux - « L'Ancienne Chapelle du Couvent des Ursulines ». - Diagnostic structurel - Approbation du cahier spécial des charges et du mode de passation du marché. 3e/5e E/2010/CONV/771.20.AB

ADOPTE à l'unanimité - 22<sup>ème</sup> annexe

12<sup>e</sup> objet: Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 : Le Quartier de la gare et le centre d'arts religieux et Portefeuille 3 : le quartier des Arts et l'artisanat de création – Missions de levés : lot 1 : Ancienne Chapelle du Couvent des Ursulines ; lot 2 : Centre d'entreprises Design – Approbation du cahier spécial des charges et détermination du mode de passation du marché. 3e/5e E/Conv/Relevés.01 (design)AB E/Conv/Relevés.02 (Ursulines)AB

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur HAMBYE, l'Ancienne Chapelle du Couvent des Ursulines.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Oui, simplement pour le 2, Centre d'entreprises Design, si j'ai bien compris, ce sera à la rue des Sœurs Noires dans l'ancien mess des officiers, est-ce bien cela? Alors, je le relie avec le point 41, Place du Marché aux Herbes, je ne sais pas si vous devez répondre ou on répondra, mais donc il y a la rue des Sœurs Noires et la Place du Marché aux Herbes...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est tout simple! C'est clair et net comme clarinette! Ecoutez! A la rue des Sœurs Noires, c'est un peu plus obscur, c'est-à-dire que c'est à

l'arrière-boutique, on travaille, on prépare et au Marché aux Herbes, c'est la vitrine!  
Voyez? Et nous plaidons pour qu'il y ait davantage de vitrines!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Et on ne peut pas avoir sur la Grand-Place une vitrine, ce ne serait pas mieux que sur la Place du Marché aux Herbes?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Eh bien si on avait un peu moins de bistrots, un peu plus de place, je ne serais pas contre, sur la Grand-Place aussi mais pour le moment nous avons cette caractéristique mondialement reconnue d'avoir un taux de bistrots par mètre de surface qui doit être d'une densité les plus fortes au monde sur une grand-place. Je me demande d'ailleurs si on a pensé de le mettre dans le Guinness Book!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Et la Place du Marché aux Herbes, c'est une vitrine de jour ou de nuit?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est une vitrine de jour éclairée la nuit. Mais je vois que votre esprit est un peu un esprit d'approche de fêtes! Voilà! Moyennant ces explications claires, ça va? Je suis là pour ça, éclairer!

ADOPTE à l'unanimité - 23<sup>ème</sup> annexe

13<sup>ème</sup> objet : Objectif de Convergence - Portefeuille 1 - Espace Grand-Place et Patrimoine UNESCO - Exposition Keith Haring - Transport des Œuvres - Approbation de l'avenant n° 1. 3<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> 2009/Conv.Expo transport Keith Haring

REMIS

14<sup>e</sup> objet: Objectif de Convergence – Redynamisation urbaine des façades – Approbation de la convention – type de servitude d'aspect architectural à établir entre la Ville et les propriétaires des immeubles concernés. 3<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> 2009/Conv/Servitude/Façades

ADOPTE à l'unanimité - 24<sup>ème</sup> annexe

68<sup>e</sup> objet: Motion relative à l'exclusion des chômeurs. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Jean-Pierre VISEUR. Cabinet du Bourgmestre

REMIS

16<sup>e</sup> objet: Acquisition et pose de panneaux photovoltaïques à l'École H. Pohl rue du Couvent à Jemappes – Approbation du cahier spécial des charges revu, le nouveau mode de passation du marché et le devis estimatif. 3<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> E/2009/PGV/722.101.VT

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous voyez qu'ici, on n'hésite pas dans les cellules photovoltaïques!

ADOPTE à l'unanimité - 25<sup>ème</sup> annexe

17<sup>e</sup> objet: Garantie par la Ville (caution simple), à concurrence de 5,40 %, de deux emprunts contractés par l'Intercommunale IGH, auprès du consortium bancaire Dexia Banque – Fortis Banque – I.N.G. – C.B.C., destinés au financement général de l'Intercommunale (réduction des fonds propres). Gestion f. Garant.Empr. Inter. IGH

ADOPTE à l'unanimité - 26<sup>ème</sup> annexe

18<sup>e</sup> objet: Garantie par la Ville (caution simple), à concurrence de 5,34 % de deux emprunts contractés par l'Intercommunale IEH, auprès du consortium bancaire Dexia Banque – Fortis Banque – I.N.G. – C.B.C., destinés au financement général de l'Intercommunale (réduction des fonds propres). Gestion f. Garant.Empr. Interc. IEH

ADOPTE à l'unanimité - 27<sup>ème</sup> annexe

19<sup>e</sup> objet: Zone de Police. Fixation du montant de la dotation communale 2010. Gestion f. Zone/Dot/2010

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Abstention pour nous puisqu'on verra bien ce qu'on en fera au Conseil de Police après.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: D'accord! Vous?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Exactement, donc, en fait, le principe, la dotation augmente et pour ça c'est bien, on est déjà content, on se demande si ça va suffire mais surtout le budget de la Zone de Police qui devait être voté avant la séance du Conseil communal a été reporté au mois de janvier, donc, c'est difficile de dire ce que l'on va faire avec la dotation, est-ce qu'on va budgéter le casernement? Est-ce qu'on va faire du recrutement?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Donc, vous vous abstenez aussi?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Voilà!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: A mon avis, c'est la Police, ça doit être bien utilisé aussi, mais on en reparlera! Deux abstentions. Pourrais-je avoir l'assentiment du MR qui me dit "oui", du PS aussi. On avance.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

30 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, MM. DEBAUGNIES, ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

8 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 28<sup>ème</sup> annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ce que je vais faire, tous les stationnements, agences bancaires, documents administratifs, exploitations de taxis, inhumations, octrois de concessions, les personnes physiques, le précompte immobilier, les pylônes, le stationnement... tout ça jusqu'au 33, on le mets dans le budget!

Fabriques d'Eglise, qui conteste? Monsieur HAMBYE hoche de la tête mais ce n'est pas une contestation.

34<sup>e</sup> objet: FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2010

1) Notre-Dame de Messines à Mons. Gestion f. 79001

ADOPTE à l'unanimité - 29<sup>ème</sup> annexe

2) Sainte-Waudru à Mons. Gestion f. 79002

ADOPTE à l'unanimité - 30<sup>ème</sup> annexe

3) Saint-Nicolas-en Havré à Mons. Gestion f. 79003

ADOPTE à l'unanimité - 31<sup>ème</sup> annexe

4) Sacré-Cœur à Mons. Gestion f. 79004

ADOPTE à l'unanimité - 32<sup>ème</sup> annexe

5) Sainte-Elisabeth à Mons. Gestion f. 79005

ADOPTE à l'unanimité - 33<sup>ème</sup> annexe

6) Saint-Rémy à Cuesmes. Gestion f. 79006

ADOPTE à l'unanimité - 34<sup>ème</sup> annexe

7) Saint-Martin à Hyon. Gestion f. 79008

ADOPTE à l'unanimité - 35<sup>ème</sup> annexe

8) Sainte-Waudru à Ciply. Gestion f. 79009

ADOPTE à l'unanimité - 36<sup>ème</sup> annexe

9) Saint-Martin à Obourg. Gestion f. 79010

ADOPTE à l'unanimité - 37<sup>ème</sup> annexe

10) Saint-Denis à Obourg. Gestion f. 79011

ADOPTE à l'unanimité - 38<sup>ème</sup> annexe

11) Sainte-Vierge à Nimy. Gestion f. 79012

ADOPTE à l'unanimité - 39<sup>ème</sup> annexe

12) Saint-Martin à Ghlin. Gestion f. 79013

ADOPTE à l'unanimité - 40<sup>ème</sup> annexe

13) Saint-Ghislain à Harmignies. Gestion f. 79015

ADOPTE à l'unanimité - 41<sup>ème</sup> annexe

14) Saint-Martin à Harveng. Gestion f. 79016

ADOPTE à l'unanimité - 42<sup>ème</sup> annexe

15) Saint-Martin à Havré. Gestion f. 79017

ADOPTE à l'unanimité - 43<sup>ème</sup> annexe

16) Saint-Léger à Havré. Gestion f. 79018

ADOPTE à l'unanimité - 44<sup>ème</sup> annexe

17) Sainte-Barbe à Flénu. Gestion f. 79019

ADOPTE à l'unanimité - 45<sup>ème</sup> annexe

18) Saint-Martin à Jemappes. Gestion f. 79020

ADOPTE à l'unanimité - 46<sup>ème</sup> annexe

19) Saint-Martin à Maisières. Gestion f. 79021

ADOPTE à l'unanimité - 47<sup>ème</sup> annexe

20) Saint-Vincent à Mesvin. Gestion f. 79022

ADOPTE à l'unanimité - 48<sup>ème</sup> annexe

21) Saint-Brice à Nouvelles. Gestion f. 79023

ADOPTE à l'unanimité - 49<sup>ème</sup> annexe

22) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien. Gestion f. 79024

ADOPTE à l'unanimité - 50<sup>ème</sup> annexe

23) Saint-Amand à Spiennes. Gestion f. 79025

ADOPTE à l'unanimité - 51<sup>ème</sup> annexe

24) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain. Gestion f. 79026

ADOPTE à l'unanimité - 52<sup>ème</sup> annexe

35° objet: ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE – BUDGET GENERAL  
DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2010

1) EPUB de Cuesmes. Gestion f. 79007

ADOPTE à l'unanimité - 53<sup>ème</sup> annexe

2) EPUB de Ghlin. Gestion f. 79014

ADOPTE à l'unanimité - 54<sup>ème</sup> annexe

3) EPUB de Jemappes. Gestion f. 79027

ADOPTE à l'unanimité - 55<sup>ème</sup> annexe

4) EPUB de Mons. Gestion f. 79029

ADOPTE à l'unanimité - 56<sup>ème</sup> annexe

37° objet: Modification partielle du PCA n°3 de Jemappes. Adoption de l'avant-projet de PCA et détermination du contenu du rapport des incidences environnementales (R.I.E.) Aménagement Territ. et Permis UR09/PCA 3 Jemappes

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: J'étais déjà intervenu lors de la réunion toutes commissions sur l'ancien puits 28, je crois savoir que, Monsieur le Bourgmestre, il y a 27 ans, c'était votre première intervention à la presse écrite! Vous aviez annoncé un projet de revitalisation de puits 28 avec même un parcours de golf. Voyez que je suivais déjà de bons étalons, comme au tiercé!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'avais vraiment le sens du futur!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: On le voit! Et donc, c'est un projet qui nous tient à cœur et on est très content que progressivement le visage de Jemappes soit transformé. La seule question et je sais que ça ne nous appartient pas toujours parce qu'on est prisonnier d'un passé urbanistique, je trouvais qu'au niveau du développement des espaces verts des perspectives, tout le monde connaît la rue Mac Donald, la rue aux Vignes et la rue des Représentants, il y a une perspective, il y a une descente, une perspective, et donc pour moi – d'ailleurs ce plan le montre – à l'époque, on est dans une zone verte, vous pouvez le voir, tout ceci est vert! Et donc, le projet qui est développé,



en fait, au lieu d'avoir une zone verte, on va faire une zone de construction et derrière une zone de cours et jardins. Donc, on va seulement couper la perspective, mais les quelques zones vertes qui étaient là, vont être entrecroisées. C'est donc un regret que je formule. Je pense qu'il y avait moyen de faire mieux dans le sens d'une perspective en passant directement de la rue aux Vignes, rue Mac Donald et rue des Représentants avec des voies vertes qui descendent pour avoir des espaces plus adaptés et plus propices à la promenade et la découverte.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Un, on approuve l'avant-projet et on réalise un rapport d'incidences qui comprend notamment la description de l'objet poursuivi, les liens de l'objectif avec le SDER, la justification de l'avant-projet, une description du périmètre du PCA, les caractéristiques du paysage bâti, non-bâti, étude de l'effet de projets avec les zones susceptibles d'être touchées de manière non négligeable, des zones comme NATURA 2000, etc., les incidences de toute nature et donc j'imagine que quand nous auront cet avant-projet, on pourra en discuter, d'autant plus que ceci part à la CCAT et au CWEDD (Commission Wallonne de l'Environnement et du Développement Durable), vous connaissiez? Bon! Donc, quand on aura tous ces avis, Monsieur le Secrétaire, vous serez attentif pour que ça puisse revenir?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, MM. DEBAUGNIES, ROSSI, VISEUR, DEL BORRELLO, COUSTURIER, DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X, BRESART, Mmes BOUROUBA, PREVOT, MM. DUBOIS, DI RUPO

5 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE.

ADOPTE - 57<sup>ème</sup> annexe

38<sup>e</sup> objet : Subside Gestion Centre-Ville. Marché de Noël. Développement Economique.

REMIS

39<sup>e</sup> objet: ASBL Gestion Centre Ville. Subside Mons Cœur en Neige. Développement Économique

ADOPTE à l'unanimité - 58<sup>ème</sup> annexe

40<sup>o</sup> objet: Mons. Site du Gazomètre – Phase 2 – vente par la Ville de Mons et la SA LIXON : - Maison D8 - Maison B7 + parkings 3 et 4. Cellule foncière RF/FD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: rue du Gazomètre, je vous en prie, Monsieur HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: On nous demande d'approuver la vente de maisons qui se trouvent à l'arrière du site qui a déjà fait l'objet d'une rénovation. On applaudit des deux mains la rénovation, encore une fois, le prix qui est mentionné nous interpelle. On avait parlé de 86 € du mètre, on est moins que cela, pour 1,35 are, on parle de 9.870 €! Je ne sais pas dans quelle langue il faut parler mais pour nous le prix c'est 200 – 250 € le m<sup>2</sup>. On est au tiers du prix, on ne peut pas dire "oui" quand on voit qu'on spolie le Patrimoine communal! Voilà! Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur l'Echevin, pouvez-vous nous éclairer?

M. Achile SAKAS, Echevin: Merci Monsieur le Bourgmestre. C'est une décision du Conseil communal qui date de 2005 pour le prix.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: On connaît les rétroactes, on connaît l'histoire, eh bien voilà! C'est la non-indexation des prix de l'immobilier!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est quoi?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: C'est la non-indexation des prix de l'immobilier et ça ne tient pas compte de la plu value immobilière qui a été prise depuis 5 ans. C'est le résultat de la rénovation urbaine dans le Centre Ville causée par le Collège.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mais, moi je veux bien remettre au prochain Conseil communal et si on peut tirer plus d'argent, avec ce que je vais raconter, je ne demande pas mieux mais...

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Si les conventions de vente ont déjà été signées et les actes authentiques préparés, vraisemblablement, les carottes sont cuites! ... Il y a peut-être d'autres ventes aussi qui vont intervenir, puisque ce sont les deux premières maisons. On peut attirer l'attention pour les ventes suivantes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mais, donc, il semblerait qu'à l'époque, il y ait eu une convention, que tout ça a été connu de tout un chacun, qu'il y a eu toute une série de problèmes de pollution, je ne sais quoi et qu'on ne fait qu'exécuter ce qui a été décidé in illo tempore. Mais je propose qu'on approuve ce point mais je demande vraiment à la

Régie, pour tout autre bâtiment, qu'il y ait un descriptif, une explication extrêmement claire et oserais-je insister pour que l'on vende le plus cher possible.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Nous nous abstenons aussi comme les fois d'avant.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

30 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, MM. DEBAUGNIES, ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

8 ABSTENTIONS : MM. BAILLY, VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 59<sup>ème</sup> annexe

41<sup>e</sup> objet: Plan de Convergence, Place du Marché aux Herbes, 13/14. Cellule foncière RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur HAMBYE pour le Marché aux Herbes!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Donc, si je comprends bien ou j'espère avoir bien compris, parce que 89 m<sup>2</sup>, pour un lieu d'exposition, on ne va pas pouvoir faire grand-chose dans ce lieu, donc c'est simplement un lieu d'expositions et de réalisations de ce qui se fait juste 300 m plus loin? C'est ça?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Très objectivement, ce serait bien de pouvoir avoir plus et mieux. Mon rêve serait d'avoir 300 m<sup>2</sup>, par exemple, en Centre-ville, comme je l'ai vu à Hasselt, etc., mais à l'impossible nul n'est tenu, il y a une opportunité d'acheter et je ne vous cache pas que je suis assez content si on peut acheter notamment à la Place du Marché aux Herbes, et progressivement comme on a fait avec Ambroise Paré, avoir là aussi une vie qui ne se résume pas à la vie trépidante et intéressante des bistrotts qui constituent chacun un centre culturel à leur manière, mais voilà! Vu le nombre de centres culturels, nous devrions avoir un niveau intellectuel qui dépasse au moins tous les européens, si pas le monde entier, mais bon!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: 350.000 € pour 89 m<sup>2</sup>, ça me semble cher, mais si cela s'intègre dans un projet de quartier et de rénovation pour relier d'autres bâtiments, je suis d'accord, mais 89 m<sup>2</sup> pour un centre d'expositions, vous accepterez que cela semble un peu, je dirais, un peu beaucoup et peu à la fois!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, mais on peut l'acquérir grâce à des deniers européens, c'est vrai qu'à cet endroit-là, tout est cher parce que pour qu'on se défasse d'un bistrot, il faut vraiment que ce soit la croix et la bannière et je pense qu'il est quand même de bonne politique d'essayer progressivement d'aller encore un peu plus loin et de ce côté-là de la place, on commence tout doucement à avoir d'autres choses qu'uniquement... et alors il y a bien sûr les étages et les appartements au-dessus.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Je dois dire que 14 millions pour 100 m<sup>2</sup> ça fait donc 3.500 € le mètre, donc ça veut dire que c'est quasiment les prix de la rue de la Chaussée et de la Grand Rue.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mais ça c'est au sol, j'imagine.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Il y a deux niveaux.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, il y a deux niveaux, c'est ça!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Donc, ce sont les prix pratiqués Grand Rue et rue de la Chaussée. Disons que si ça s'insère dans une politique de rénovation, on est tout à fait d'accord. Voilà!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous avez vous-même répondu à la question, ce sont les prix pratiqués à la rue de la Chaussée...

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Oui, mais ce n'est pas la rue de la Chaussée, là, excusez-moi!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah! C'est bien plus agréable hein! Et j'ai beaucoup de sympathie pour la rue de la Chaussée mais ça y a rien à faire, donc l'estimation était de 350.000 et on a acheté à 330.000 € donc on a réduit encore les coûts. Mais ça c'est tout le travail de qualité de la Ville de Mons qui fut que l'immobilier à Mons à certains endroits... voilà!

ADOPTE à l'unanimité - 60<sup>ème</sup> annexe

42<sup>e</sup> objet: Régie Communale Autonome « Mons-Capitale » - Approbation des comptes et bilan années 2007 et 2008. Régie foncière FP/LC/Comptes 2007/2008

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Comptes et bilan.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: On ne souhaiterait pas maintenant tout de suite, une information explicite sur le problème de litige...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On fait 42 et 43 ensembles, avec le Budget 2010, c'est ça?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Non, non! Seulement pour le projet, le problème de la TVA, on n'a pas beaucoup d'informations sur le problème de la TVA, c'est tout!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur l'Echevin, problème de la TVA!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Peut-être même à huis clos si c'est nécessaire... on a demandé une information, c'est tout!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On peut vous fournir une note, oui, les discussions ont été faites malgré les brillants avocats que nous avons consultés à un prix de brillant avocat... Monsieur COLLETTE n'est plus là mais il doit savoir ce que c'est que des prix de brillant avocat... voilà! Mais on dit que c'est la justice des hommes! Enfin, en tout cas l'appréciation des hommes! Mais on vous fournira une note. Faisons une note complète...

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Parce que je pense qu'eux-mêmes les administrateurs de la RCA n'ont pas d'informations à ce sujet. Voilà, merci!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Il suffit de le demander! Monsieur SAKAS!

M. Achile SAKAS, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Monsieur le Conseiller, je crois que tous les partis sont représentés et lors de l'avant-dernier Conseil d'Administration, on a discuté du problème de la TVA qui avance très bien et je crois qu'il y a un de vos collègues, qui est ici, qui peut vous le dire, vous aurez tous les détails.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Bon, on les approuve ces comptes? Oui! Vous, CDH, oui!

ADOPTE à l'unanimité - 61<sup>ème</sup> annexe

44<sup>e</sup> objet : Acquisition d'horodateurs - approbation du cahier spécial des charges. Cel. Stationnement.

REMIS

45<sup>e</sup> objet: Règlement cartes de stationnement pour les riverains. Cel. Stationnement

ADOPTE à l'unanimité - 62<sup>ème</sup> annexe

46° objet : Construction de 10 logements moyens, 12 logements sociaux ainsi que la construction d'une voirie et de ses équipements à la rue Vilain XIV à Maisières.  
Approbation du projet. Aménagement Territ. et Permis AB 24006/ID

REMIS

47° objet : Construction de 10 logements moyens, 12 logements sociaux ainsi que la construction d'une voirie et de ses équipements à la rue Vilain XIV à Maisières.  
Approbation de l'ouverture et du tracé de voirie. Aménagement Territ. et Permis AB 24006/ID

REMIS

48° objet: Aménagement de la Zone d'Activités Économiques de la Vieille Haine Mons (Ghlin), création de voiries, ronds-points, équipements et construction d'une station de démergement et d'assainissement dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.  
Approbation du projet. Aménagement Territ. et Permis AB 24085/BA

ADOPTE à l'unanimité - 63<sup>ème</sup> annexe

49° objet: Aménagement de la Zone d'Activités Économiques de la Vieille Haine Mons (Ghlin), création de voiries, ronds-points, équipements et construction d'une station de démergement et d'assainissement dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.  
Approbation du tracé. Aménagement Territ. et Permis AB 24085/BA

ADOPTE à l'unanimité - 64<sup>ème</sup> annexe

50° objet: MOHA – Extension des installations. Approbation de l'avant-projet. 3e/1<sup>e</sup> E/2009/SUB/764.151.BA

ADOPTE à l'unanimité - 65<sup>ème</sup> annexe

Entrée de M. LAFOSSE = 39 présents

51° objet: Construction CALVA et salle destinée aux activités sportives et culturelles à Havré. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. 3e/1<sup>e</sup> E/2009/RF/SUB/764.100.SB

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: La construction d'une salle Calva!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Oui, donc, on demande au Conseil communal d'approuver le principe de la construction d'une salle Calva, à la rue aux Loups à Havré.  
C'est une salle destinée aux activités sportives et culturelles et qui doivent profiter

l'ensemble de tous nos concitoyens. Nous devons donc approuver les conditions du marché et les modes de passation du marché, avec un budget global initial sans avenant de 3.474.122 € avec un subside de 507.000 €. Quelles activités? D'après ce que j'ai vu, mais je ne dispose que d'une information partielle, limitée et pas toujours complète, on va y avoir une salle polyvalente, j'ai vu qu'on aurait une salle de danse, de fitness, donc, ça aurait pour but la remise en forme physique, j'ai malheureusement pas vu ni de sauna, ni de hammam, ni de jacuzzis, c'est sans doute réservé à la piscine – nous en reparlerons – avec un vestiaire pour l'activité physique et une salle technique. Je ne sais pas quelles sont les autres activités projetées que cela! Je ne suis pas encore au courant mais je compte sur l'Echevin et le Collège pour m'en donner! Donc, près de 4 millions d'euros vont être investis sur le site d'Havré. Ma conviction est personnelle et n'engage que moi, c'est que ce projet arrive soit trop tard, soit de manière inopportune. Je pense que dans le cadre d'une candidature au titre de capitale culturelle, nos priorités doivent être ailleurs! En effet, nous devons donc profiter de ce dynamisme pour rénover, assainir et restaurer notre patrimoine. Alors, vous voyez déjà de quoi je parle, si j'étais vous, j'aurais investi dans le Château d'Havré! Ah! On va me dire: "Château d'Havré, j'aurais tout mis là, ça n'appartient pas à la Ville de Mons, c'est une asbl". Entre nous, soit dit, transfère à titre gratuit entre asbl: 100 €! Donc, ça ne coûte rien! Et donc, on pourrait très bien avoir une asbl qui transfère à une autre son patrimoine. Deuxièmement, si on investit – et je répète – salle polyvalente, vestiaire, salle technique, danse, fitness, on peut aussi consentir un droit d'emphytéose pour permettre à la Ville de faire des travaux dans le Château d'Havré. Une asbl comme la Maison du Tourisme ou une autre association. Par ailleurs, ce projet de construction d'un ensemble immobilier qui, certes, aujourd'hui correspond à des standards (standards écologiques, énergétiques, architecturaux) dans 30 ans, ce sera certainement démodé. Vous savez tout comme moi que la mode, c'est ce qui se démode! Et donc, ce projet architectural me semble en contradiction totale avec l'un des principes fondateurs de l'architecture contemporaine qui est la Charte de Venise et la Charte de Venise est le fruit d'une prise de conscience universelle de l'effet de l'architecture qui vise uniquement à éradiquer les traces du passé. Ça été une révolution culturelle qui a permis d'attirer les attentions des architectes sur la réaffectation du patrimoine ancien dans les nouvelles fonctions. Ernest RENAN a dit et a écrit: "Tous les siècles d'une nation sont les feuillets d'un même livre, les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé. Et donc, en choisissant de laisser pourrir le Château d'Havré et de construire un bloc monolithique pour un coût

approximatif de 160 millions de francs belges qui sera de toute façon démodé dans 30 ans, le Collège démontre, pour nous (en tout cas pour moi) qu'il effectue un mauvais choix! Ce soir, je ne suis pas fier d'être montois et si l'année 2009, on a fêté le centenaire de l'évolution du Darwinisme, l'année 2010, on fêterait le "Darvillisme", le centenaire de la régression architecturale!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur le Conseiller, au-delà des propos dont je ne comprends pas tout, mais bon... est-ce que vous pourriez avoir la gentillesse, parce que je suis sensible à deux, trois choses... qu'est-ce qui ne va pas avec la Charte de Venise et le bâtiment? Vous vous énervez là-dessus mais quand vous vous énervez, vous devenez inintelligible! Donc, je voudrais bien que vous restiez intelligible!

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: La Charte de Venise, c'est la réaffectation du patrimoine ancien à des fonctions nouvelles! Donc, on utilise un patrimoine ancien, on le reconditionne et on l'affecte à de nouvelles fonctions. Ce qui a toujours été fait dans le Centre-ville à Mons! Donc, on prend de l'argent pour créer du neuf, avec ce que l'on doit créer on prend de l'ancien, on le retape et on le reconditionne et on le réaffecte. Voilà! C'est ça le principe de la Charte de Venise! Et donc, le Château d'Havré, on met un centre de fitness, on fait du hammam, on fait un jacuzzi, un club de mini-foot, on met tout dedans et on utilise la somme de 4 millions d'euros pour réaffecter et on rénove un patrimoine ancien avec des fonds publics, c'est tout!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mais vous voulez quoi? Mettre un jacuzzi et tout ça au château? Un hammam au château?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Toute forme de détente et de fitness, de salles polyvalentes qui existent déjà dans les salles Calva et les fonctions des Calva peuvent être mises dans le Château d'Havré. Tout simplement, c'est le principe de la Charte de Venise, voilà!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur l'Echevin, quel est votre sentiment par rapport à la Charte de Venise?

M. Marc DARVILLE, Echevin: Bien! Donc, Monsieur HAMBYE, on voit que vous n'êtes pas havrésien et je vous invite à faire part de vos idées à l'ensemble du village! Un, que représente la salle Calva? La salle Calva c'est bien plus qu'une salle Calva, donc, il y a un tiers de la surface qui est réservée pour des vestiaires mis à la disposition du club de foot local. Vous devez savoir que cette salle est située près d'une cité et que ce club favorise le sport à un prix excessivement démocratique pour les enfants de la cité. Donc, on y trouve 4 vestiaires réservés aux joueurs, 2 vestiaires réservés aux



arbitres. Toujours au rez-de-chaussée, 2/3 de la salle est réservée pour une salle Calva. A l'étage, celui-ci est subdivisé en trois parties. Une salle de fitness et de musculation, une salle pour la musique. Vous savez qu'il y a une école de musique où sont inscrits pas loin de 250 jeunes, des jeunes du village aussi, vous savez il y a deux cités à Havré, il y a beaucoup de jeunes, beaucoup d'enfants et ce sont des activités très louables pour entretenir ces enfants et ne plus les voir sur la rue. Donc, l'autre partie est réservée à une cafétéria réservée au club de foot, donc, cette cafétéria sera située à l'étage puisque elle va donner sur les deux terrains. Donc, si je comprends bien votre raisonnement, on pourrait demander aussi au club de foot de Mons de venir s'installer dans l'Hôtel de Ville de Mons et d'installer son terrain de foot sur la place! Je crois que ni les sportifs de tout le village, ni les musiciens de tout le village, ni tous ceux qui sont attachés au Château d'Havré et qui travaillent bénévolement pour la restauration et une restauration de qualité de ce Château d'Havré ne serait content d'entendre cela. Cette salle est une salle polyvalente, complète, elle est en route, c'est un dossier qui traîne depuis 2002, nous avons été la présenter devant les citoyens, il y avait lors de cette réunion 250 personnes qui ont applaudi ce projet. Donc, c'est vraiment un projet de village, un projet complet pour tout un village pour une population de 6.500 habitants, donc, ce n'est quand même pas quelque chose de négligeable! Merci!

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, Monsieur VISEUR!

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller: Nous ne sommes pas hostiles au principe de la construction de ce Calva d'Havré. On est un peu effrayé par les chiffres quand même évidemment, d'autant plus que je sache le hall omnisports d'Havré il existe quand même encore. Je ne vois pas, contrairement à ce que mon voisin de gauche vient de dire, la possibilité de faire du sport au Château d'Havré, en tout cas du sport en salle, ça me paraît difficile mais faut-il à côté du hall omnisports d'Havré un investissement de cette taille-là? C'est un peu le montant qui nous effraie sinon le fait de faire des salles de sport à disposition des jeunes, du sport amateur, du sport local, ça c'est absolument l'idée que nous défendons, maintenant pourquoi dédoubler le hall omnisports? Je voudrais une réponse là-dessus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, Madame.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Oui, donc, juste pour revenir et pour être clair, et moi je suis d'Havré donc j'en parle beaucoup plus à l'aise. Je pense que l'idée de Guillaume HAMBYE c'est d'essayer aussi de donner une plu value au Château d'Havré. C'est déjà une salle polyvalente, on y fait déjà beaucoup de choses, donc je pense que la

partie salle polyvalente qui est reprise au Calva peut être aménagée moyennant des collaborations au Château d'Havré, ce qui peut réduire éventuellement la taille du Calva d'un étage. J'entends qu'il y a un tiers pour des vestiaires et le reste ce serait une cafétéria. Si on réduit d'un étage, qu'on fait des vestiaires, une cafétéria et qu'on aménage des horaires pour accueillir la fanfare au Calva en face du hall omnisports, où là ce serait beaucoup centré sur les activités sportives, plus la fanfare et qu'on développe les activités d'une salle polyvalente d'un calva classique au Château d'Havré, ça me paraît faisable et c'est possible de diminuer les coûts, me semble-t-il. D'autant que j'ai cru comprendre dans le dossier que ce qui coûte cher aussi c'est le revêtement qu'on souhaite utiliser pour la salle qui sera octroyée à la fanfare, qui coûte particulièrement cher, pour essayer d'insonoriser le bâtiment ou la salle, et si on aménage des horaires, ça me semble un peu plus économe et je pense qu'il va falloir l'être ces prochaines années.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Monsieur l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin: Donc, vous devez savoir que le Château a une capacité limitée de 130 personnes, selon une agrégation des pompiers. La moindre des activités à Havré peut amener entre 200 et 300 personnes. Les salles qui sont mises en location au Château sont nettement trop petites. Actuellement, ce Château est loué. Si vous voulez louer la salle pour une activité quelconque, il n'y a plus qu'une seule date de libre pour 2010, c'est le 9 octobre, elle est encore libre mais il y a une option dessus. La salle n'est pas appropriée et je crois que le comité a d'autres projets, des projets culturels, entre autres. Ils ont l'intention de déposer un projet pour Mons 2015, ils ont d'autres projets pour mettre ce Château en valeur. La salle omnisports d'Havré, aujourd'hui est presque entièrement dédiée en termes d'occupation, par deux activités. Un, le basket, deux, le mini-foot. Donc, il n'y a plus une seule heure de libre dans cette salle, qui a aussi besoin de rénovation. En ce qui concerne le coût, je peux entendre le coût. Un, nous sommes à la recherche de subsides supplémentaires et nous avons déjà des pistes, nous avons déjà entamé les démarches pour avoir des subsides supplémentaires pour que le coût supporté par la commune soit un coût nettement inférieur. Il est évident qu'aujourd'hui, lorsque l'on fait des salles conformes et vous devez savoir que nous avons le permis et que si le permis n'aboutit pas et si on ne commence pas les travaux avant le mois de septembre, nous avons déjà depuis 2 ans - le permis a été délivré en 2007 - donc c'est la Région Wallonne qui a délivré le permis. J'aimerais vous dire que entre les impositions d'Infrasport, les impositions de la Région Wallonne et les impositions des Pompiers, le souhait de faire une salle peu énergivore et vous l'avez dit vous-même, je crois qu'en

matière énergétique, ce sera exemplaire. Lorsque l'on veut faire un bâtiment aujourd'hui performant, mais évidemment cela a un coût. Si on ne veut pas polluer l'entourage avec du bruit, on prend une salle insonorisée, tout cela a un coût, donc nous avons vraiment regardé pour éviter les nuisances et pour faire une salle conforme en tous points de vue. Il y a aussi la conformité point de vue PMR, donc tout cela amène à avoir un coût qui n'est pas négligeable et nous avons, je le répète, entrepris les démarches pour avoir des subsides parce que cette salle est nettement sous-financée.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Ce que je propose c'est, comme l'a dit M. l'Echevin, qu'on ajoute un article selon lequel le projet ne sera mis en œuvre qu'à condition d'obtenir des subventions complémentaires notamment d'Infrasport. Ce qui avait été discuté d'ailleurs au Collège et on rajoutera cela avant de transmettre et dans la discussion avec les architectes, etc.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Pour le MOHA à Obourg, on a 2.500.000 euros de subsides...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : mais il y a eu des difficultés et le MOHA a sa spécificité. Ici on a demandé justement de refaire un tour à la lumière du nouveau projet auprès des pouvoirs subsidiaires pour essayer d'accroître le subside. Cela ne nous empêche pas d'avancer avec un cahier des charges mais on ne met en œuvre le projet que si on a des subventions complémentaires et on l'écrit tel quel dans la décision, je pense que c'est beaucoup plus correct et cela répond d'ailleurs à l'esprit qui a été aussi celui du Collège. Moyennant cette modification, est-ce que vous pouvez approuver ou non ? Que dites-vous ?

ADOPTE à l'unanimité - 66<sup>ème</sup> annexe

52° objet: Coordination en matière de sécurité et de santé pour les travaux de construction d'une salle CALVA à Havré. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation du marché. 3e/1<sup>e</sup> E/2009/RF.Coord. Calva.Havré.LF

ADOPTE à l'unanimité - 67<sup>ème</sup> annexe

53° objet: Acquisition d'un camion grappin 12T pour l'équipe des travaux lourds – Recours au SPW – Modification du montant de l'acquisition. 3e/1<sup>e</sup> E/2009.136.060.SS

ADOPTE à l'unanimité - 68<sup>ème</sup> annexe

54° objet: Acquisition d'une camionnette pour le Service Signalisation – Recours au SPW – Modification du montant de l'acquisition. 3e/1e E/2009.136.058.SS

ADOPTE à l'unanimité - 69<sup>ème</sup> annexe

55° objet: Entretien extraordinaire des revêtements routiers 2008 – Lot 1: Réfection du revêtement routier et des joints de dilatation du pont de l'Avenue Wauters à Cuesmes. – Approbation de l'avenant n° 1. 3e/1e E/2008.421.059.00.GMS

REMIS

56° objet: Acquisition d'équipements nécessaires à la mise en service des autopompes pour le Service Incendie. Modification de l'article budgétaire. 3e/1e E/2009/351.074.00.RM

ADOPTE à l'unanimité - 70<sup>ème</sup> annexe

57° objet: Budget de l'Exercice 2010 – Approbation du programme des investissements. 3e/1e E/20522/MD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je propose qu'il y ait un exposé successif de la Régie...

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : M. le Bourgmestre, excusez-moi mais il y a aussi la motion qui a été déposée...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, vous avez raison. Les collègues du MR demandent de pouvoir avoir le temps de l'étudier, de l'analyser et de formuler des propositions pour qu'on tente d'aboutir à un certain consensus.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : J'ai été saisi déjà de cette demande même avant le début du Conseil communal. Je ne vais pas en faire une grosse affaire mais je trouve quand même dommage qu'il n'y ait pas eu assez de consensus et de négociations dans les deux ailes de la majorité pour qu'aujourd'hui on doive revoir le point, la motion a été rentrée à temps, on m'a demandé si vous aviez déposé une contre-motion, j'ai fait un argument, tout cela aurait dû être fait en concertation avec les deux membres de la majorité pour ne pas arriver aujourd'hui en disant qu'une des ailes de la majorité demande le report. Ce que je voulais dire à propos de cette motion, même si on la reporte parce que si on fait un vote sur le report, je sais bien qu'on sera battu donc inutile d'insister mais ce que je veux quand même insister sur le sens profond de cette motion c'est qu'il est devenu un manque de bon sens de pénaliser des gens parce qu'ils ne trouvent pas un emploi qui n'existe pas. Dire aux gens, vous devez trouver un emploi s'il n'y a pas moyen de le trouver, on ne peut pas les pénaliser, on ne peut pas les pénaliser non plus parce qu'ils n'ont pas mis suffisamment d'énergie pour trouver un emploi

qui n'existe pas et cela dans l'amendement que j'avais déposé cela s'y trouvait, c'était le moratoire qu'on demandé sur le contrôle des chômeurs, la majorité, non, j'apprends qu'une partie de la majorité seulement a introduit une partie de l'amendement que je demandais c'est-à-dire celui sur la formation mais pas sur le moratoire. Et donc, si on reporte c'est aussi pour peut-être pouvoir inclure dans cette motion, la partie que vous n'avez pas encore incluse actuellement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mais donc, la difficulté c'est que moi je suis prêt à un grand débat mais puisque la majorité demande de pouvoir le remettre à l'ordre du jour la fois prochaine, mettons-le à l'ordre du jour de la fois prochaine, ce sera un très beau sujet hors budget, sans vouloir loin de moi l'idée de vous presser, on est là toute la nuit il n'y a aucun problème, mais je constate avec une certaine inquiétude qu'il est déjà 19 h 40 et qu'il n'y a pas eu encore le moindre exposé budgétaire. Donc, est-ce qu'on ne pourrait pas convenir qu'on le met à l'ordre du jour de la séance prochaine, une discussion sérieuse et on dit que certaines modifications sont arrivées encore cet après-midi et le groupe libéral, beaucoup d'indépendants, des gens travaillaient, comme d'autres et n'ont pas eu le temps de regarder.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Je suis d'accord pour qu'on le reporte à condition que si on reportait ce n'était pas seulement pour que le MR puisse faire des amendements que je remettais sur la table une partie de mon amendement.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est parfait, on en parle la fois prochaine. Moyennant tout ceci, je suggère qu'il y ait des exposés verbaux, de la part de l'Echevin de la Régie, du Président du CPAS, moi-même et de l'Echevin des Finances avant de permettre une discussion générale et là-dedans vous y incluez bien entendu les points 20 à 33. Alors M. l'Echevin, nous vous écoutons avec attention.

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Chers collègues, dans le budget de la Régie Foncière, il y a trois axes : le premier c'est la gestion foncière, le deuxième c'est le stationnement, le troisième c'est l'informatique. La gestion foncière - intervention communale 2010 : 1.093.588 euros. Donc, il y a une diminution de +/- 95.000 euros par rapport à 2009. Le budget ordinaire - recettes et dépenses des différentes activités comparaison 2009 et 2010 : les recettes en 2009 étaient de 2.349.000 - les dépenses de 3.548.368 euros. Pour 2010, les recettes : 2.668.750 euros - les dépenses 3.773.443 euros. Evolution des investissements qui s'élèvent à 18.875.870 euros. Répartition des investissements donc acquisition d'immeubles à rénover : 60.000 euros - acquisition pour la politique foncière : 1.295.000 euros - politique des sans-abris : 20.000 euros - aménagement de biens acquis pour la politique foncière : 7.874.470 euros - acquisition et réhabilitation, démolition d'immeubles insalubres : 250.000

euros - rénovation et revitalisation : 9.376.400 euros - aménagement de biens acquis pour la politique foncière donc nous avons pour le PGV : 2.559.750 euros - cela reprend des bâtiments à Jemappes et ensuite nous avons l'aménagement aussi à la rue Delanois à Cuesmes : 20.000 euros, le Calva d'Havré dont on vient de parler pour 3.500.000 euros - aménagement et réinstallation de la piste de skate : 250.000 euros - réaffectation du hall d'Hyon auteur de projet : 45.000 euros - aménagement du Ponceau à l'AEDEC à Hyon : 125.000 euros - aménagement du Calva de Spiennes : 825.000 euros - aménagement du Calva d'Harmignies (toiture et isolation) : 30.000 euros - aménagement de biens acquis : le Couvent des Capucins : 12.000 euros - la Maison Militaire : 200.000 euros - la Maison communale de Flénu (auteur de projet) : 37.500 euros - aménagement des étages inoccupés au Centre-Ville : 200.000 euros - aménagement à la rue d'Havré (le Chat Botté) : 70.000 euros - opération de rénovation urbaine : 2.599.000 euros - opération de revitalisation : 6.776.823 euros - acquisitions pour la politique foncière - provisions pour acquisitions diverses : 250.000 euros - acquisitions pour les clubs sportifs : 125.000 euros c'est pour la stabilisation foncière des clubs notamment entités de Flénu, Cuesmes, Ghlin, Obourg et Hyon. Extension des cimetières : 720.000 euros - acquisition d'un bâtiment à Ghlin : 200.000 euros - acquisition et démolition d'immeubles insalubres : 250.000 euros - acquisition d'immeubles à rénover, comme je l'ai expliqué tout à l'heure : 60.000 euros et la politique des sans-abris : 20.000 euros. Le stationnement : parkings couverts : un bénéfice global de 190.000 euros. Les horodateurs : un bénéfice estimé pour 2010 à 1.365.000 euros. L'informatique : intervention communale pour 2009 : 1.566.166 euros et pour 2010 : 1.522.000 euros donc il y a une diminution de +/- 47.000 euros. Le budget extraordinaire : la gestion foncière : 350.000 euros pour couvrir l'acquisition du mobilier et du matériel pour l'entretien pour les services et certains locaux de la Régie Foncière. Le stationnement : 300.000 euros inscrits pour réaliser différents investissements. L'informatique : 565.000 euros réservés pour le remplacement de matériel informatique. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je suggère alors de passer directement au CPAS.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Donc je vais vous faire une présentation du budget du CPAS pour vous signaler que ce budget en 2010 se portera à plus de 64.600.000 euros, ce qui veut dire une augmentation de 4,26% par rapport au budget 2009 avec un budget extraordinaire à 5.800.000. En fait, le budget qui vous est présenté est un budget qui est en équilibre grâce au prélèvement sur un fonds de réserve. Ce qui est important de signaler c'est que l'ensemble de la politique sociale menée par la Ville et le CPAS, si on

fait le total de ce que fait la Ville, notamment au niveau des affaires sociales et au niveau de la petite enfance, ce total d'actions représente 33%, c'est-à-dire le tiers du budget consolidé Ville et CPAS réunis. Ce qui veut dire que cette politique sociale au niveau de Mons c'est quand même une des grandes priorités si pas la priorité de l'action politique menée. Alors, au niveau du CPAS quels sont les départements ? Il y a quatre départements : le département des actions sociales, le département de la jeunesse et le département des aînés. Alors plus précisément au niveau du département social qui est quand même le métier de base au niveau du CPAS, on parle évidemment d'abord du revenu d'intégration. Donc, c'est important de vous signaler quelle est l'évolution du nombre de dossiers du revenu d'intégration lors des dernières années. De 2007 à 2009, il y a eu en moyenne par mois une augmentation de 162 dossiers puisqu'on est passé d'à peu près 1.830 à 1.990 dossiers moyenne/mois. Quelle est l'origine de cette augmentation de dossiers ? D'une part, il y a évidemment les sanctions du chômage puisque nous sommes passés maintenant à 138 dossiers en moyenne gérés mensuellement par le CPAS suite à des sanctions de chômage qui sont des sanctions de chômage soit partielles, soit totales. La deuxième raison de cette augmentation est notamment l'augmentation du nombre de revenus d'intégration qui suivent des personnes qui sans-abris finissent par retrouver un logement, là aussi on a une augmentation importante de 64 dossiers, donc si vous cumulez ces deux facteurs, ils justifient l'augmentation actuelle des dossiers suivis par le CPAS. Ce qui est important à signaler c'est que comparativement à la Région Wallonne en général et comparativement à d'autres grandes villes, notre évolution au niveau du nombre de dossiers est favorable dans le sens où au niveau de Mons de 2004 à 2008, nous n'avons eu une augmentation que de 1,94% alors que la moyenne de la Région Wallonne c'est 9,45% et que par exemple une ville sociologiquement proche de nous, La Louvière c'est + 14% et Charleroi + 26%. Ce qui veut dire que jusqu'à présent, nous avons maintenu un taux de revenu d'intégration de manière correcte par rapport à certaines évolutions régionales ou villes équivalentes. Ce n'est peut-être pas gentil de dire pour Charleroi ville équivalente mais il faut être ambitieux ! Alors, donc cela veut dire que cette évolution est contenue jusqu'à présent, le budget qu'on vous propose est sur cette ligne statistique, ce qui veut qu'évidemment s'il devait y avoir dérapage et malheureusement augmentation sensible du nombre de revenus d'intégration, bien évidemment il faudra faire des adaptations. Deuxième risque pour l'année 2010, c'est notamment l'évolution de ce que l'on appelle les équivalents RIS, c'est-à-dire surtout les étrangers qui jusqu'à présent sont tout à fait stables aussi dans la population montoise, mais la politique de régularisation et la politique au niveau des initiatives locales d'accueil augmentent aussi le nombre de personnes qui risquent d'émerger

au CPAS, cela pourrait entraîner jusqu'à une augmentation de 10% de la charge totale au niveau des dossiers donc cela veut dire une augmentation notamment au niveau du travail. Au niveau des aides financières, il y a une augmentation aussi notamment au niveau des frais médicaux et au niveau du département de la gestion des dettes, médiations budgétaires puisque début septembre nous avons déjà quasi autant de dossiers en traitement que ce que nous avons eu sur l'ensemble de l'année 2008, ce qui est évidemment normal parce que la crise financière et économique a des répercussions aussi au niveau des finances de la population. Dans le domaine de l'action sociale il faut quand même signaler aussi notre politique du logement qui là aussi est une politique d'accompagnement surtout des plus précarisés puisque notre abri de nuit a accueilli sur l'année 3.600 nuitées et qu'au niveau de l'Escale qui est le centre d'accueil de jour, il y a plus de 2.000 passages, ce qui veut dire aussi que maintenant que nous avons les premiers froids, le dispositif SOS Hiver est évidemment opérationnel et grâce à la collaboration avec les services Relais Social et surtout Service de Prévention, nous avons une bonne connaissance du terrain, ce qui nous permet jusqu'à présent d'anticiper puisque, à l'heure actuelle, les services ne sont pas en surcharge. Au niveau du social, quels sont les projets ? En 2009, nous avons ouvert le fonds de réduction des consommations énergétiques, c'est-à-dire les prêts à 0%, accessibles à l'ensemble de la population, nous avons maintenant un tuteur énergie, nous faisons de la prévention au surendettement et nous venons d'ouvrir le service d'aide et d'accompagnement aux violences intrafamiliales. Autres projets pour 2010 : l'ouverture du pôle d'accueil social, certainement au début du premier trimestre 2010 et le nouveau magasin social ex Lidl probablement fin du premier trimestre 2010. Département jeunesse qui devient aussi une des forces du CPAS puisque vous connaissez la Cité de l'Enfance, l'AMO le service jeunesse, le service 18-24, tout cela vous les connaissez mais dans le plan d'harmonisation et de collaboration Ville-CPAS, il est prévu actuellement de voir une reprise des services jeunesse de la Ville, c'est-à-dire les crèches, les MCAE, les gardes d'enfants malades, l'extrascolaire, les gardiennes encadrées dans le même pouvoir organisateur puisque nous-mêmes nous avons des MCAE, le but est d'avoir un seul pouvoir organisateur qui s'occupe du département jeunesse où viendra bientôt la nouvelle crèche 36 places à la Cité des Oiseaux. Autre département important, c'est la politique des aînés. Maintien à domicile, nous avons toutes les formules possibles et l'hébergement où il y a de nombreux projets puisque, en juillet, nous espérons bien ouvrir le nouveau home à Havré - 221 places. On a reçu la promesse de subsides pour ouvrir à Havré aussi une résidence-service de 25 appartements, nous espérons commencer début 2011 et nous avons pour projet de remettre un nouveau bâtiment pour la Bonne Maison de Bouzanton



qui objectivement a été conçue dans les années 60-70 et qui arrive à bout de souffle auquel nous pourrions adjoindre aussi 20 résidences-services, nous avons déjà les avant-projets et nous allons aller en recherche de subsides. Dans le cadre de la politique des aînés, ce qui est prévu aussi c'est la reprise par le CPAS du service des affaires sociales qui est déjà hébergé au sein de nos bâtiments puisque la politique des aînés, de l'handicap, de la santé qui sont quand même les fers de lance de ce service correspond tout à fait au département des aînés. Le quatrième département mais c'est simplement le logistique, c'est-à-dire les ressources humaines, la gestion financière, technique, administrative et informatique. Donc, puisqu'on parle de chiffres, je crois quand même qu'il est important de vous signaler l'évolution rapidement au niveau du personnel puisque nous avons une augmentation de 3,21% du personnel, ceci est dû à l'ensemble des mesures tout à fait obligatoires qui sont, même chose d'ailleurs au niveau de la Ville, la dernière phase de la RGB qui représente 360.000 euros, le pécule de vacances qui est amélioré pour nos agents - 125.000 euros - l'augmentation des pensions dont le Bourgmestre parlera parce que cette première augmentation de 2,5% des cotisations, c'est une première étape qui risque d'être plus lourde les années suivantes. Bien sûr nous avons prévu l'évolution de carrière : 273.000 euros et les engagements du FRCE qui sont subsidiés à 100% et rien que toutes ces mesures représentent strictement l'augmentation en personnel, cela veut dire que nous ne comptons pas augmenter le cadre de notre Administration. Important de vous signaler que grâce à la recherche de subsides, nous avons une augmentation des recettes en personnel proportionnellement supérieure à nos charges ce qui fait que nos coûts nets en personnel diminuent de 1,58%. En personnel, preuve de notre intérêt pour la politique de la jeunesse et de la politique aînés, il faut savoir qu'actuellement il y a 950 personnes qui sont sous contrat d'emploi du CPAS de Mons, 250 sous forme de contrat d'intégration en article 60, ce qui veut dire que sur les 700, 53% travaillent soit pour les personnes âgées, soit pour la jeunesse, qui prouve que nous dépassons largement les missions de base d'un CPAS. Autre facteur sur lequel évidemment, puisqu'on parle de budget et d'économies, c'est le fonctionnement. Ici on préconise une diminution de 3,79% des frais de fonctionnement, frais de fonctionnement sur lesquels nous espérons encore avoir des améliorations puisqu'en 2010 nous éteindrions les trois bâtiments les plus énergivores au niveau du CPAS, ce qui permettrait, nous l'espérons, de faire encore des économies substantielles ainsi que le développement de notre téléphonie IP et du relancement de toute cette problématique de téléphonie fixe et mobile dans un nouveau marché qui nous permettrait de faire des économies supplémentaires. Mais le fonctionnement ne représente quand même à l'heure actuelle que 7,6% du budget donc cela veut dire que même si on fait

des économies en fonctionnement, ce sont des économies qui sont des économies largement faibles par rapport au budget global. Au niveau du transfert, mais la seule augmentation est due aux augmentations de l'aide sociale dont je vous ai parlé, notre dette évidemment, forcément avec les investissements immobiliers que nous faisons est en augmentation mais elle correspond à des investissements immobiliers nécessaires pour le futur donc l'augmentation de la dette correspond effectivement à la politique. Ce qui veut dire qu'au total, l'année passée nous vous avons présenté un budget à l'exercice propre avec un déficit de 4 millions 8 ; cette année c'est à peu près 6 millions, couvert entièrement par le fonds de réserve mais fonds de réserve effectivement vous l'aviez déjà évoqué lors de commentaires antérieurs, est en train de diminuer, il faut compter qu'actuellement il se situe aux environs de 900.000 euros. L'intervention communale, dernier élément, reste stable, elle est la même en 2006 qu'en 2010. Je tiens quand même à signaler qu'en 2002, l'intervention communale couvrait 31,5% de nos dépenses, en 2010 elle couvre encore 17,33% de nos dépenses, ce qui veut dire qu'à ce niveau-là, objectivement, la part des contribuables montois à-travers l'aide de la Ville a proportionnellement diminué. Prévisions. Mais vous l'avez compris, le fonds de réserve ayant diminué, nous comptons effectivement sur des résultats, on l'espère d'un compte 2009 favorable suite aux efforts que nous avons déjà menés dans notre politique au niveau 2009 mais l'équilibre pour 2011-2012 sera évidemment un équilibre qui ne pourra se réaliser qu'en continuant le travail et surtout en travaillant ensemble avec la Ville dans un redéploiement global parce qu'il faut savoir et l'Echevin de la Régie Foncière l'a déjà évoqué, que nous avons déjà investi beaucoup au niveau de l'informatique, ce qui veut dire qu'actuellement nous travaillons quand même sur un réseau commun avec des programmes qui sont des programmes standardisés pour les deux administrations et on espère bien, à partir de là, pouvoir notamment par cet aspect là et surtout le développement d'une vraie gestion des ressources humaines faire en sorte que les emplois et les compétences soient développés et que la bonne personne soit à la bonne place, de faire en sorte de pouvoir encore continuer à développer des actions sociales avec un personnel en nombre constant et dont les compétences ne peuvent que s'améliorer. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. l'Echevin. Chers collègues je ne vous ferai bien sûr pas l'injure de ne pas avoir étudié attentivement le projet de budget mais permettez-moi, au nom du Collège et singulièrement au nom de l'Echevin et de moi-même, de vous faire part d'un certain nombre de considérations, juste quelques chiffres et une philosophie générale. La philosophie générale du budget 2010 a été s'essayer de faire en sorte que ce soit l'Administration, le CPAS qui, en leur intérieur, fasse un effort

aussi puissant que possible pour éviter, dans toute la mesure du possible, d'aller dans la poche de nos citoyens. L'exercice n'a pas été facile, nous avons vécu durant de nombreux mois avec un déficit de plus de 12 millions sur les 149 millions de dépenses comme vous le savez. Je parle du budget de la Ville. Pourquoi ce déficit nous l'avons traîné longtemps ? Mais parce que nous n'avons plus de dividendes Dexia, que les premières esquisses du budget wallon prévoyaient la non indexation du Fonds des Communes, suppression des compensations du Plan Marshall, que nous avons une charge de pensions additionnelles pour le personnel nommé de 2,5%, j'y reviendrai, qu'on avait l'impact de tout, de l'application complète de la révision générale des barèmes. Je ne vous cache pas que cette situation nous a occasionné beaucoup d'aigreur et de difficultés, d'insomnies et nous avons pris le taureau par les cornes et nous avons agi de deux manières. D'abord, à l'égard de la Région Wallonne, nous avons eu des discussions que les diplomates appelleraient des discussions franches pour que la Région puisse prendre en considération malgré les difficultés importantes qu'elle a, dues à la situation économique et à l'instar de ce que connaît le Gouvernement fédéral, nous sommes allés nous battre pour faire simple. Et on a obtenu alors là la compensation du Plan Marshall, dans la convention sectorielle qui prévoyait un nombre limité de nominations on a pu obtenir des moyens financiers. Au niveau fédéral, on a un projet d'arrêté royal pour plus d'un million qui financera les agents du RINSIS, vous savez que ce sont les agents du 100 et 101 mais qui s'occupent de toute la Province pour le moment c'est nous qui payons, et nous avons eu une bonne surprise qui est un meilleur rendement de l'IPP d'environ 750.000 euros, j'en dirai un mot dans un instant. Alors, là je dirai ce sont les éléments extérieurs qui nous permettent quand même de réduire d'une manière importante ce déficit. Et puis, comme je vous l'indiquais il fallait que nous fassions des efforts intérieurs. Alors, on a pris un certain nombre de mesures comme par exemple le non-remplacement des départs naturels et le non-remplacement des absents pour congés de maladie et des accidents de travail pour environ 800.000 euros. Pour vous donner l'ordre de grandeur de ce dont on parle, de mémoire c'est quelque chose qui tourne, on va le voir tout à l'heure mais l'ensemble des frais de personnel est de l'ordre de 90 millions pour le CPAS et la Ville, 62.000 millions pour la Ville, 90 millions, on a fait une économie d'un petit pourcent en évitant de remplacer systématiquement, le mot systématique est important, parce que certains départements, on a parlé tout à l'heure de pouvoir garder tous les documents dans les archives, si on parlait du département des marchés publics, c'est clair qu'il y a 2-3 endroits où nous

serons bien obligés d'engager des personnes appropriées pour certaines fonctions. Alors, on a aussi beaucoup discuté avec la Police en termes d'organisation pour que les prévisions initiales qui étaient une augmentation d'un million puissent être revues à la baisse et finalement c'est le transfert dont vous verrez les effets lors du Conseil de Police qui est de 400.000 euros, ce qui a été une différence importante. Nous avons aussi indiqué au gestionnaire du hall Loto Mons Expo que dorénavant il devait vivre à l'équilibre, ce qui nous permet d'économiser 400.000 euros, la Régie Foncière où là aussi et on tient note de ce que a indiqué notamment M. HAMBYE, il faut un gain de 500.000 euros par rapport au déficit et donc là il y a un effort à accomplir. Les frais de fonctionnement en général, nous les avons réduits donc on a serré la ceinture un peu partout pour l'ordre de 700.000 euros. Les subsides, vous l'indiquiez Madame tout à l'heure, aux associations, c'est vrai, de l'ordre de 5% pour ce qui est festif, sportif et culturel, tout le monde se serre la ceinture, c'est un peu sous forme de slogan que je le dis mais on a voulu être équitable dans tous les domaines avec des conséquences que je vais évoquer. Et comme vous le voyez dans les dossiers de 20 à 33, oserais-je dire que pour le Collège on est allé essayer quand même pour les pylônes, les guichets bancaires et quelques redevances dont on peut discuter et dont on discutera mais qui sont à l'échelle du budget de la Ville et du CPAS, véritablement des éléments d'ajustement, nous avons essayé là aussi de faire en sorte qu'il y ait un petit effort de 200.000 euros. Tout ceci nous conduit à quoi ? Nous conduit à ce que, après ce qu'a indiqué le Président du CPAS, la Ville a des recettes pour environ 146 millions et des dépenses pour 149 millions, en d'autres termes, nous avons finalement non pas 12 millions comme nous l'avons traîné pendant plusieurs mois mais nous présentons au Conseil communal un budget avec un déficit de 3.070.220 euros. Alors, ces 3 millions représentent environ 2% des dépenses totales de la Ville et 1,4% si on cumule Ville et CPAS, ce que je pense nous devons faire. Alors, on pourrait dire, avec un résultat comme celui-là, ce n'est pas si mal finalement compte tenu des grandes difficultés internationales, difficultés du fédéral, difficultés de la Région, mais on se doit d'être honnêtes et de dire la vérité. Nous avons prévisionné car nous savons dès à présent que nous aurons des difficultés demain. Une des difficultés évoquée par le Président du CPAS c'est que le taux d'augmentation de cotisation pour les pensions des fonctionnaires nommés. Vous savez le système, aujourd'hui donc la Ville paye 20% et le fonctionnaire lui-même 7 - 7,5%. La caisse de pensions, celle qui nous intéresse, la caisse de base, est en déficit et il aurait fallu que la Ville monte à 27%. Après des

discussions, compte tenu du contexte général, le Ministre Daerden a obtenu de ses collègues du Gouvernement fédéral, que cette augmentation soit limitée à 2,5% mais 2,5% cette année-ci et ils sont allés puiser dans les réserves de l'ONSS-APL Caisse n° 1 mais cela ne peut pas continuer comme cela jusqu'à la fin des temps, donc nous ne savons pas comment le Gouvernement fédéral va réagir l'année prochaine mais une chose est certaine, c'est qu'on a là une épée de Damoclès et qu'il serait déraisonnable de ne pas en tenir compte dans le budget et de ne pas provisionner. Gestion de la piscine, Dieu sait si elle est demandée, souhaitée et absolument indispensable avec tous les efforts que l'on fait, il en coûtera quand même quelque 700.000 euros par an. Il y a aussi cette manne qui est venue de l'additionnel des impôts aux personnes physiques, on a là enregistré un plus intéressant mais ce plus est-ce que c'est l'enrichissement des montoises et des montois ou est-ce simplement l'accélération due à l'informatique et d'autres ? Mais bon, on aimerait imaginer que ce soit l'enrichissement mais par prudence, on n'exclut pas que la vitesse d'enrôlement puisse jouer un effet. Bon, c'est encore un poste que nous devons garder en tête parce que quand on fait le budget de cette année-ci, il faut avoir un œil sur bien sûr l'avenir immédiat. L'attitude des gouvernements fédéral et régional, tout le monde espère que la situation générale va s'améliorer mais bon, personne ne dit que l'amélioration sera suffisante pour que le Gouvernement fédéral continue à rester modéré notamment avec la Politique des Grandes Villes, notamment avec les 2,5% d'augmentation pour les pensions des fonctionnaires, nous n'en savons rien. Mais la prudence nous impose d'en tenir compte qu'il y a là de vraies incertitudes. Ne parlons pas de la Région Wallonne où l'Olivier fait face à vraiment des difficultés financières, moins 3% à tous les organismes d'intérêt public, on sert la ceinture partout et là aussi, il y a une politique qui a consisté à véritablement serrer cette ceinture d'un cran. Voilà, tout cela on doit le savoir, nous en avons tenu compte et en tenant compte de ce que je viens d'indiquer le budget se présente avec un déficit de 3 millions, un déficit qui ne posera pas de problème au niveau régional parce que la Région, après de longues discussions, admet maintenant que même des villes comme les nôtres qui sommes des villes sous plan d'assainissement, nous puissions présenter momentanément un budget en équilibre, la marge de déficit qui peut être admise par la Région est de 3,7 millions, nous présentons avec 3 millions mais avec une condition, nous devons dans les 6 mois, présenter un plan qui est un plan de gestion qui nous permet de retrouver l'équilibre comme le fédéral en 2015. Bien alors, Mesdames, Messieurs, chers collègues, je vais entendre bien entendu,

il ne manquerait plus que cela, toutes les remarques, les suggestions, les critiques mais nous présentons le budget de la Ville 2010 sans aucun licenciement collectif et sans taxes nouvelles pour les citoyens, ni en matière d'additionnels d'impôts des personnes physiques, ni en matière de précompte immobilier. Par les temps qui courent, le fait de pouvoir réaliser un budget en tenant compte des incertitudes et en s'inscrivant dans ce qui est admissible à la Région Wallonne sans qu'il y ait un accroissement de la fiscalité chez les citoyens, dans les deux domaines les plus sensibles, l'IPP et les précomptes immobiliers, je dois vous dire qu'on vous présente le budget avec une relative satisfaction. Alors, si on regarde ce qu'il convient de faire et les projets, j'indiquais tout à l'heure, alors que nous sommes tenus par un plan de gestion à présenter, nous le présenterons dans les délais, que nous avons beaucoup travaillé avec les services de l'Administration et que notre intention est de procéder à un redéploiement de l'ensemble de l'Administration communale en synergie avec le CPAS car nous voulons vraiment poursuivre la qualité des services et il faut un meilleur service au citoyen au moindre coût, meilleur service, moindre coût, qu'il faut une organisation plus efficace encore que celle que nous connaissons et nous pensons qu'il y a moyen de gagner en efficacité et des agents communaux, de la Police, du CPAS qui se sentent bien dans une organisation redéfinie. Pour le redéploiement des services communaux, on conçoit et on travaille sur 9 départements et une série de services rattachés au Secrétaire Communal, parmi les services, je ne vais pas les citer tous, mais par exemple, les Marchés Publics, l'Informatique, les Affaires juridiques, et puis nous avons alors le regroupement CPAS et Ville de tout ce qui est le Management et la Gestion des Ressources Humaines. Pour ce qui est des Travaux aujourd'hui, Travaux et Aménagement du Territoire s'imbriquent. On voudrait clairement faire un département Aménagement du Territoire et les Permis avec leurs spécificités et le Service des Travaux, étant entendu qu'il y aura non seulement des comités de direction de l'ensemble des hauts fonctionnaires mais aussi des comités de direction d'un certain nombre de départements qui doivent tout naturellement travailler ensemble. La Régie Foncière qui aurait la gestion alors de tous les biens communaux. Les services extérieurs, on en a pas mal mais on voudrait les regrouper, que ce soit tout ce qui concerne les arts plastiques, les musées, le tourisme, la communication, il y a là un foisonnement de petits services. La sécurité avec l'incendie, la Gestion Financière avec bien sûr le département de Gestion Financière et les Assurances, on mettrait toutes les assurances à la Gestion Financière. L'Enseignement qui verrait aussi les Bibliothèques retrouver le département de l'Enseignement parce que

nous constatons que ce sont essentiellement des jeunes enfants qui utilisent les bibliothèques. L'Etat-Civil et la Population et le dernier département la Prévention. Alors, en peu de mots, quels sont les grandes priorités si on regarde globalement ce que fait la Ville-CPAS? Eh bien la première des priorités c'est la dimension sociale parce qu'on a le CPAS plus un certain nombre d'éléments de la Ville, ça représente plus de 70 millions. La deuxième priorité, c'est la sécurité des citoyens. Nous dépensons quelques 25 millions d'euros, c'est-à-dire un milliard de francs belges et on ne parle que d'un an, donc, on parle de l'année 2010 qui est la dotation pour la Zone de Police et les Pompiers. La troisième priorité c'est la propreté. La propreté avec les 4,5 millions que nous versons à l'IDEA plus ce que nous devons faire nous-mêmes avec nos camions, nos ouvriers et nos balayeurs et tout ça revient également à un montant comparable. On en a pour environ 9 millions tant on est obligé de passer une deuxième fois pour garder la Ville propre. La Culture où je vais dire un mot dans un instant, mais la Culture, on dépense 13 millions et on a 12 millions de subventions. Et donc, parfois j'entends des critiques comme quoi nous serions positionnés d'une manière trop forte – et j'y reviendrai – mais il faut savoir qu'on fait de grands efforts mais qu'on va chercher des moyens de subventionnement partout où l'on peut, bien entendu ça nous fait quand même une différence. Le Développement Durable, où l'on travaille beaucoup. L'Echevin des Travaux pourrait en parler, on a maintenant en chantier énormément d'aménagement pour réduire la consommation d'énergie fossile avec aussi la volonté d'utiliser des énergies renouvelables, on a un conseiller en Développement Durable parce qu'il n'y a pas que cet aspect matériel, il y a toute la mentalité, la consommation, l'inclusion dans les Marchés Publics de clauses environnementales, etc. donc, on avance, je dirais, vraiment avec cette volonté d'être exemplaire. Une des difficultés qu'on rencontre et que je me dois de le dire, c'est qu'on en est au 4<sup>e</sup> examen pour avoir "la Madame" ou "le Monsieur Energie", bon, c'est résolu à travailler avec des gens de qualité, mais il faut savoir qu'il y avait un certain nombre de personnes, ingénieurs qui, une fois qu'ils avaient vus le traitement qu'on payait à la Ville, sont allés ailleurs parce qu'il y a eu une demande considérable pour le moment de ce profil-là, on doit conseiller d'ailleurs aux jeunes de faire des études scientifiques et de ne pas avoir peur d'aller dans des écoles d'ingénieurs, ingénieurs haute école et ingénieurs civils, ils sont quasi sûrs de trouver un emploi et un emploi rémunéré. Alors, la Politique des Grandes Villes maintenue actuellement par le Fédéral avec cette concentration sur Jemappes et on prendra aussi quelques moyens pour Havré. Le Sport avec le MOHA où l'on poursuit nos travaux et la

piscine. La revitalisation urbaine notamment à Jemappes. Nous avons en chantier, je le rappelle, 20 projets européens, soutenus par l'Union Européenne pour un montant de 107 millions qui représentent 90 %. Et là, encore une fois je dirais qu'on ne peut pas rater le coche, c'est maintenant que nous avons, après avoir présenté une trentaine de dossiers, 20 sont retenus, on a les moyens financiers, on devra mettre les 10 % malgré la situation difficile, mais si on ne le fait pas maintenant, dans 4 ans, on n'aura plus cette faculté-là et bien entendu, les investissements ne se feront pas avant qu'on ne retrouve meilleure fortune dans 20, 30, 40 ou 50 ans. J'imagine que l'ensemble de ce Conseil aura changé de physionomie. Et donc, là, on travaille avec notamment le centre du Congrès, on a parlé du centre du Design, il y a un instant. Le Mont de Piété qui faut quand même qu'on achève puisque vous savez que nous voulons en faire un centre d'interprétation pour le Mont de Piété. Saint-Nicolas, je ne vais pas indiquer à certains à quel point on ne peut plus continuer dans l'état où nous sommes. Et on ne s'arrête pas d'ailleurs, je dois vous le dire, au projet européen. Pour le moment, on discute avec le Ministre du Tourisme et on va travailler aussi sur le Centre d'Interprétation de l'Histoire Militaire. On en a beaucoup discuté. On travaille avec Monsieur MILLER, entre autres, où nous allons vraiment tenter d'en faire quelque chose de très grande qualité, en particulier à la Machine à Eau et où nous ferons revivre cette légende importante et connue qui est la Légende des Anges, cette légende qui, je le rappelle, a pris court lors du début de la Guerre 14-18, quand les Britanniques sont arrivés, ont gagné une bataille tactique, on fait reculer les Allemands, les Britanniques étaient trois fois moins nombreux que les Allemands et ils ont réussi à repousser les Allemands, et si on en croit certains hauteurs, ils auraient vu à travers le ciel, dans les nuages, les nuages s'écartaient, un bleu venir, et on a vu des anges avec des ailes énormes, parler et encourager et faire en sorte que les Britanniques ne ressentent plus la douleur qu'ils ressentaient pour pouvoir continuer. Mais je rappelle que nous avons un cimetière avec un nombre important de gens morts et que Mons a cette caractéristique d'être le lieu où les soldats Britanniques ont été les premiers à tirer et les derniers à tirer, ce qui est, sur le plan de la mémoire, un élément important qui vient s'ajouter à la Guerre 40-45, il y a d'autres événements, on y travaille. Encore un mot, je ne serai pas beaucoup plus long. Mons Capitale Européenne de la Culture. Alors, le dossier en est à ce stade, le dossier final est rédigé, il est confidentiel, pourquoi est-il confidentiel? Parce que nous sommes tenus par les membres du jury à ne pas dévoiler le contenu tant que le jury ne s'est pas prononcé, donc on a travaillé avec des équipes, du mieux qu'on pouvait. Le dossier sera remis juste avant Noël, donc



vraisemblablement fin de cette semaine, ou lundi ou mardi. Là-dedans il y a énormément de choses. Quatre membres du jury viendront à Mons dans la première quinzaine de février et le lendemain de leur visite le jury de 13 membres, 7 européens (non belges), 6 belges (3 flamands – 3 francophones) se réunissent, nous entendent. Ce sera la deuxième fois que nous allons défendre le projet et puis décideront. Sommes-nous Capitale Européenne de la Culture? A ce stade, non! A-t-on des chances? Oui! Est-ce que c'est définitivement acquis? Non! Il va falloir se battre! Mais là où je voudrais attirer votre attention, c'est que le projet n'est pas uniquement culturel, il est culturel bien entendu, mais je voudrais juste que vous me suiviez un instant pour bien mesurer les effets démultiplicateurs. Nous aurons mis en 2015 de la Ville 3 millions d'euros. Le budget de la Fondation est 25 fois plus important que cela. Ce sera 77 millions dont nous avons l'assurance d'en avoir déjà plus de 70 par les différents pouvoirs subsidiaires. Donc, en mettant 3 millions, nous aurons 75 pour faire simple, ce sera 77 parce qu'on ira chercher de l'argent dans le privé, mais disons 75 millions dans la Fondation. Et Lille 2004 montre que quand la Fondation Lille 2004 a dépensé un euro, il a généré un chiffre d'affaires de 6 euros, par l'apport, bien sûr, du privé et de toute autre association qui vient se greffer aux événements. Et donc pour 3 millions, nous aurons 75 millions dans la Fondation qui deviendront 450 millions de chiffres d'affaires en 2015. Donc, le rapport entre 1 € que nous mettons en tant que montois et montoises et le chiffre d'affaires espéré est de 1 à 150. Alors, peut-être sera-t-il 120, mais je veux dire qu'on est là dans un projet qui, je pense, à l'instar du Car d'Or, devrait être soutenu à bout de bras. La campagne de resensibilisation a commencé. On compte plus de 11.000 ambassadeurs, on a des ambassadeurs économiques, on retravaille avec les associations, avec les artistes, avec les citoyens et le tronc de projet qui est déposé est bien un tronc. Là-dedans il y a des grands noms, bien entendu, que vous connaissez, il n'y aura pas de secret qu'on va travailler sur des gens comme Van Gogh ou bien Roland de Lassus, etc. mais ce n'est qu'un tronc! En d'autres termes, la porte est ouverte à tout projet venant d'individus, venant d'artistes même isolés et venant des associations sachant que nous sommes tenus par une directive, un règlement européen qui dit qu'on ne peut travailler dans le label d'une capitale européenne de la culture que si on présente des projets qui soient pluridisciplinaires et de préférence transfrontaliers avec d'autres associations. Voilà un peu, chers collègues, où l'on en est. On continuera la piscine, la crèche de l'Ile aux Oiseaux, la gare où le Gouvernement, l'Olivier, a pris la décision du financement de la partie "bus" et donc après une discussion que j'ai eue, il y a à peine trois semaines,

avec Monsieur CALATRAVA, fort de ce que l'on a entendu, ce sera selon ses dires l'une des gares les plus écologiques que l'on puisse réaliser aujourd'hui. Ça deviendra une éco-gare passerelle multimodale avec le parking en sous-terrain. On continuera avec les projets touristiques et commerciaux. Je ne vais pas entrer dans le détail qui rentre dans la philosophie. Voilà, mes chers collègues, donc, c'est un budget qui a été pour le Collège, un des plus difficiles à réaliser, nous venons avec un déficit de 3 millions, un déficit acceptable mais il n'y a pas de taxe nouvelle pour les citoyens et il n'y a pas de licenciement collectif. Voilà un peu le résultat de nos travaux. Monsieur l'Echevin.

M. Richard MILLER, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre, après l'exposé très complet, très dense qui vient d'être fait par notre Bourgmestre, je vais me limiter, moi, à certains aspects qui sont plutôt liés à la technique budgétaire. Monsieur le Bourgmestre vient de le dire, ce budget a été extrêmement difficile à élaborer et j'ai essayé, comme je le fais chaque année, de trouver un terme pour qualifier ce budget. Alors, est-ce que c'est dû à la Légende des Anges qui vient d'être évoquée, ou bien est-ce dû à l'ambiance du marché de Noël créé par mon voisin, Nicolas MARTIN? Voilà, donc, le mot que j'ai trouvé, chers collègues, est celui de "miraculeux". Le budget 2010 de la Ville de Mons, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Chers Collègues, est un budget que je dirais "miraculeux" à la condition aussi de se souvenir qu'il est écrit également, et ce n'est pas Monsieur HAMBYE qui me démentira, dans la Bible: "Aide-toi et le Ciel t'aidera"! Alors, pour nos concitoyens, le budget 2010, malgré une situation difficile ne prévoit pas, je le répète, d'augmentation des additionnels à l'impôt des personnes physiques. Nous demeurons à 8 %. Je signale que la circulaire ministérielle permet de monter à 8,8 %, ce que nous ne faisons pas! Donc, beaucoup de villes et de communes de Wallonie, communes aussi avoisinantes présentent un taux plus élevé que la Ville de Mons. Il n'est pas négligeable non plus de signaler que depuis la mise en place de l'actuelle majorité PS-MR, c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, bientôt depuis 10 ans, ce taux n'a jamais augmenté, ni au niveau de l'additionnel, ni au niveau des centimes additionnels au précompte immobilier. Vous levez les yeux au ciel, Monsieur HAMBYE, mais vous pouvez aller vérifier, c'est exact! Pour les services de la Ville, il n'y aura pas non plus cette année de vague de licenciement collectif! Au contraire, nous assumons la dernière phase de la RGB, c'est-à-dire une augmentation de 15 % accordée aux agents contractuels ainsi que l'adaptation du pécule de vacances à 92 % du salaire mensuel brut pour tous les agents. Alors, pour l'avenir, nous avons veillé, à travers ce budget, à poursuivre la politique d'investissements de la Ville. Mes collègues, le

Bourgmestre et moi-même, avons veillé à ne pas entraver les investissements, visant à développer l'activité dans le Grand Mons. Mais nous l'avons fait aussi en évitant de mettre en place un effet boule de neige au niveau des charges financières. Alors, un autre aspect, je l'ai dit, je resterai plutôt sur la technique budgétaire, sur les chiffres, depuis plusieurs années, celles et ceux qui suivent la préparation de notre budget savent que nous recourons à la technique qui est autorisée par la Tutelle, des provisions. On nous a souvent reproché, plus particulièrement à moi-même en tant qu'échevin du budget, de vider ces provisions. Eh bien, cette année, ce n'est pas le cas, puisqu'au contraire, les provisions sont reconstituées et reviennent à un montant que beaucoup de communes pourraient nous envier de 5.614.000 euros. Par ailleurs, nous avons également aussi, à un certain moment, débattu de l'utilisation d'un recours à un fonds de réserve, nous reconstituons un fonds de réserve de 10 millions d'euros. Un fonds de réserve reconstitué qui ne pourra être utilisé que les années 2011 et 2012. Je regarde Monsieur VISEUR en le disant parce que vous m'aviez interrogé, tout à fait légitimement Monsieur VISEUR en disant: "il y a 10 millions qui apparaissent, est-ce que vous allez aller vers un déficit de 10 millions d'euros? On comprend bien que cela va être arithmétique". Donc, ce n'est pas cela, je vous avais dit "non", nous travaillons à l'élaboration du budget et il y a donc la reconstitution de ce fonds de réserve et des provisions pour 5.600.000 €. Mais le plus important n'est pas là. Le plus important, il consiste en ceci et cela a été dit par notre Bourgmestre, pour pouvoir engranger ces résultats, pour pouvoir présenter ce budget à caractère « miraculeux », nous nous sommes tenus de présenter à la Région Wallonne un plan de gestion. On pourrait faire remarquer que nous aurions pu utiliser, comme nous l'avons fait les années précédentes, les provisions pour présenter un budget en équilibre encore cette fois-ci, mais en faisant cela, nous allions alors donner le sentiment que les choses pouvaient continuer à se développer, à se poursuivre durant l'année budgétaire 2010, ce n'est pas la volonté du Collège, nous voulons mettre en place, et nous y travaillons activement, un plan d'économie qui a été présenté par le Bourgmestre et un plan de restructuration du personnel. Alors, le déficit estimé, M. le Bourgmestre l'a dit, au début de nos travaux, était de l'ordre de 12 millions d'euros, je précise qu'en tant qu'Echevin, les premières estimations flirtaient avec le déficit de 15 millions d'euros! Notamment, cela a été dit, en raison des pertes des dividendes Dexia, Dexia, le Holding Communal dont je rappelle que nous avons dû contribuer à son refinancement, diminution des dividendes énergétiques par rapport à 2007, augmentation des cotisations patronales pensions et

non-indexation de notre part du Fonds des Communes. Alors, voilà, nous avons démarré l'élaboration du budget avec ces chiffres alarmants et bien, petit à petit, à force de travailler et je tiens à remercier, non seulement mes collègues du Collège mais je tiens aussi à remercier particulièrement les services notamment M. Pierre URBAIN qui est notre Secrétaire communal, M. Philippe LIBIEZ et M. Patrick QUENON. Nous avons pu alors, à force de passer des heures sur ce budget, commencer... Le Bourgmestre l'a rappelé mais je vais en dire un mot, il y a également eu un ensemble de bonnes nouvelles qui sont arrivées, majoration du Fonds des Communes de 370.000 euros, compensation dans le cadre du Plan Marshall : 924.000 euros, intervention de la Région Wallonne dans la convention sectorielle, augmentation du rendement de l'IPP de 3,7%, c'est-à-dire 744.000 euros. On peut évidemment s'interroger, M. le Bourgmestre a pointé cette préoccupation, on peut se poser la question de savoir si cela est dû à un meilleur enrôlement ou bien s'il y a une augmentation de la richesse sur l'ensemble de la Ville, nous le saurons dans les mois à venir, au moment où nous clôturerons les comptes mais il faut bien constater que déjà à la modification budgétaire 2009, l'augmentation du rendement IPP était extrêmement importante et extrêmement intéressante, c'est d'ailleurs cela qui nous permet en partie de réalimenter nos provisions. Une recette supplémentaire pour le RINSIS, cela a été dit, hausse de dividendes énergétiques. Alors, à toutes ces bonnes nouvelles, nous avons ajouté une série d'efforts : réduction des frais de fonctionnement par rapport aux demandes des services, nous leur avons imposé de se serrer la ceinture encore pour 700.000 euros. Je dis juste au passage que ce sont quand même des économies qui s'ajoutent déjà à celles que nous avons déjà opérées les années précédentes, nous avons souvent demandé, cela devient maintenant une espèce de plan pluriannuel de réduction des dépenses de fonctionnement, mais nous l'avons encore fait cette année. Nous avons maintenu la dotation au CPAS, M. BARVAIS en a parlé, limitation de l'augmentation demandée par la zone de Police, limitation des charges d'investissements, je l'ai dit, nous avons voulu éviter l'effet boule de neige et enfin, une réduction des subsides accordés aux associations sportives, culturelles et festives. Alors, un plan de gestion, c'est la condition sine qua non qui nous a été imposée par la Région Wallonne et j'insiste sur cet aspect des choses, nous avons voulu, nous avons opté pour la technique de présenter un budget en déséquilibre à l'exercice propre en conservant nos provisions. Alors, déséquilibre à l'exercice propre de 3.070.000 euros alors que la Région nous autorisait un déséquilibre de 3.700.000 euros. Un point simplement, une analyse qui m'est plus

propre, disons, si on examine l'évolution du budget communal de la Ville de Mons sur les 10 dernières années, on constate que, à chaque année, chaque année, à chaque budget, nous avons présenté un budget en équilibre mais un équilibre qui était dû à une aide Tonus et à l'utilisation, à une compensation en utilisant les provisions et donc, il y a eu un déficit important de notre Ville et si je reprends des exemples, en 2002-2003 par exemple, 2004 : 8.610.000 euros, 7.890.000 euros en 2005, 6.935.000 euros en 2006, 6.900.000 euros en 2007 etc. et chaque fois, nous avons compensé Aide Tonus et provisions. Et donc, cette année, Mesdames, Messieurs, le budget est présenté avec un déséquilibre de l'ordre de 3.070.000 euros, compensé par le boni global, cela permet, comme le Bourgmestre l'a souligné à plusieurs reprises, mais je crois effectivement que c'est une bonne nouvelle pour nos concitoyens, cela permet de ne pas augmenter les taxes, il n'y a pas d'augmentation du taux à l'IPP, il n'y a pas d'augmentation des additionnels au précompte immobilier et il n'y a pas de licenciement collectif dans notre Administration. Raisons pour lesquelles, je pense que ce budget vient particulièrement bien à son heure en étant présenté en fin d'année, un petit peu sous forme de « cadeau ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Voilà, je vous en prie, à vous la parole.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : M. le Bourgmestre, on organise le débat comment ? L'intervention générale des chefs de groupe...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je pense qu'on peut prendre l'intégralité et puis on votera les points les uns après les autres.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Parce qu'il y a le CPAS, la Régie Foncière englobée dans le débat, je suppose ?

Sortie de M. BAILLY = 38 présents

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, c'est cela. Sauf si vous voulez les scinder ?

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Mais non, au fur et à mesure du débat, je suppose.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Exactement, je vous en prie. Allez-y.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Je commence alors ? Ok. Bien, le budget 2010 que nous examinons, c'est le 10<sup>ème</sup> que nous examinons depuis que cette majorité dirige la Ville de Mons. Parce que, depuis 2001, les partis sont les mêmes et même les hommes et les femmes, à l'exception du remplacement de M. Jean-Claude CARPENTIER, bien sûr malheureusement décédé, à l'exception aussi de l'intérim de Mme COLINIA aux finances, les personnes sont pratiquement les mêmes, à peu de choses près. Alors, autant dire que c'est la stabilité absolue, d'ailleurs les élections de 2006 n'ont rien changé à cela, sinon avec l'anecdote de l'arrivée du Front National mais

particulièrement décimé depuis de longs mois et années, au moment du budget on ne le voit même plus, il était déjà silencieux, maintenant, il l'est complètement ! Alors, 10 budgets, cela se fête ou en tout cas cela devrait se fêter. Alors j'ai eu l'idée d'aller voir ce qu'en disaient deux des principaux protagonistes de l'époque, c'est-à-dire M. DI RUPO et Mme COLINIA, des extraits du PV du Conseil du 12 février 2001 puisque c'est à cette époque-là que nous avons discuté du budget 2001. M. DI RUPO disait : « durant cette année 2001, le déficit réel au budget sera de 244 millions, mais nous bénéficions d'un report ponctuel d'une centaine de millions, ce qui nous permet de présenter un budget avec 144 millions ». Et Mme COLINIA disait : « nous avons grappillé, nous avons raboté dans un certain nombre de domaines et je vous expliquerai la méthodologie que nous avons utilisée, ce qui a permis au budget d'être présenté à moins 144 millions », on était évidemment encore en francs belges. Neuf années ont passé et aujourd'hui, la note de politique générale, dont je tiens d'ailleurs à dire au passage qu'elle s'est améliorée et que nous l'avons eue cette année dans des temps qui étaient tout à fait praticables et donc là c'est un bon point certainement mais cette note de politique générale commence par la phrase : la situation budgétaire et financière de la Ville, assortie des perspectives assombries par la récente crise économique a amené le Collège communal à étudier certaines mesures à mettre en œuvre pour y pallier. Ce ne sont pas exactement les mêmes mots mais c'est de toute façon exactement la même idée et la même réalité. En 2001, la majorité nouvelle disait pis que pendre de l'impécuniosité de ceux qui l'avait précédée, il y avait même des réunions publiques pour expliquer aux citoyens combien les finances de la Ville étaient difficiles et on parlait en francs belges bien sûr, d'un trou de 1,7 milliard. Bien, aujourd'hui, 9 ans plus tard, le déficit prévu à l'exercice de 2010 est de 3.070.000 euros et pour pouvoir comparer aux 144 millions dont parlaient M. DI RUPO et Mme COLINIA, j'ai remis la somme en francs belges, c'est-à-dire 123 millions. Donc, à peu de chose près, on est dans le même déficit qu'il y a 9 ans, il y a 10 budgets. Si la majorité d'ailleurs devait changer aujourd'hui, les nouveaux bourgmestre et échevins auraient beau jeu de se gausser de l'impécuniosité de ceux qui les ont précédés, les discours seraient déjà tout écrits, il suffirait de réécrire ceux de 2001. Et pourtant, pendant ces 9 années de l'argent il en a plu sur Mons, il y a eu les subsides du Phasing Out et des Convergence, ceux du Fédéral en particulier pour la Politique des Grandes Villes, ceux de la Région Wallonne avec le Plan Tonus et l'augmentation d'ailleurs substantielle de la part du Fonds des Communes. Vous avez-vous-même rappelé tout cela. Alors, pourquoi dès lors, la

situation est-elle toujours aussi mauvaise ? Soyons de bons comptes, je crois qu'il faut faire la part des choses. Les subsides européens et de la Région, dans le cadre du Phasing Out et des Convergence, cela, cela ne pouvait pas être des sources d'économies, c'était au contraire, des sources de dépenses nouvelles puisque pour financer les projets subsidiés en question, il fallait payer quand même 10%. Alors, que 10%, vous vous êtes dits il faut profiter des opportunités, bon, d'accord mais 10% sur des sommes importantes et même très importantes qui ont toutes dû être empruntées, cela fait quand même beaucoup. Et ces dépenses-là étaient considérées et sont toujours considérées comme hors quota, c'est-à-dire qu'elles sont sans limite. Bon, n'empêche qu'il faudra quand même et qu'il faut encore pendant longtemps les rembourser. Mais, en plus, la quantité de projets est telle que les services de la Ville sont noyés et le suivi doit être confié systématiquement à des services extérieurs, services payants bien sûr, et on a ainsi accumulé les marchés de services, les missions d'auteurs de projets, les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrages, les études d'orientation de caractérisation, les missions de programiste, je n'avais jamais entendu ce mot-là, qui alourdissent évidemment les budgets et les dépenses de la Ville. Donc, ces subsides - Phasing Out, Convergence, etc. - ont été plus sources de dépenses que d'économies. Par contre, le Plan Tonus, lui, devait nous permettre de revenir à l'équilibre au cours de ces années 2009-2010 d'ailleurs, équilibre qui devait être conforté par l'augmentation de la part du Fonds des Communes. Alors, là la Région Wallonne y est allée généreusement de sa poche, je crois qu'on peut le dire et notamment et pas seulement lorsque notre Bourgmestre empêché était aussi Ministre-Président. Mais l'aide de la Région ne s'arrête pas là parce que savez-vous combien il y a aujourd'hui dans le personnel communal d'agents sous statuts APE et PTP, c'est-à-dire ceux qui sont partiellement payés par la Région ? Et bien, en 2008, puisque je tire cela du rapport de 2008, il y avait 727 APE, 114 PTP + encore 7 dans le cadre du Maribel social et 54 dans le Plan Activa, cela faisait 902 agents subventionnés sur un totale de 1.612, donc 56% du personnel de la Ville est subventionné. Et à côté de cela, il y avait 534 statutaires, cela ne faisait que 33%. Cela représente des millions d'aide supplémentaire parce que Mons bénéficie de 1.612 points APE et cela représente, selon mes calculs, environ 4,5 millions d'euros. Et bien, malgré toutes ces aides, nous sommes aujourd'hui quand même en déficit parce que la Ville, de mon point de vue, se comporte comme un ménage surendetté qui dit que dès qu'il a fini de rembourser un emprunt, on se dépêche d'en contracter un autre. En 2009, nous avons remboursé 8.697.000 euros mais nous avons souscrits 9.348.000

euros de nouveaux emprunts, donc cela fait 650.000 euros supplémentaires sur l'année 2008. Bien sûr, la Ville est un pouvoir public et n'est pas là pour faire des bénéfices mais pour rendre des services aux citoyens, il n'y a donc pas lieu de capitaliser, on est bien d'accord. Mais, continuer à se fragiliser à tel point, c'est vraiment un réel pari sur l'avenir. La grande majorité de ses emprunts est à 20 ou 30 ans et on en a même trouvé assez exceptionnellement à 50 ans et tout cela pèsera lourd sur les générations qui nous suivent. Parce que, et là je reprends pratiquement les paroles de M. le Bourgmestre : les pouvoirs subsidiaires, c'est-à-dire la Région et le Fédéral, sont eux-mêmes en grande difficulté budgétaire et vont devoir faire face à des défis économiques, sociaux et écologiques énormes. Ils auront donc du mal de continuer à aider les pouvoirs locaux comme actuellement. D'ailleurs on voit depuis plusieurs années, le Fédéral qui transfère des charges multiples vers les pouvoirs locaux, nous en avons souvent parlé et par ailleurs, je crois que Mons ne sera pas toujours la petite gâtée qu'elle a été depuis quelques années et que nous devons nous attendre un jour ou l'autre à des retours de bâtons. C'est pourquoi il faut, je crois, impérativement, garantir l'avenir en donnant des marges de manœuvre à la Ville qui ne peut plus dépendre autant qu'elle le fait des pouvoirs supérieurs. Nous attendons donc de voir le plan de gestion dont vous nous avez parlé, c'est le énième plan de gestion, ce n'est pas le premier, puisque le précédent dans le cadre du Plan Tonus devait déjà nous amener à l'équilibre maintenant. Alors, après ces considérations d'ordre général, je veux aborder quelques points particuliers qui me tiennent plus spécialement à cœur. Les subsides aux asbl on en a parlé, j'avais fait la remarque lors d'un dernier Conseil, que l'asbl Monsport engrangeait en bénéfices les subsides qu'elle reçoit de la Ville, je suppose que c'est suite à cela que la dotation de cette asbl a été rabaissée, cela me paraît correct quitte à revoir la mesure si cela se justifie ultérieurement, ce n'est pas définitif. Mais j'avais fait la même remarque à propos de Tanks in Town un peu plus tôt et donc mes collègues ont demandé un screening des subsides alloués aux asbl mais je n'ai pas vu si la remarque à propos de Tanks in Town avait été prise en considération, est-ce que les activités de cette association seraient intouchables ou bien est-ce que les subsides ont été diminués ? Alors, un autre point qui me tient à cœur aussi, bien sûr, c'est le CPDD donc la Commission Participative de Développement Durable et toute la problématique d'ailleurs du développement durable. Ce que le groupe Ecolo a demandé en vain dans cette matière pendant des années lors de ses interventions, est en passe de se réaliser petit à petit, au-travers du CPDD. Alors, je dirai que c'est heureux et regrettable à la fois, heureux que cela se fasse mais



dommage que cela se fasse seulement maintenant parce que le jeu politique a empêché trop souvent de reconnaître que l'opposition pouvait avoir raison. Quoiqu'il en soit, nous nous efforçons d'être très actifs au sein de ce Conseil Participatif et je crois que je peux dire que nous voyons les choses avancer. Il faudrait être de mauvaise foi pour dire que rien ne bouge, d'ailleurs plusieurs chapitres y sont consacrés dans la note de politique générale et notamment un chapitre sur l'agenda 21. Je crois que c'est la première fois qu'il y a un vrai chapitre sur l'agenda 21 dans la note de politique générale. Mais, je remarque toutefois qu'il a fallu attendre la mi-mandature alors que cela faisait déjà partie de la déclaration de politique générale de la majorité lors de son installation. Bien, enfin c'est quand même un progrès mais la plus grande partie de ce chapitre est consacrée aux principes et avantages de l'agenda 21, les actions en cours qui sont reprises me semblent par contre encore bien timides, ce n'est pas avec cela qu'on atteindra l'objectif ambitieux qui est proclamé en page 26 de la note, de réduire la consommation d'énergie de 20% en 2012. Je souscris évidemment à l'objectif mais il faudrait alors qu'on parle dans le développement durable des actions à entreprendre plus que des actions en cours parce que celles-là ne suffiront pas. Et j'ai d'autant plus de craintes que lorsque Mons a droit à plusieurs pages dans Le Vif-Express il y a quelques mois, on y parle abondamment de culture et de toutes sortes d'autres sujets mais il n'y avait pas un mot sur les ambitions de Mons comme ville durable. Quand on achète des poubelles, par exemple, autre exemple, des poubelles publiques, nous devons insister pour que ces poubelles permettent le tri des déchets, c'était lors du dernier Conseil, nous demandions cela au moins à titre d'essai et cela nous a été promis mais pour la prochaine fois, alors je crois que les réflexes ne sont pas encore bien ancrés en matière de développement durable. Un autre point dans ce cadre là, lors de l'examen des comptes et amendements budgétaires en 2009, j'ai demandé à plusieurs reprises d'avoir l'évaluation des postes relatifs à la consommation d'énergie et donc d'avoir l'évolution de ses consommations, pas seulement en prix parce que cela, cela fluctue mais en quantité. Cela nous permettrait de nous rendre compte si le plan énergie qu'on a voté en 2008 est réellement appliqué et s'il sort vraiment ses effets. Cela m'avait été promis mais je n'ai rien vu de pareil dans les documents du dossier budget en tout cas. La question reste ouverte, l'ambition qui est de consommer 20% d'énergie en moins en 2012, soit dans 5 ans, c'est très bien mais où en sommes-nous après 2 ans ? Enfin, toujours dans le développement durable, en 2009, nous avons voté ici même un plan consommation durable. On y retrouve quelques traces dans la note politique générale,

bien sûr - commerce équitable, vêtements propres, par exemple mais nous sommes loin du compte car beaucoup d'autres mesures ne trouvent pas d'écho du tout. J'en prends quelques-unes : comptes et placements équitables, adopter un règlement communal invitant à couper les moteurs des véhicules à l'arrêt, limiter la publicité sur le territoire de la Ville, un Doudou durable notamment avec des tee-shirts du Doudou en coton bio équitable, toutes les publications de la Ville sur papier recyclé non chloré, donc voilà quelques-unes des 40 mesures qui étaient proposées dans la plan de consommation, adopté par le Collège et le Conseil mais il y en a très peu qui sont évoquées dans la note de politique générale. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, il faut une grande attention pour que les décisions prises ici soient réellement appliquées sur le terrain par l'exécutif, c'est-à-dire par le Collège. Et en plus, toutes les mesures que je viens de citer, aucune d'elle ne coûte un cent sur le plan budgétaire, donc l'argent ne peut pas être une excuse. Alors, un autre point, c'est le programme d'investissements et le budget participatif. La seule inscription en matière de budget participatif est de 10.000 euros, ce qui à mon avis, montre bien que le processus qui selon les plans initiaux qu'on nous a donnés en 2002 je crois, le processus devrait déjà être étendu à tout le Grand Mons, mais, à mon avis, le budget participatif, il est en train de s'éteindre, il n'y a pas de chapitre spécifique sur cette question dans la note, on en parle incidemment à la page 91 et on prétend que l'expérience va s'étendre à d'autres territoires mais j'ai plus des doutes, depuis le temps qu'on en parle, en tout cas je ne vois rien qui avance. En matière de culture, une remarque simplement, je ne vais pas discuter de toute la politique culturelle mais une remarque et une proposition. Je m'étonne que Mons qui est si ambitieuse sur le plan culturel et à juste titre, n'ait organisé aucune des manifestations d'Europalia Chine. Je sais bien que la Chine pose toujours un problème quant aux respects des droits de l'homme mais il faut quand même distinguer le régime politique d'une part et le peuple chinois et sa culture d'autre part. Il est trop tard pour organiser quoique ce soit dans le cadre d'Europalia mais je suggère quand même, dans les temps qui viennent, qu'on organise à Mons une exposition ou une manifestation culturelle avec, si possible, des artistes chinois dissidents. Parce que cela sera en même temps un soutien à ceux qui luttent pour un régime démocratique en Chine. Un autre point, les taxes et les redevances. Bon, le MR mais aussi M. le Bourgmestre, vous avez dit les taxes n'ont pas augmenté, moi je crois qu'il faut tordre le cou à cela, c'est vrai que les taxes n'ont pas augmenté bien sûr mais elles sont toutes au maximum parmi par la Région, à l'exception de l'IPP, l'additionnel à l'IPP, c'est vrai mais là où elles n'étaient pas au

maximum, vous les avez augmentées et vous avez d'ailleurs bien fait dans un certain nombre de cas, par exemple pour certaines d'entre-elles, les agences bancaires ou les pylônes GSM, je suis bien d'accord mais vous avez aussi augmenté les redevances que les citoyens vont devoir payer pour obtenir des documents administratifs et vous avez supprimé des exonérations, pour cela, évidemment, vous ne vous en vantez pas. Quant au précompte immobilier, il reste à 2.850, c'est vrai mais enfin, il faut savoir que le maximum recommandé par la Région Wallonne est de 2.600 donc on est déjà au-dessus du maximum, cela me paraît normal que cela n'ait pas augmenté. La Régie Foncière, bon, la note de politique générale est largement un « copié-collé » de celle de l'année passée. On y retrouve les projets de l'année passée, on se demande un peu ce qui en a été fait entretemps. D'où quelques questions : le projet du Couvent des Capucins, où en est-il ? Comment sera-t-il financé ? Est-ce qu'il y a déjà un permis de patrimoine pour cela ? L'observatoire de l'habitat on en parlait l'année passée, où est passé ce projet, on n'a l'impression qu'il n'y a rien qui a avancé, en tout cas, si on compare les notes d'une année à l'autre. Bien sûr, on prend la précaution d'assortir les projets d'expressions telles que « si les moyens humains le permettent », avec cela évidemment on peut faire une longue liste de vœux pieux. Et deux chiffres dont je peux comprendre que vous ne puissiez pas nous les donner au pied levé si vous ne les avez pas mais j'accepte qu'on me les donne ultérieurement, en 2009, combien de logements particuliers ont été mis sur le marché locatif et combien ont été vendus à des particuliers venant de la Régie Foncière, bien sûr, et combien de logements inoccupés dont la Régie Foncière est propriétaire. Enfin, pour terminer, nos deux clubs phares : le foot et le basket. Alors, première remarque, ces deux clubs sont les mauvais élèves de la classe pour entrer leurs comptes auprès de la commune parce qu'ils doivent rentrer ces comptes bien sûr puisqu'ils reçoivent des subsides mais l'un et l'autre sont très en retard puisque les derniers comptes rentrés sont ceux de la saison sportive 2005-2006. Bien, pour parler de cette problématique, j'ai d'abord essayé de connaître ce que cela coûtait exactement par an aux citoyens contribuables montois en additionnant toutes les charges de remboursement d'emprunts + les subsides directs + le personnel mis à disposition et payé par la Ville, le tout divisé par le nombre d'habitants. Alors, sauf erreur ou omission de ma part, c'est toujours possible parce que c'était quand même un calcul assez complexe et je n'ai évidemment pas un accès illimité aux comptes de la Ville, j'obtiens un résultat de 18 euros et 4 cents par habitant pour le club de football et de 7 euros et 11 cents pour le club de basket, cela représente 25 euros 15 par habitant, donc

par habitant il faut bien comprendre que c'est du nourrisson au berceau au centenaire en maison de repos, ce qui fait...

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : tous les centenaires ne sont pas en maison de repos !

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : non, tant mieux, mais ceux-là aussi font partie des habitants, c'est tout ce que je voulais dire. Alors, cela fait plus d'une centaine d'euros pour une famille moyenne de 4 personnes. Et cela c'est sans compter les investissements qui étaient payés par la Région Wallonne puisque les citoyens montois font évidemment partie des contribuables de la Région Wallonne. Je vais d'abord répéter notre position de principe, ce n'est pas au pouvoir public de financer, ce que j'appelle le sport business qui charrie des sommes colossales en transferts, en rémunérations, en avantages de toutes sortes pour payer grassement au total des joueurs venus d'un peu partout puisque ce ne sont pas des joueurs de chez nous en général. La mission des pouvoirs publics est à nos yeux de favoriser le sport pour tous, le sport amateur, le sport pour les gens de notre Ville et de notre région. Mais puisque cela existe même si c'est contre notre volonté, nous allons essayer de positiver et de faire une proposition qui devrait rencontrer l'assentiment général en tout cas, je l'espère. Voilà, je parts des constatations suivantes en tout cas en ce qui concerne l'Albert. La dernière saison de l'Albert a été décevante puisque le club a été relégué en 2<sup>ème</sup> Division mais la volonté est clairement exprimée que Mons reprenne sa place le plus vite possible en 1<sup>ère</sup> Division. Autre constatation, le stade est loin d'être rempli lors des rencontres à domicile. Et enfin, un soutien de la population qui viendrait supporter le club à tout le moins lors des matches à domicile évidemment, serait donc fort bien venu. Partant de ces constatations là et constatant aussi que l'Albert a une dette morale vis-à-vis de chaque montois vu les sommes dépensées en sa faveur, j'ai écrit récemment à M. Dominique LEONE, le Président, pour lui proposer ceci : tout citoyen montois, par exemple de plus de 10 ans mais cela se discute, aurait droit, par saison sportive, à assister gratuitement à un match de l'Albert, selon des modalités à convenir, sur présentation d'une composition de famille, d'une carte d'identité, etc., il reçoit un ticket pour une entrée gratuite et sa demande est encodée de façon à ce qu'il ne puisse le faire qu'une seule fois par saison. Pour les abonnés qui sont en même temps contribuables montois, bien sûr, une remise équivalente à un match déduite du prix de leur abonnement. Alors, j'ai argumenté cela de la façon suivante : d'abord, ce serait un apport largement positif en terme d'image auprès de la population, ce serait également un apport positif en terme d'image dans le monde du football, à ma connaissance cela

ne se pratique nul part ailleurs, en Belgique en tout cas. L'Albert serait donc pionnier en termes de connivence entre le club et sa population. On peut légitimement estimer qu'une partie des personnes qui sont venues gratuitement une première fois au stade, reprendraient volontiers le chemin du stade ultérieurement et surtout, ce stade serait rempli de supporters montois qui encourageraient leur équipe pour l'aider à remonter en 1<sup>ère</sup> Division. Vous me répondrez sans doute, pourquoi pas, c'est le problème du club, ce n'est pas celui de la Ville. Mais je crois que ce n'est pas exact puisque c'est vous qui avez les cordons de la bourse et que les cordons de la bourse, c'est le nerf de la guerre. Si vous soutenez la proposition et les arguments que j'ai développés, elle a tout chance de se concrétiser mais si vous la réfutez vous-mêmes, elle a toute chance de rester lettre morte évidemment. Alors, dernier détail, pourquoi le foot et pas le basket ? Mais parce que le stade de basket est déjà généralement bien rempli et à l'inverse du stade de foot qui est beaucoup plus grand mais si les dirigeants du basket veulent en prendre de la graine, et bien tant mieux pour tous. Voilà, en conclusion, je dirai que nous ne pouvons pas dire que la majorité ne fait rien, ce serait vraiment de la mauvaise foi mais la politique que vous menez dans les matières environnement, développement durable, si elles sont en progrès et je le reconnais mais il faut dire aussi qu'on partait de zéro il y a quelques années, elles ne sont pas très ambitieuses à nos yeux, pas assez et ne sont pas encore vraiment pour le Collège, ce ne sont encore que des préoccupations de second rang me semble-t-il. Et par ailleurs, la politique que vous menez hypothèque lourdement les finances de ceux qui nous suivront. Comme dans les années précédentes, nous trouvons que les besoins de la population ne sont pas assez hauts dans la hiérarchie de vos priorités. Vous travaillez pour Mons mais je trouve que vous ne travaillez pas assez pour les montois. Mais nous voulons continuer à exercer notre rôle d'opposition démocratique avec un maximum d'ouverture et donc nous écouterons, avec attention, les réponses que vous donnerez à nos interrogations et à nos suggestions. Je vous remercie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Ce budget 2010 est tout particulier certes, comme nous le craignons et comme nous le renseignions depuis plusieurs années, au point d'en avoir été qualifiés « d'inciviques », le budget de la Ville de Mons est présenté cette année en déficit à l'exercice propre de 3 millions d'euros. Mais ce qui rend ce budget plus particulier encore à nos yeux et nous le regrettons, c'est qu'il s'agit du premier budget qui n'ait pas été présenté et analysé avec les membres de l'opposition avant la séance de ce soir. En effet, la Commission Finances et Emploi durant laquelle

nous avons l'habitude de débattre et d'échanger, assez honnêtement d'ailleurs, à propos des finances de la Ville, et bien cette Commission n'a pas eu lieu. On a eu droit vendredi dernier à une « toutes commissions » qui embrassait l'ensemble des points de l'ordre du jour et qui a rassemblé aussi l'ensemble des Conseillers, autant dire que les conditions n'ont pas été réunies pour favoriser le débat et la transparence. Par ailleurs et nous l'avons déjà signalé, les clefs qui sont remises aux Conseillers pour une bonne lecture du budget se font de moins en moins nombreuses, le rapport du Réviseur tellement précieux a disparu depuis 2 ans et si même chaque année nous demandons sa réintroductions. En ce qui concerne le rapport de présentation que nous recevons 10 jours avant la séance et comme nous l'avons déjà signalé, elle ne présente pas de lecture claire du budget, la note la plus explicative que nous recevons c'est votre projet politique 2010 et que nous avons reçue, moi pour ma part, vendredi dernier, ce qui ne fait quand même pas tant de jours que cela pour pouvoir bien l'analyser. On a parfois tendance à considérer que de telles revendications sont énoncées pour embêter uniquement ceux qui travaillent et pourtant pour moi elles sont fondamentales, elles nous permettent d'exercer notre rôle de Conseiller d'opposition et de contrôle démocratique dans les meilleures conditions. Force est de constater que ces considérations ne semblent pas vous préoccuper grandement, que du contraire, les obstacles à la lecture et à la compréhension de la politique budgétaire que vous nous présentez sont de plus en plus nombreux mais il y a peut-être là finalement une grande cohérence entre les outils dont nous disposons et l'intérêt que la majorité parfois remarque de l'opposition puisqu'elle sait que ce budget sera de toute façon voté sans remarques par ses rangs. J'en viens à des remarques plus générales sur la situation financière. Paul Furlan a dit récemment que ce n'est pas parce qu'un budget d'une ville est déficitaire qu'il est mal géré et à l'inverse, ce n'est pas parce qu'il est en équilibre ou en boni, que la ville est bien menée. Et nous sommes bien d'accord avec cela. Ces situations tiennent généralement de conjonctures toutes particulières dans lesquelles se retrouvent certaines communes. Le problème c'est qu'ici à Mons, le mal est structurel, c'est-à-dire persistant. Ce que nous avons cessé de dire depuis plusieurs années. On cache un déficit en faisant des prélèvements et en présentant des équilibres de façades mais aujourd'hui, on voit que cela ne suffit plus. La situation socio économique actuelle est particulièrement défavorable, vous l'avez souligné, on en est conscient et on est bien d'accord. Des nombreuses certitudes financières auraient dû quand même être prises en compte plus tôt : la suppression des dividendes Dexia, la fin de l'aide Tonus, le

plafonnement du Fonds des Communes, l'emprunt pour les projets Convergence. On sait que les charges d'une commune sont énormes : sécurité, actions sociales, développement économique et urbanistique et en plus pour Mons, un projet de ville ambitieux - Mons 2015 - aussi on sait que les recettes et moyens mis à disposition des communes sont de plus en plus réduits et nous sommes parfaitement conscients de tout cela. Pour en venir à une analyse un peu plus comptable, le budget 2010 est donc présenté avec un déficit à l'exercice propre de plus de 3 millions d'euros. Notons ici que nous sommes heureux de prendre connaissance de la circulaire budgétaire datée de fin novembre et assez providentielle puisqu'on est dans les termes de miraculeux, il faut bien l'avouer, qui permet aux communes de présenter un budget en déficit à l'exercice propre en 2010-2011 et 2012 moyennant donc la perte des dividendes, la diminution des dividendes énergétiques et l'augmentation des cotisations patronales aussi mais, tout de même et cela je l'ai appris ce soir, c'est aussi moyennant la présentation d'une stratégie budgétaire pour rendre et remettre à l'équilibre le budget de la Ville en 2015, si j'ai bien compris. Par facilité puisque c'est le document qui offre la lecture qui nous a été proposée, je vais faire nos remarques et nos considérations selon votre note politique. Au niveau du service ordinaire et des recettes, on peut constater globalement une perte de 4 millions d'euros en recettes entre le budget 2009 adapté et celui de 2010. Alors, on a parlé du Fonds des Communes, avec une augmentation de 300.000 euros mais globalement on est à 32 millions. En ce qui concerne la compensation du Plan Marshall on a eu l'explication tout à l'heure donc on perdait la compensation et puis suite à des négociations, cela je suis heureuse d'apprendre que c'est suite à des efforts qui ont été faits, on la récupère d'une autre part même si au final je crois qu'on perd 25.000 euros. Un point qui a aussi été débattu l'année dernière, c'est la perte des dividendes Dexia. L'année dernière, vous aviez inscrit les recettes prévues d'1 million 400 mille et on n'était déjà pas d'accord à ce moment-là en disant qu'il fallait prévoir qu'on ne les toucherait pas même si au final, grâce à la prévoyance de la Région Wallonne, je pense qu'on a touché 50% des dividendes. En parlant d'aide de la Région, on avait une question par rapport au solde des aides Tonus de 2005 - 2006 et 2007, je ne sais pas si finalement on a pu les toucher. Alors on arrive aux recettes qui sont liées aux additionnels et précomptes immobiliers qui représentent plus de 50% des recettes de la Ville et notre collègue Guillaume HAMBYE ne maque jamais de revenir sur le principe, la seule façon d'augmenter les recettes, c'est d'augmenter le nombre d'habitants, est-ce que la population montoise a augmenté cette année-ci ?

Manifestement pas, d'après les rapports qu'on a reçu et donc quelles sont la décision et les pistes qui vont être mises en œuvre pour atteindre ce vieux rêve de Mons 100.000 habitants ? En ce qui concerne les taxes et d'une manière plus générale, suite au débat que nous avons eu lors de la dernière modification budgétaire, vous nous annonciez de l'originalité, de l'audace ou au moins de nouvelles pistes pour l'exercice 2010 et en fait on reste un peu sur notre faim en analysant ce que vous nous proposez pour l'année prochaine. On constate en effet un maintien du taux du précompte et de l'IPP, ce dont nous nous réjouissons en passant, quelques modifications au niveau des règlements fiscaux dont M. VISEUR vous a parlé mais on profite de l'occasion aussi pour vous rappeler une petite suggestion qui avait été émise par notre groupe et par Guillaume HAMBYE en particulier en la matière : pourquoi ne pas offrir la possibilité aux professionnels de l'immobilier d'obtenir des informations urbanistiques nécessaires à leur métier en urgence et donc cette formule offrirait une forte diminution donc à ces professionnels, moyennant une indexation du tarif, cela ne lèse pas le citoyen et cela permet de nouvelles recettes. Pour clôturer le chapitre des recettes, nous serions curieux de savoir où en est la situation par rapport aux dettes d'Imagix vis-à-vis de la Ville. Au niveau des dépenses, on va commencer par celles liées au personnel et si on constate l'augmentation significative, on souhaite souligner positivement l'effort que la majorité a réalisé envers le personnel en appliquant la dernière phase RGB et cependant, c'est tout de même accompagné avec un gros chantier 2010, vous le rappelez tout à l'heure, ce sera vraiment votre défi pour l'année prochaine, un plan de restructuration à l'Administration communale. On a retenu notamment la suppression des doublons, les renforcements des mesures de contrôle et l'augmentation de la qualité de l'efficacité de l'Administration, ce qui, bien entendu, ne rencontre que nos encouragements, évidemment. Mais, on avait tout de même quelques échos qui ne sont revenus donc des employés, vous disiez que vous n'aviez pas dû restructurer jusqu'à présent, mais il y a des gens qui sont inquiets et qui se demandent ce qu'il en est par rapport à leur emploi à l'avenir. Par ailleurs, on a constaté que les montants du poste qui sont dédiés à la formation du personnel ont été sensiblement diminués et l'appel à des tiers aussi comme déjà M. VISEUR l'a souligné et donc on se demande si on aura les capacités d'assumer la restructuration en non remplacement systématique de tous les départs naturels tout en diminuant la formation du personnel. Donc, c'est trois points liés qui vont amener quelques difficultés. Au point de vue des frais de fonctionnement, on peut remarquer un bel effort, puisqu'on nous annonce quand même 1 million et demi de moins pour



l'exercice 2010, on demande aux services notamment de faire un effort et comme les années précédentes, ce qui a été rappelé, ici il n'y a pas vraiment de consignes claires et donc on ne sait pas exactement ce qu'on demande aux services en matière d'efforts et on sait qu'avec les révisions des budgets, souvent on doit revoir à la baisse alors, pas ce qui avait été prévu au départ, mais à la hausse, pardon, mais on doit quand même revoir les budgets qui avaient été prévus au départ. Au niveau des transferts, mais la Police on en parlait tout à l'heure, donc on attendra le budget que la zone de Police nous présentera, je ne vais pas revenir dessus. Au niveau du CPAS, M. MERCIER interviendra sur le budget global et donc sur les inquiétudes que l'on a par rapport à l'avenir au niveau de la gestion financière du CPAS. Pour la note de politique générale, l'élément qui a reçu l'attention, c'est la nouvelle MRS et donc pour le moment la signaler engendre de gros gros frais, des charges importantes, sans compter bien sûr la non reprise de la dette par la Ville de Mons qui était prévue initialement mais aussi, selon nous, c'est une planche de salut. Alors, on serait intéressé éventuellement si c'est possible de consulter le business plan de l'activité projetée pour connaître la rentabilité qu'on espère de ce projet-ci. Enfin, manifestement, le CPAS va récupérer aussi la gestion de l'ensemble de l'accueil de la petite enfance et donc là je suppose que les budgets iront de pairs sinon cela va devenir difficile. On en a parlé tout à l'heure aussi et donc cela concerne plutôt les transferts vers Mons-Expo, vous nous avez rassurés par rapport à la demande qui a été faite au niveau de la gestion et aussi une note que M. SAKAS nous transmettra et qui avait été fournie au sein de la RCA me semble-t-il. Dans votre note, maintenant ce sont plus des considérations par rapport à ce que vous proposez dans la note de politique, vous soulignez la lutte contre la délinquance environnementale, on a eu un débat là-dessus à la dernière séance, je pense qu'on a été tous d'accord là-dessus et vous misez, vous signalez la mise en place d'une brigade de 6 agents qui peuvent appliquer des amendes administratives. Leur priorité serait la propreté des trottoirs et les dépôts clandestins mais 6 agents, cela nous paraît un peu peu pour l'ensemble du territoire, c'est déjà un effort bien sûr mais est-ce que vous avez des pistes pour l'avenir ? Alors, je vais revenir là-dessus, je pense que M. VISEUR et Mme MERCIER en avait parlé, ce sont les 370.000 euros de subsides qui n'ont plus été alloués aux associations culturelles et sportives dont 253.000 euros pour Monsport et donc on aimerait savoir ce qu'il en est des autres associations qui ont été touchées par la mesure, si vous avez les chiffres. En ce qui concerne l'enseignement, il y avait le projet d'immersion linguistique d'Havré qui, manifestement d'après ce qu'on en entend, ne

convainc pas vraiment les parents, on avait déjà eu un débat et je crois que c'était par rapport aussi au remplacement des professeurs de langues qui n'était pas facile à gérer, si je me souviens bien. Et donc, on se demandait un peu ce qui se passait et par ailleurs, on mettait en lien le fait que Jean d'Avesnes qui avait prévu d'ouvrir une section langues fortes 8h en 1<sup>ère</sup> secondaire ne pourra pas l'ouvrir par manque d'inscriptions et donc on se demandait aussi quelles sont les possibilités pour ceux qui suivaient la filière d'immersion en primaire et qui voulaient poursuivre ces options là à l'avenir. Pour toucher un mot et cela c'est une demande particulière de quelqu'un, pour toucher un mot aussi de la promotion de l'agriculture montoise, le projet lors d'Agritime, l'utilisation du stand de la Ville au bénéfice des agriculteurs de la région, c'était une bonne initiative mais manifestement d'abord l'édition 2009 d'Agritime n'a pas remporté un vif succès et par ailleurs, il n'y aurait qu'un seul agriculteur qui avait utilisé ce stand. Donc, on se demandait s'il y avait des mesures qui seraient prises pour l'année prochaine pour essayer de rendre la mesure un peu plus populaire. Par ailleurs, on avait une idée par rapport au lait et donc je pense, au Coq, il y a des distributeurs de lait qui vient des agriculteurs locaux et donc il suffit de se rendre avec ses bouteilles au distributeur, on l'achète et on se demandait si ce n'était pas intéressant d'en déposer dans les écoles, comme cela les élèves y sont et les parents y passent de toute façon matin et soir. Donc, c'était une idée comme cela qu'on pouvait glisser à l'occasion. En ce qui concerne les services extraordinaires, donc le déficit propre annoncé est tout de même de 2.262.000 euros, c'est-à-dire trois fois plus que l'année dernière. Alors, j'en viens directement et cela a déjà été évoqué, au problème essentiel, c'est évidemment les plans Convergence, donc les plans qui sont liés à la candidature de Mons Capitale, on se demande vraiment comment on va pouvoir gérer les charges supplémentaires de ces projets même si et je pense que cela a été rappelé clairement, on sait qu'on n'a pas vraiment le choix, pour Mons 2015 on doit réaliser ces projets mais concrètement, on a des doutes par rapport à la prise en charge des charges supplémentaires qui sont liées à ces projets là. On va quand même souligner l'effort et comme Mme MERCIER l'a dit tout à l'heure d'une prévision de 350.000 euros qui a été faite pour les gens du voyage sur le site de Ghlin et pour clôturer un peu l'extraordinaire, on va faire un petit clin d'œil, comme quoi on a parfois regretté les moyens concentrés sur le Centre-Ville mais en 2010 et je pense que le Bourgmestre l'a souligné aussi, on constate qu'Havré a le vent en poupe avec un million 8 d'euros budgété pour les trottoirs, 70.000 euros pour le hall omnisports et le tout nouveau Calva à l'ordre de 3 millions et demi. Donc, en

conclusion, vous vous doutez que nous ne sommes pas vraiment en phase avec le budget que vous nous proposez et si je devais conclure en une seule question puisque manifestement, l'ensemble des remarques et les souhaits que nous avons faits par le passé sont assez vains, comment allez-vous remettre le navire à flot, sans bouger aux taxes, sans exiger le dû à Imagix, sans politique concrète d'augmentation de la population, en ne cessant d'augmenter les charges d'emprunts et en sachant qu'en 2011 la zone de Police et le CPAS devront être rebudgétés significativement, comment donc allez-vous vous y prendre, je suppose que vous avez déjà des pistes de réflexion par rapport à la note qui devra être rendue dans 6 mois et dans laquelle on pourra découvrir aussi alors toutes vos solutions. Voilà, je vous remercie.

Entrée de Mme COLINIA = 40 présents

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : M. le Bourgmestre, mes chers collègues, le mardi 8 décembre la DH a publié un article intitulé « approche d'un bilan de mi législature ». Vous y avez été interviewé ainsi que 2 membres de la minorité communale. Permettez-moi d'y ajouter mes réflexions, mes suggestions en resituant l'évolution de notre Ville depuis la fusion des communes de 1977 avec mon expérience de 27 ans de mandat communal. Ma première intervention au Conseil communal, lors du budget de 78, fut le constat à l'époque d'une Ville repliée sur son passé avec l'affreuse mentalité un peu patoisante, dont certains étaient fiers, d'un « biau p'tit trou d'ville ». Notre Ville administrative avant tout, capitale d'une province vieillissante s'appauvriissait chaque année un peu plus. Le pouvoir régional wallon naissant nous avait attribué la dimension culturelle francophone que Bruxelles et Liège voulaient se réapproprier au plus vite mais parallèlement, nous prenions connaissance de la valeur de notre patrimoine architectural notamment, à travers le premier plan de structure. Malgré la bonne volonté de nos édiles communaux, à-travers de la majorité de l'époque à laquelle je participais, les principaux représentants n'avaient peut-être pas le poids suffisant indispensable pour défendre les intérêts de notre Ville tant à Bruxelles qu'à Namur. Nous étions une Ville peu et mal connue, si pas ignorée à l'extérieur. Parallèlement, les pouvoirs économiques privés de notre cité passaient de mains régionales ou francophones pour devenir multinationales tel que le nouveau zoning de l'IDEA. Souvenons-nous des laminoirs, des brasseries, des corderies, des cimenteries, du monde financier et des assurances, pire le climat social n'était pas très bon et l'image de celui-ci à l'extérieur était encore plus néfaste. Personnellement, étant souvent à Bruxelles et à l'étranger, je me rendais compte que notre Ville ne pouvait s'en sortir

qu'à-travers sa capacité de d'abord vendre ses atouts existants, patrimoine urbain, universités, carrefour européen, qualité de vie à dimension humaine, etc. En transformant notamment l'axe routier qui traversait la Ville en vitrine européenne d'un dynamisme montois à retrouver, idée dont j'étais un ardent défenseur mais qui mis longtemps à être accepté en plus des lourdeurs administratives. Nous avons déjà raté, fin des années 80, le rendez-vous avec le TGV, notre Bourgmestre se souviendra de la rencontre que nous avons eue en son temps à ce sujet. C'est seulement dans le courant des années 90 que sortit l'avant-projet des aménagements Grands Prés, celui-ci met près de 10 ans pour aboutir. A la fois le secteur public et le secteur privé s'y réalisaient. Mons reprenait une dimension de capitale au moins de province en attirant une population d'un rayon kilométrique important, l'aménagement commercial des Grands Prés fut cité comme exemple leader dans sa branche, ce fut aussi le hall multifonctionnel communal futur Mons-Expo malgré un montage financier difficile ainsi que le Parc Initialis destiné à promouvoir les PME proches des technologies nouvelles. Enfin, à l'extérieur on parlait de renouveau de la Ville de Mons. Même le club de l'Albert en trois saisons passait de la Division 3 à la Division 1. Voilà la situation à l'arrivée de la majorité communale actuelle. Son principal apport évident et nouveau fut le poids politique de ses deux chefs de file, notre Bourgmestre-Président du premier parti régional, Ministre et Ministre-Président ainsi que notre Echevin des Finances, Ministre de la Culture un temps et personnalité de poids dans son parti. Nous avions une équipe complémentaire aux apports différents, mais unie pour la défense et la promotion de la Ville. Leur parti partageait régulièrement ensemble le pouvoir fédéral et régional, permettant enfin pour Mons, de recevoir les moyens de réaliser sa dimension culturelle et touristique, sa rénovation patrimoniale, l'implantation d'entreprises nouvelles ainsi que le développement de ses sites universitaires. Enfin, Mons redevenait progressivement une ville attractive, voulant rechercher une qualité de vie pour tous. Aujourd'hui, qu'en est-il de son nouvel élan, à la fois sur le terrain, dans les chiffres et dans les budgets présentés ce jour ? Sur le terrain, je citerai notamment : l'explosion de projets tant publics que privés, comptons ensemble le nombre de grues, petites et grandes, les travaux en cours tant dans le centre que dans les villages, l'habitat individuel, les projets collectifs, les rénovations d'immeubles publics, nous n'en avons jamais eu autant et aussi importants. Bref, notre Ville attire des investisseurs et des nouveaux habitants. Les divers plans de Convergence, la liste est impressionnante, grâce aux subventions européennes et wallonnes, vont permettre des rénovations

patrimoniales importantes et nombreuses dans le centre aussi à Jemappes et je pense surtout à l'église St-Nicolas qui m'est très chère. Après la rénovation des façades de la Grand'Place, les phases concernant la rénovation des façades du centre et du quartier de la gare vont suivre leur cours. L'installation en cours d'entreprises performantes telles que Google, Microsoft ainsi que de distributions telles qu'H & M, Décathlon, Ikéa avec pour certains aussi de centres nationaux ou européens, grâce à la fois à l'aide de la Région Wallonne et la démarche politique de notre Bourgmestre et de son Collège tout entier. Ceci est sans doute le résultat d'une prise de conscience politique de l'importante nécessité du secteur privé en Wallonie où nous y connaissons un surpoids énorme d'emplois publics, accentué à Mons par sa dimension de ville administrative même de haut niveau. En plus, il y a dans le même sens, la future création de l'extension du Parc Initialis de l'autre côté de l'autoroute. Bref, tous ces choix, en tant que mandataire politique MR que je ne peux qu'approuver et apprécier. Les chiffres. La lecture des chiffres du budget et du rapport d'activités confirment ce premier élan. Non seulement une augmentation de la masse de calculs des revenus cadastraux de 2004 à 2008 qui signifient concrètement une augmentation conséquente à Mons de l'habitat, du logement multiple et du bâti ainsi que l'augmentation de la population montoise sur les deux dernières années, contrairement à ce que Mme MOUCHERON vient d'affirmer, la population montoise a augmenté fortement les deux dernières années, si elle va relire le rapport d'activités qui le confirme. En même temps, nous avons une augmentation des montants perçus au précompte immobilier, les chiffres : compte 2008 : 22.020.000 euros - prévisions budgétaires 2010 : 24.974.000 euros, soit une augmentation en pourcentage : 11,34 - augmentation largement plus importante que l'indexation. Idem : augmentation des montants perçus quant à l'additionnel du précompte immobilier - compte 2008 : 18.416.000 euros - prévisions budgétaires 2010 : 20.775.000 euros, soit une augmentation en pourcentage : 11,28% - augmentation plus importante aussi que l'indexation. Sans doute le retour d'une population plus aisée et de nombreux nouveaux habitants à Mons qui sans doute vont arriver. En même temps, je reconnais que sans doute il y a une augmentation due avec l'augmentation de la population étudiante. Et en même temps je rappelle aussi qu'au cours des 30 dernières années, la population montoise stagnait ou diminuait, c'est la première fois que depuis certainement 20 ou 30 ans on repasse un cap plus important. Il suffit d'aller lire les chiffres. Ces chiffres paraissent significatifs mais reconnaissons que, bien sûr, que toutes ces hirondelles ne peuvent pas faire un printemps. Le budget. D'autres membres de mon groupe en

parleront plus longuement mais pour moi je retiens les deux priorités que le Collège a prévues dans ce budget 2010 : pas d'augmentation des principaux impôts et parallèlement, une volonté de restructurer l'ensemble de l'organigramme communal, limitant notamment le remplacement de départs naturels et des absences pour maladie mais en débouchant ainsi sur une gestion nouvelle de ressources humaines, de la structure communale, une recherche d'efficacité, une qualité de services rendus à la population et non pas une recherche quantitative de l'emploi. Petit exemple combien significatif : le résultat du hall multifonctionnel tend à devenir positif. Son subside passe de 561.000 à 103.000 euros, sans doute l'année prochaine, ce sera positif, preuve d'une gestion plus privée, plus efficace mais surtout un attrait de sa situation, de sa modernité et de la Ville. Bref, nous ne pouvons qu'approuver totalement ce budget. L'avenir ; trois points importants. Mons 2015, le plus fabuleux challenge culturel que notre Ville sans doute n'ait jamais rencontré, sans tenir compte des importantes retombées économiques que le Bourgmestre a rappelées tout à l'heure. Tant que notre candidature n'est pas définitivement approuvée, nous devons tous manifester un accord unanime, sans réticences, le montrer, y contribuer, y participer. Et lorsque cette candidature sera définitivement acquise, nous devons peut-être relire les propos imaginés car il faut pour certains une vision plus ouverte et éclectique de la culture. Celle-ci doit être proche des gens, de leur émotion, refléter l'ensemble des siècles écoulés et pas principalement la création d'une vision contemporaine. En outre, si Mons devient Capitale Européenne, ce ne sera pas uniquement une priorité pour les habitants de la Ville mais au contraire pour l'ensemble des européens qui devront avoir envie d'y venir. Notre rôle sera de montrer nos acquis, notre sensibilité culturelle et patrimoniale et notre créativité artistique et innovante. Bref, ce sera notamment le travail du Conseil d'Administration de la Fondation Mons 2015 qui a été installée à cet effet mais il faudra aussi que chaque habitant y trouve une fierté et une ambition à sa dimension. Ce sera du travail, de l'effort pour tous les acteurs mais quel enrichissement dans le sens noble du mot pour la population. La nouvelle gare, la rénovation de son quartier et le nouveau Palais des Congrès. Grâce à l'intervention de son Bourgmestre et de notre Collège, nous avons obtenu des moyens financiers de la SNCB ainsi que de la Région pour cette réalisation mais c'était bien notre tour. Cette gare sera une éco gare, le lien passerelle entre la nouvelle Ville et l'ancienne Ville, un peu comme le Pont Charles à Prague deviendra une œuvre architecturale qui sera visitée et reconnue, sans doute grâce à la signature de son architecte et plus s'y adossera un nouveau Palais des Congrès. Cet aménagement

provoquera une rénovation naturelle de ce quartier qui en a bien besoin et qui sera accentué par les Plans de Convergence. Troisième point important, on en parle peu, l'explosion future de notre enseignement supérieur. Tant l'Université de Mons que les FUCAM, adossées à l'enseignement supérieur de leur réseau, je pense notamment aux Hautes Ecoles Roi Baudouin et autre école Condorcet, tout cela est appelé à se développer. Leurs responsables eux-mêmes, dès aujourd'hui, prévoient ensemble que rapidement nous aurons minimum 15.000 étudiants dans les dix à quinze ans à venir. Pour moi, ce sera sans doute un des prochains challenges de la Ville, au niveau de la mobilité et de l'aménagement urbain. Bref, là aussi, nous avons de nouvelles ambitions en perspective. Deux souhaits ponctuels : la Porte de Ghlin, principal accès à la Ville est loin d'être terminée. Souvent, sa signalisation et son éclairage laissent à désirer. Ils laissent une impression aux visiteurs de l'abandon du chantier qui dure depuis trop longtemps. C'est là l'entrée de la Ville. Aussi, mais c'est toujours un peu récurrent, la propreté dans le Centre-Ville, malheureusement laisse toujours à désirer, que faire ? Une proposition dans le cadre de Mons 2015 : le premier contact que le visiteur a de la Ville au Centre est la rencontre du personnel communal travaillant sur la voie publique, tels que les gardiens de la paix, les stewards urbains, le personnel chargé de relever les horodateurs, etc. Ceux-ci ne pourraient-ils par recevoir une meilleure tenue, peut-être dans tous les sens du mot. A cet effet, recevoir une formation adaptée dans le cadre du FOREM, porter l'insigne de Mons 2015, peut-être donner les premiers renseignements que cherchent les visiteurs. Comme ceux-ci sont souvent du personnel à la recherche d'emploi, si je puis dire cela comme ça, ceux-ci retrouveraient une certaine fierté, être les premiers ambassadeurs de leur Ville. Pour conclure, nous venons de loin, l'image de Mons redevient positive, la personnalité du Bourgmestre et le travail du Collège qui y est lié est en partie pour quelque chose. Nous devons faire venir ou revenir des cadres moyens, des cadres supérieurs dans notre Ville permettant un dynamisme entrepreneurial et ainsi une circulation monétaire plus importante qui permettra une augmentation d'emplois et qui sera profitable à tous. Nous avons aussi besoin de vitrines permanentes où nous pouvons montrer ce que nous sommes, une organisation de notre patrimoine, une ville humaine et je pense notamment au rôle important de l'Office du Patrimoine et du Tourisme à Bruxelles. Nous devons tendre à l'équilibre entre la ville administrative que nous étions avec celle des entrepreneurs, petits et grands, de la PME à la multinationale et je pense à la distribution des Prix Mercure la semaine dernière où ce sont des petites entreprises performantes, vendant leurs produits

dans le monde entier, qui ont obtenu ces prix. Plus, petits sourires, le prix de la meilleure entreprise de l'économie sociale est revenu à un membre du Mouvement Réformateur. En outre, nous retrouvons dans la politique budgétaire réalisée par le Collège, une politique volontariste. La préparation du budget ne fut pas simple en période de crise financière mais il a manifesté un refus de la fatalité. Quand on cherche, on peut trouver. Plus dans cette politique, on découvre une certaine recherche esthétique à-travers les projets de rénovation, ce que personnellement je me réjouis mais aussi une volonté de retrouver une ambition et une fierté pour la Ville et ses habitants. Arrêtons de confondre l'élitisme pour quelques-uns avec une approche de qualité pour tous. Par paraphraser un autre texte que certains reconnaîtront - la future destinée de notre Ville ne peut être que prometteuse - en politique, l'optimisme permet de mieux réussir. Merci de m'avoir écouté, j'espère, pas trop longuement.

M. Willy MERCIER, Conseiller : Pour le moment, les discours que j'ai entendu, selon que l'on ait rejoint le groupe de la majorité ou selon que l'on appartienne à l'opposition, cela a été d'un côté plutôt des coups d'encensoir et de l'autre côté, des coups de goupillon. Alors, moi je voudrais intervenir, ce ne seront que des réflexions, ni de coups d'encensoir, ni de coups de goupillon. Seulement, je voudrais parler plus particulièrement du budget du CPAS. Ce budget du CPAS, étant donné le bon travail que l'on fait à ce niveau là, je peux le dire assez aisément puisque, en appartenant aux plates-formes des aînés, des personnes à mobilité réduite et autres, j'ai eu beaucoup l'occasion, ces derniers temps, de voir tout le travail qui est effectué par ce CPAS. Etonnamment, lorsque vous êtes maintenant autour des tables, qui tournent autour et alentour du CPAS, le nombre de personnes qui s'intéressent au travail qu'on y fait est formidable, il n'y a pas assez de places finalement autour des tables et plus particulièrement au niveau des aînés. Il faut se rendre compte d'une chose, qu'on le veuille ou non, les aînés deviennent de plus en plus nombreux partout et plus particulièrement au niveau de la Ville de Mons. Alors, je crois que la politique en faveur des aînés doit s'intensifier de jour en jour et tout au moins, rester au niveau où elle se trouve maintenant. Si au niveau du CPAS actuellement on arrive à nouer les deux bouts, c'est parce qu'on va aller puiser évidemment dans les réserves. Si au niveau de la dotation, on n'augmente pas la dotation pour le CPAS, on n'arrivera plus à nouer les deux bouts, que ce soit pour la politique des aînés ou des tas de plates-formes sont mises en jeu véritablement, vous avez une plate-forme de la culture, les aînés ont tout aussi droit à la culture que n'importe qui, les personnes handicapées ont tout aussi droit à la



culture que n'importe qui, alors il faut qu'on ait les moyens de leur permettre d'accéder à cette culture. Au niveau de la santé, des travaux extraordinaires ont été faits par rapport à ces différentes plates-formes, on a analysé des maladies comme l'Alzheimer, on invite des gens à venir donner leurs idées, à encourager les familles qui ont des personnes qui souffrent d'un tel handicap, alors à tous niveaux, je crois que la Ville doit continuer à faire un effort pour permettre à ce CPAS, quand il aura épuisé ces recettes, de pouvoir continuer à vivre de la même manière et à rendre à la population montoise tous les services qu'il leur rend actuellement. Quand je parle des aînés, je parle à la fois des aînés qui habitent encore chez eux mais aussi tous les nombreux aînés qui étant donné la situation actuelle, se retrouvent dans des homes, à ce moment-là il faut aussi leur permettre de sortir de ces homes, de leur permettre de continuer à bénéficier de la culture de leur Ville, de leur donner des moments de loisirs qui leur permettent d'avoir une vie épanouie. On parle d'un plan de redéploiement, je pense qu'au niveau du CPAS, si on veut garder toutes ses fonctions, ce n'est pas en allant faire des économies sur des bouts de chandelles, qu'on parviendra à le faire. Alors, ma demande est au niveau de la Ville de Mons, permettre au CPAS de rendre actuellement tous les services qu'il rend. On a posé comme question et on disait, oui, dans les MRS on a l'impression que les personnes qui s'occupent de ces personnes qui sont hébergées dans ces MRS sont vraiment trop nombreuses. J'ai analysé la question, par rapport au home des Amis des Aveugles et je me suis dit que finalement, il n'y a pas trop de personnel, il faut se rendre compte que dans ces homes, on travaille presque en trois pauses, il faut qu'on s'occupe des gens aussi bien le matin que l'après-midi, que la nuit, alors si on fait nos petits calculs, on voit que ce n'est pas là qu'on fera des économies. Alors, ce que je voudrais demander aux responsables de la Ville aujourd'hui, c'est leur demander comment ils vont envisager ce plan de redéploiement au niveau du CPAS pour que le CPAS puisse nous donner, à nous les aînés et à nous les personnes handicapées et à toutes les personnes fragilisées, à toutes les personnes précarisées, de donner encore les moyens d'avoir une vie qui soit la plus épanouie possible. Voilà, merci.

Mme Laurette PREVOT, Conseillère : Moi, je souhaitais intervenir au niveau du budget du CPAS pour dire que la note de politique générale, bien sûr est fort instructive et si elle ne nous permet pas toujours de vraies comparaisons avec les années antérieures, elle confirme une constante, l'augmentation des difficultés de vie généralement toujours plus grandes de nos concitoyens. M. le Président a cité quelques chiffres éclairants et je n'y reviendrai donc pas. Cette note met en exergue aussi de nouveaux projets, de

nouvelles réorganisations de services, toujours dépendants de nouveaux subsides. Cela montre certes un grand dynamisme mais sous-entend de nouveaux problèmes. A-t-on le temps, dans ces conditions, de bien évaluer ce qui est mis en place et ce qui manque réellement ? Et ici, j'ai eu l'idée de faire une incise parce que depuis l'instauration du droit à l'aide sociale, je pense que c'était en 1976, les difficultés sociales n'ont fait que croître. Les budgets gonflent toujours plus pour endiguer des problèmes toujours plus gros, de personnes de plus en plus en marge, on en vient à être content, comme M. le Président a dit, de contenir les chiffres alors qu'on devrait pouvoir dire il n'y a plus de chiffres à régler. Permettez-moi au milieu de ces considérations techniques aujourd'hui d'inclure un rêve : si au lieu d'être obligé de mettre en place de grosses machines sociales à coup de millions d'euros, on arrêtaient pour commencer, on arrêtaient d'exclure les chômeurs, les sans-papiers, les sans-abris, les sans domiciles fixes, on a l'impression que la machine peut grandir et grandir encore et que cela changera peu de choses parce que la donne n'est pas égale et parce que les dès sont pipés. Alors, je voudrais aussi tout simplement ici dire qu'il faudrait peut-être repenser le système. Ce système, j'y reviens quand même, puisqu'il le faut et avec des pieds de plomb pour vous dire que, comme en Commission de vendredi, c'était une Commission « fourre-tout », elle n'était vraiment propice à poser beaucoup de questions, je me dois donc de vous en poser ici quatre. Le dispositif pour le fonds mazout a été budgétisé ainsi que les subsides attendus mais, c'est valable aussi pour le dispositif des naissances multiples, mais je souhaiterais savoir quelles nouvelles vous avez quant à la continuation de ces deux fonds ? Alors, pour le dispositif MEBAR, c'est un dispositif qui permet aux plus démunis d'acquiescer un poêle à mazout, pourquoi n'y a-t-il eu que 18 demandes en 2009 pour 75 en 2006, 48 en 2008, est-ce qu'il n'y aurait pas là quelque chose à améliorer ? Nous avons aussi appris que Mons allait recevoir 30.000 euros pour du matériel et du personnel pour le plan grand froid. L'hiver est arrivé, pouvez-vous me dire de quelle manière le CPAS va s'inscrire dans ce projet ? Et ma dernière question est en lien avec la Ville, elle concerne mais Mme MOUCHERON en a déjà parlé, les gens du voyage, c'était une priorité pour les affaires sociales depuis 2001 paraît-il, cette année 350.000 euros sont débloqués pour les personnes sédentarisées au Clos des Hirondelles à Ghlin, il était temps, mais pouvez-vous me dire ce qui est prévu pour les autres, ceux qui voyagent ? J'ai vu aussi avec plaisir quand même, qu'on allait remettre en route une école de consommateurs, elle avait été instituée par un écolo et elle a été injustement supprimée par Mme Vienne mais elle était bien utile à notre idée, pour aider les personnes en manque de repairs et

d'informations pratiques mais il faudra la faire connaître. Par ailleurs, le CPAS, il faut le reconnaître, a fait de gros efforts pour une meilleure gestion, pour réduire les coûts, mais ce qui est faisable aujourd'hui, sous la contrainte, aurait pu commencer beaucoup plus tôt, comme à la Ville aussi d'ailleurs et cela aurait pu prévenir une catastrophe annoncée, quoi qu'on en dise. On en a parlé à plusieurs reprises, mais le talon d'Achille de nos institutions réside aussi dans la réalisation de ses grands projets immobiliers, difficiles à maîtriser. Je ne vais pas m'étendre sur la MRS d'Havré, son ouverture était prévue au départ pour 2009, elle est prévue pour juin 2010 mais les subsides sont épuisés et les estimations trop souvent dépassées, verront le CPAS peut-être probablement en difficulté pour payer ce qui reste sur fonds propres puisque, comme je l'ai dit, les subsides étaient épuisés. Alors, je sais que cela ne va pas vous plaire, mais je souhaiterais aussi savoir que c'est la dernière fois que le CPAS sert de tirelire à la Ville, dont la dotation reste une fois de plus inchangée. Le CPAS finance lui-même la totalité de l'emprunt MRS sur fonds de réserve et donne à la Ville plusieurs dizaines de personnes, qu'il paie lui-même. Ici on parle de 42,5% des « article 60 » alors que normalement, pour la moyenne nationale dans la répartition des engagements de ce type dans les autres villes, il me semble qu'on trouve à peu près 15%. Ce budget 2010 a utilisé le dernier rempart, l'équilibre budgétaire, on l'a dit, a été atteint par ponction de près de 6 millions sur le fonds de réserve, il ne restera pas grand-chose dans le fonds pour recommencer l'an prochain, ce sera insuffisant. Vous parlez vous-même de redéploiement obligatoire en 2010, c'est aujourd'hui et vous pensez bien que nous sommes inquiets, on l'a dit à plusieurs reprises. Je vous remercie.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Mesdames, Messieurs les Membres du Collège, chers collègues. Je n'ai pas l'habitude de prendre fréquemment la parole lors des séances du Conseil, c'est vrai que dans la majorité, nous avons peu l'occasion de nous exprimer. Pourquoi le ferions-nous d'ailleurs si nous approuvons le travail du Collège. Au début de mon activité de représentation communale, le vote du budget était étalé sur deux jours. Chaque Conseiller prenant éventuellement plusieurs fois la parole, créant le débat et essayant d'orienter bien entendu la politique du Collège dans l'une ou l'autre direction. Ces Conseils communaux ont eu lieu à Jemappes, rappelez-vous. Au Conseil Provincial, mon éminent collègue, bruyant ce soir, nous expliquait que le budget est élaboré en plusieurs étapes, par les Députés Provinciaux, bien entendu, mais également par les Conseillers de la majorité, autres lieux, autres mœurs. Bref, quoi de plus normal pour un Conseiller, fut-ce t'il de la majorité, de prendre la parole lors de l'établissement

du budget car une fois la roue lancée, il n'y a plus de prise, donc le Collège réalise à ce moment-là sa politique, dans le respect du budget voté et généralement, ce budget est voté en décembre comme celui-ci. C'est donc dans cette brèche que je m'engouffre, si vous me le permettez, pour vous faire part de mon sentiment, quant au budget 2010 et aux choix stratégiques qui me tiennent à cœur. Je vous ferai donc des propositions, je vous ferai part de mes états d'âme, de mes idées, afin de soutenir la politique du Collège dans une voie qui épouse ma sensibilité. Tout d'abord une petite analyse pour commencer. Alors, comme nous le savons tous, les règles qui régissent la répartition du Fonds des Communes, ont changé l'an dernier et seront définitivement arrêtées en 2028. Nous devons nous préparer à cette échéance même si cela semble loin, d'une vingtaine d'années, puisque chaque année, une révision de 5% nous amènera doucement mais sûrement à la répartition décidée. Cinq pour cent fois 20 ans, cela nous donne 100% bien sûr, vous calculez bien aussi. Alors, les nouveaux critères seront en pourcentage du fonds alloué à notre commune, 30% concernant la péréquation fiscale, tant IPP que précompte immobilier, 53% concernant les externalités, 7% pour la politique en matière de logements publics, 5,5% pour la densité de la population et enfin, 4,5% pour le chef-lieu de province que nous sommes. A noter que le nombre d'habitants fait partie du calcul qui concerne la partie de dotation liée à la péréquation fiscale mais également en matière d'impôt sur les personnes physiques et également en matière de centimes additionnels au précompte immobilier. Pour ce qui concerne les externalités, le Gouvernement wallon a attribué un niveau de dépenses « normées », ce sont ses termes, déterminés suivant le nombre d'habitants également + taux IPP additionnels au précompte immobilier. Nous aurons donc, si je résume, intérêt à taxer juste, ni trop, ni trop peu mais aussi à favoriser l'augmentation de notre population, on en a parlé tout autour de la table déjà à deux-trois reprises. Le nombre d'habitants de la commune est donc repris dans 3 critères sur 5, qui détermineront le montant total de la dotation régionale à la commune, en 2028. Sachant que comme je viens de vous l'expliquer, nous devons consentir chaque année une diminution de la dotation de 5% en équilibre. La population influence et influencera donc in fine 3 critères sur 5, je me répète, mais cela représente une influence de 88,5% de la dotation. Je répète 88,5% de la dotation. Compte tenu des montants très importants de dotation attribués actuellement aux deux grandes villes que sont Liège et Charleroi, soit plus de 263 millions d'euros, contre à peine un petit peu plus de 30 millions, je vais dire pour notre pauvre petite Ville de Mons, compte tenu du fait que l'ensemble de ces dotations seront, en 2028,

réparties autrement comme je viens de vous l'expliquer, je pense qu'il y a fort à parier que Mons verra sa dotation augmenter dans les prochaines années. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, des efforts structurels sont toujours indispensables aujourd'hui et demain. D'une part, notre excellent Echevin des Finances nous en a parlé, nous devons équilibrer le budget à partir de 2013 et d'autre part, l'endettement de la Ville exige une gestion rigoureuse des moyens. Pour rappel, les charges de la dette représentent actuellement 18% du total du budget communal, c'est quand même important, soit 27 millions d'euros. Je ne m'amuserai pas à vous le transformer en francs belges parce que le franc belge pour moi a disparu depuis 10 ans et donc la comparaison ne se fait plus. Enfin, et cela va de pair avec le deuxième point, nous devons conserver des marges suffisantes pour les investissements. Il nous faudra donc favoriser l'accroissement de la population autant que faire se peut. Pour cela, nous devons donc jouer sur l'attractivité. Attirer de nouveaux habitants sur notre territoire. Je ne suis pas complètement distrait, c'est évidemment ce qui se passe depuis maintenant déjà quelques années, dans une Ville dirigée de mains de maître par le Collège que vous connaissez. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien, comme le disait très bien mon collègue M. TONDREAU, que les entreprises multinationales ont mis un pied chez nous, à côté de ces entreprises au service de l'informatique, nous pourrions également citer le centre de distribution logistique du groupe H & M. Ce n'est pas non plus un hasard si notre Ville accueille des touristes et des visiteurs de plus en plus nombreux. Une remarque pour clore le chapitre sur les analyses, je notais avec beaucoup d'intérêt les avancées de la Région Wallonne en matière de comptabilité analytique même si nous ne ferons partie que du deuxième lot de communes concernées, je suis certain que l'outil nous permettra d'approfondir notre réflexion. En matière d'évolution maintenant, je dirai la machine est en route, n'en déplaise à Mme MOUCHERON, chef de file CdH. Nous reviendrons sur l'attractivité mais j'ai procédé à un rapide calcul sur la base des chiffres actuels d'évolution de la population, ces chiffres sont tirés du rapport d'activités pour l'année 2008. Alors, essayez de me suivre, ce n'est pas toujours facile, ainsi il y a eu à Mons, en 2008 bien sûr, 1.556 naissances - pour la forme 809 garçons/747 filles - ce qui représente une augmentation d'environ 56 naissances par an depuis 6 années. Au cours de cette même année 2008, on enregistre 1.152 décès. Je m'associe bien entendu à la joie pour les premiers et à la tristesse pour les seconds mais au-delà des sentiments, nous pouvons constater une différence donc de 400 unités et ces chiffres sont constants durant les 6 années que j'ai étudiées. Dans le même temps, 3.845 personnes s'inscrivaient à

l'Administration communale dans les registres de la population. Tandis qu'on ne dénombrait que 3.303 radiations d'habitants, soit des personnes quittant l'entité de Mons pour une autre commune. Si je compte bien, cela nous donne également un différentiel positif de 542 personnes. A ce rythme, Mesdames et Messieurs, nous serons plus de 100.000 en 2020. Cette constatation pourrait inciter le Collège à proposer un nouveau slogan juste derrière Mons 2015, ce slogan symbolisera, je vous le propose tous les efforts réalisés par la Ville voire un tiers en matière d'attractivité : Mons 100.000 habitants en 2020. Je vous propose donc, M. le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs du Collège de faire plancher les services communication sur un macaron : Mons 100.000 en 2020. Cette croissance interne de notre population nous permettra une augmentation comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, des moyens que nous pourrons lui consacrer, c'est une évidence. Alors, je me suis permis également un petit chapitre sur les ressources humaines. A ce stade, j'aimerais faire aussi une parenthèse pour parler des économies à réaliser. J'ai noté avec intérêt la réorganisation des services que s'apprête à entamer le Collège afin de mieux structurer certains départements. Je note pour ma part que nous aurons besoin d'un personnel qualifié pour appréhender les défis futurs. L'ensemble de la charge salariale, en ce compris les mandataires, représente un montant de 62 millions d'euros, ce qui équivaut à 42% du budget communal. Selon une étude des facultés universitaires St-Louis, ces dépenses représentent 52% des communes bruxelloises, 51% à Charleroi, 50% à Gand, 49% à Liège et le même taux que chez nous à Anvers, soit 42%. Nous sommes donc à un niveau raisonnable en comparaison avec les grandes villes même si, en valeur absolue, le montant représente un chiffre total impressionnant. Une gestion en bon père de famille des deniers publics est un préalable à toute avancée en la matière. L'évolution fut d'ailleurs faible ces dernières années puisqu'on ne dénombre qu'une diminution de 4 équivalents temps plein entre l'année 2007 et 2008. Revenons maintenant à l'attractivité. Vous allez me dire que pouvons-nous encore inventer, le Collège a pensé à tout. C'est vrai, le Collège a pensé à tout, enfin presque tout. C'est sans aucun doute d'ailleurs que les chiffres d'augmentation de la population sont si importants. Alors, l'attractivité c'est pour moi un accueil à hauteur de nos ambitions, tant pour le citoyen que pour les entreprises, un sentiment de sécurité, la propreté, une mobilité agréable, une fiscalité juste et j'en profite d'ailleurs pour féliciter le Collège d'avoir su garder la tête froide et d'avoir conjuré l'augmentation des impôts sur les personnes physiques. Je pense que si nous voulons être attractifs, il faut aussi pouvoir maintenir une fiscalité

raisonnable, principalement sur le travail. L'attractivité passe aussi par les investissements, tels qu'un chef-lieu de province se doit de les réaliser. Et bien entendu, des services de qualité. De qualité ne signifie pas bien entendu de quantité. Nous devons agir selon nos moyens et renforcer les synergies entre les différents fournisseurs. J'en profite, puisque je suis dans les investissements, pour vous dire tout le bien que je pense du projet abouti de la piscine au Grand Large, même si la part de la Ville représente un investissement considérable, je suis convaincu de l'utilité d'un tel investissement, ce sera un élément d'attraction très fort et prendra une place importante dans la vie de nos concitoyens pour les années à venir et renforcera d'ailleurs le patrimoine de la Ville. Au titre d'attractivité toujours, je vous propose d'ajouter les éléments suivants : en matière de mobilité et de grands investissements pour les années 2013-2020, on ne peut pas dire bien entendu que la Ville se croise les bras en matière d'investissements, je vous l'ai dit tout à l'heure, 49.640.000 euros prévus au budget 2010 - 29 millions pour le programme normal et 20 millions pour les dossiers Convergence mais je ne vais pas vous proposer un investissement pour l'année prochaine ni pour l'année suivante mais bien un investissement pour les années futures et qui concerne la mobilité. Ce que je souhaite vous proposer d'ajouter au budget 2010, c'est une étude pour la réalisation d'un tramway, je crois qu'une somme d'environ 90.000 euros permettrait une première étude sur le coût et le tracé, la faisabilité. La rénovation de la gare est prévue à l'horizon 2014, Mons Capitale Culturelle en 2015. Nous devons donc permettre à la population de l'ensemble de notre région, de rejoindre la Ville, pôle attracteur en matière de commerce mais aussi en termes d'emplois et d'enseignement de qualité. Notamment l'enseignement supérieur de type court ou long. Je suis convaincu que la mobilité entre la périphérie étendue et notre capitale passe par un moyen de transport innovant tel que le tram. De nombreuses villes d'Allemagne et de France ont réalisé cet investissement et le résultat est tout à fait probant. Valenciennes, notre voisine française nous fait d'ailleurs une démonstration impressionnante de l'intérêt d'un tel mode de transport, grâce au tram qui circule depuis juin 2006 et son tracé original, de nouvelles possibilités de construction d'habitats ont vu le jour et la Ville a repris vigueur comme au temps passé. Je précise aimablement, M. le Bourgmestre, que cette intention est reprise in extenso dans notre programme de législature en page 13. En outre, savez-vous que les responsables de la SITURB - Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes - ont annoncé leur intention de relier Quiévrain à la Ville française dans un proche avenir. Mise en service prévue en 2012. En matière de sécurité, toujours dans

notre programme de législature 2007-2012, les caméras de surveillance, page 4, je vous ai entendu M. le Bourgmestre à plusieurs reprises dire que si cela continue, il faudra mettre des caméras. Et bien oui, il faut mettre des caméras de surveillance ou de sécurité, appelons-les comme on veut. J'interviendrai d'ailleurs lors d'un prochain Conseil pour vraiment apporter l'intérêt que représentent les caméras pour notre Ville. Dans le cadre de Mons 2015 aussi, certaines de ces caméras pourront être utiles pour surveiller bien entendu mais aussi pour permettre à ceux qui le souhaitent de visiter notre Ville par le biais d'internet et pourquoi pas certains de ses bâtiments. Je vous propose de mettre sur pied une commission d'évaluation afin de donner à l'ensemble du Collège et au Conseil, une indication précise des forces, des faiblesses d'un tel outil de contrôle et je reviendrai vers vous, comme je vous le disais, lors d'un prochain Conseil. Mais je pense qu'un budget de l'ordre d'une cinquantaine de milliers d'euros, hors personnel, devrait nous permettre de réaliser l'étude nécessaire à une décision en toute connaissance de cause. En matière de développement économique, il manque cruellement, à Mons, de bureaux. Certes, le nombre d'entreprises augmente chaque année, le Parc Initialis va s'étendre de l'autre côté de l'autoroute mais il n'y a pas un endroit où un privé ou un public peut construire un parc de bureaux accessible à tous quelle que soit la taille de l'entreprise et quelles que soient les missions de l'entreprise. C'est donc principalement les entreprises de services dont je vous entretiens. Je note à la page 112 de la note de politique générale 2010 que le Collège entend approfondir la réflexion sur l'extension des zones d'activités économiques compte tenu de la saturation et des nombreuses demandes d'implantations auxquelles la Ville doit faire face. A Lille, la métropole française que vous avez citée, M. le Bourgmestre, parlant de la capitale culturelle, il existe un projet d'acquisition de 105 ha par an durant 6 ans pour doter la Ville de parcs d'activités destinés aux entreprises. En première page du budget de la Régie Foncière, je note que nous possédons 145 ha dont 129 en zone agricole ou non destinée aux constructions d'immeubles. Pourrait-on envisager d'en utiliser une partie pour l'implantation d'entreprises et notamment des bureaux ? Dans le cas contraire, puis-je vous demander de placer en priorité ce dossier afin de libérer l'espace nécessaire à la demande ? En matière de gestion Centre-Ville maintenant, nous en parlions déjà lors de l'élaboration de notre programme de législature, ce dossier est toujours pour moi d'actualité. La recherche d'un partenariat privé pour la création d'un parking supplémentaire au Centre-Ville était une priorité comme indiqué à la page 13 du programme. Le temps passe vite et nous sommes déjà à mi législature, nous avons, vous



et moi, laissé ce projet de côté. Même si je sais que des efforts ont été fournis en matière de localisation, on ne peut pas dire que ce dossier a bénéficié de la priorité que nous lui avons reconnue. Je vous propose donc de solliciter la Gestion Centre-Ville afin de rechercher plusieurs emplacements possibles, de coordonner le dossier avec le RCA et de rechercher des entreprises intéressées par le dossier. Enfin, j'en termine par là, j'avoue que ce dossier n'est pas dans le programme de la majorité mais je le soumetts quand même à votre sagacité. L'idée est de mettre à disposition des habitants du Centre-Ville, notamment les habitants de plus en plus nombreux d'appartements, des endroits de jardinage. Le bord de l'autoroute, les voies de chemins de fer sont propices à ces potagers. Nous pourrions étudier ce dossier à faible coût et décider en 2011, d'allouer un budget raisonnable afin de permettre aux personnes vivants sans jardin, de cultiver quelques fruits et légumes. Pour exemple, je peux vous proposer la Ville de Reims en France qui a mis ainsi des centaines de potagers à disposition de ses concitoyens. Je ne serai pas plus long, je vous remercie pour votre attention.

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Voilà, je serai moins long. Alors, quelques petites considérations sur la note de politique générale. Je vais commencer avec le Service Population et les nouvelles taxes qui sont annoncées. On nous annonce la création de trois nouvelles taxes, une qui a trait aux documents d'attestations de pertes de cartes d'identité et deux autres qui ont trait aux formalités en cas de décès. Alors, pour la première qui est la création d'une taxe de 5 euros en cas de délivrance d'une attestation de perte de carte d'identité, je me permets de rappeler qu'il n'y a pas très longtemps, les montois ont dû renouveler leur carte d'identité pour passer à la carte d'identité électronique, que parmi ceux-là, beaucoup avaient une carte d'identité qui était encore valable et malgré tout ils ont dû se plier à la réglementation et passer à la nouvelle carte d'identité et donc la payer et je rappelle l'obligation pour chaque citoyen d'avoir sur lui un papier d'identité. Alors, l'Echevin nous a annoncé en Commission que la taxe avait aussi un but éducatif pour inciter les gens à ne plus perdre leurs papiers d'identité. Alors, je ne pense pas que quand on perd sa carte d'identité, cela soit par plaisir et bien souvent les personnes qui sont amenées à perdre régulièrement leurs effets personnels souffrent de cette tendance qu'elles ont. Alors, quand on perd sa carte d'identité, on est obligé de la renouveler, si je ne me trompe pas une carte d'identité à Mons coûte 25 euros, alourdir la facture d'encore 5 euros pour les personnes qui n'ont peut-être pas les moyens de la payer, je trouve que c'est une mesure qui n'est pas très sociale et en tout cas, cela pourrait être un facteur potentiellement d'exclusion. Et enfin, sur les deux

autres taxes qui ont trait aux formalités en cas de décès, le message est assez indélicat à l'intention des personnes qui perdent un proche et qui sont obligées de se faire délivrer des attestations de décès à la commune et toutes sortes de papiers et donc ce n'est pas sur le montant que je m'interroge mais sur l'indélicatesse de la taxe. Alors, en suite pour la mobilité, comme vous le savez tous évidemment, Ecolo a toujours été très attentif à la pratique de la mobilité à Mons et c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai examiné cette note d'intérêt général et la première impression que l'on a, c'est que la majorité accorde beaucoup d'attention et donc travaille beaucoup sur l'immobilisation des véhicules. Il y a la moitié de la note qui concerne la politique de parking et de stationnement en Ville. Et donc, bien évidemment, le retour des dividendes. Ensuite, on parle des cyclistes. J'ai été aussi très heureux de voir qu'on parlait des cyclistes mais ensuite quand je vois dans le détail, on parle de la poursuite de réunions de concertation. C'est bien mais je me pose la question alors de l'aménagement par exemple de pistes cyclables et je demande si en 2010, on pourra enfin rouler à vélo et ne pas toujours déboucher sur des chaussées à grande circulation, ce qui est vraiment dangereux. Alors, ensuite l'aménagement de sites propres pour les bus. On parle de la Chaussée Roi Baudouin, chaussée que je connais particulièrement puisque quand j'étais plus jeune je devais la prendre tous les matins pour aller à l'école et je me rappelle d'avoir vu des files qui duraient 30 à 40 minutes et pour avoir eu cette expérience, je me dis que j'espère qu'on aura prévu que ces sites propres ne s'arrêteront pas à la chaussée et qu'il y a des mesures qui ont été prises pour que quand le bus arrivera en Ville il ne soit pas bloqué. Autrement, l'avantage serait assez minime. Ensuite, le plan communal de mobilité. Comme vous le rappelez, il a été initié en 2000, il est toujours en cours de mise en œuvre et la mobilité c'est quand même quelque chose qui préoccupe beaucoup tous nos concitoyens qui doivent se rendre à l'école, qui vont travailler et on ne peut que constater qu'un déficit de communication sur la mise en place du plan de mobilité. Il y a de gros budgets qui sont investis et donc je pense qu'il est temps maintenant, après 10 ans, de prendre une photo et de faire un état des lieux de l'état d'avancement du plan communal de mobilité, de l'évaluer et ensuite de se concerter avec les différents usagers pour envisager les suites nécessaires et pouvoir rectifier le tir, si nécessaire. On parle évidemment de car-sharing et on ne peut que saluer l'initiative qui a été prise, par contre, la semaine de la mobilité a disparu de la note de politique générale. Elle était présente l'année passée, il y a à mon sens et d'après ce que je me souviens, rien n'a été mis en place cette année. De la lecture de la note de politique générale cela n'augure pas un avenir très vert pour

la semaine de la mobilité en 2010. Alors, l'impression générale que donne la note sur la mobilité est qu'on avance par tâtonnements, c'est sans doute quelque chose de très compliqué, de très difficile mais on n'ose pas croire qu'on n'avance pas sur base d'un plan d'aménagement pluriannuel. Et donc, je pense qu'il y a un sérieux travail de communication à mettre en place pour informer le Conseil communal et ensuite le citoyen des mesures qui sont prises. Concernant la politique de la jeunesse menée par la Ville, pas par le CPAS. On commence par l'accueil extrascolaire et j'en profite pour saluer le travail important qui est réalisé par le personnel qui travaille dans ces structures et ensuite le Conseil communal des enfants et le Conseil communal des jeunes. Pour Ecolo, il est évidemment primordial d'écouter les jeunes et, à titre personnel, je préside aussi une association de jeunesse et donc la participation citoyenne et la formation à l'esprit critique, ce sont des réalités qui sont primordiales. Il est nécessaire de prévoir maintenant un moment pour faire un retour sur le travail qui a été accompli par ces jeunes dans les Conseils communaux des jeunes parce que s'il est très important de les laisser s'exprimer sur les réalités qu'ils peuvent vivre, il est aussi encore plus important de pouvoir montrer de quelles manières leurs propositions peuvent s'appliquer et être réalisées. Alors, la politique des fêtes. Alors là, on aime tous la fête et à Mons on est particulièrement doué, on parle évidemment de la Ducasse et des différents carnivals et Cavalcade mais je ne pense pas qu'une politique de fêtes doit s'arrêter là et donc c'est comme cela que je suis assez étonné de ne pas voir le moindre paragraphe sur la politique festive nocturne. Comme on sait à Mons, en semaine, pendant l'année, les rues et les cafés sont fort animés par les différents groupes d'étudiants et le week-end, les différents fêtards se retrouvent en soirée et la nuit pour....

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : vous demandez qu'on subventionne, je n'ai pas compris...

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : non, j'y viens, je ne demande pas l'impossible.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : je n'ai pas dit ça, je n'ai pas dit que c'est impossible, je veux juste comprendre, la vie nocturne montoise... je vous écoute.

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : je voulais juste dire que je suis étonné que ne soit pas mentionné, d'autant plus que Mons est candidate au titre de Capitale Culturelle en 2015 et qu'on n'ose pas imaginer que, en 2015, quand les personnes sortiront d'une représentation théâtrale ou autre à 22 h, qu'elles n'auront d'autre choix que de rentrer chez elles parce qu'il n'y aura rien qui aura été mis en place pour qu'on puisse se

divertir par après. Et je ne trouve pas cela non plus rassurant pour les habitants qui, dans certains quartiers, s'inquiètent aussi des nuisances qu'ils pourraient rencontrer.

Concernant la politique sportive, M. VISEUR s'est déjà longuement étalé sur la politique sportive et donc je vais simplement revenir sur quelques points. Avant tout, on est évidemment heureux que, cette année, on pourra encore jouir du spectacle de l'Ethias Trophy ou du circuit de cyclisme mais on se demande sur quel état des lieux est-ce que la politique sportive est basée dans notre commune ? Et donc, nous demandons que la politique soit formulée en termes d'objectif et également une plus grande communication sur le mode des subsides aux clubs et sur leur future attribution.

Et je terminerai par le logement et comment est-ce qu'on a abordé et examiné la note de politique du logement. Mais voilà avec l'objectif qui est pour Ecolo que chaque montois et chaque montoise puisse avoir un toit sain et selon ses propres moyens. On voudrait malgré tout souligner avant d'aborder des choses plus délicates qu'il y a une impression d'un plus grand dynamisme et d'une politique qui semble plus cohérente depuis le changement d'échevin. Mais il nous manque toujours un débat de fond sur la question du logement et sur la crise du logement qui dure depuis 10 ans. Il faut débattre dans le but de trouver des solutions durables afin que chaque homme, chaque femme et chaque enfant puisse vivre dans un logement sain et selon ses moyens financiers. Pour atteindre cet objectif, le Conseil communal a besoin avant tout d'un état des lieux du logement et ensuite d'objectifs chiffrés que nous pourrions évaluer. Nous reconnaissons le travail préalable sérieux qui a été réalisé par les services communaux mais sans chiffres, sans objectifs clairement annoncés, nous ne pouvons être rassurés et nous craignons que ce ne soit pas encore dans les prochaines années que chacun des habitants pourra jouir de son droit fondamental qui est le droit à l'habitat. Je vous remercie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Chers collègues, Mesdames, Messieurs. A l'aube de cette année nouvelle, nous tenons d'abord à remercier toutes celles et ceux qui se dévouent inlassablement dans l'ensemble des services de la Ville de Mons et qui procurent à leurs concitoyens, des services de qualité. Que ce soit en matière de propreté, de prévention, de sécurité, qu'ils soient employés dans les services de lutte contre l'incendie, qu'ils soient chargés des missions de l'enseignement, des gardiennages des plus petits, qu'ils se consacrent au service des marchés publics, à l'Administration générale et multiples et dynamiques missions du Centre Public d'Action Sociale. Merci à tous, à tous ceux et à toutes celles dont le souci constant est de bien faire et d'améliorer les services rendus à la population. Au niveau du budget

Régie Foncière, au plan d'actions, la mobilité est devenue un thème récurrent, on est déjà intervenu, simplement l'idée partagée par l'ensemble des commerçants et déjà développée, aux Grands Prés, on a un parking nombreux, facile d'accès, gratuit. Le problème du Centre-Ville, c'est un parking difficile d'accès, limité et coûteux. Et donc, nous connaissons la situation budgétaire des villes et des communes de Wallonie. Notre idée, c'est développer un partenariat financier avec la Sofico, avec éventuellement des sociétés privées, sociétés de parking que je ne citerai pas pour des raisons que vous connaissez, que ce soit à Arlon, à Liège, à Mouscron, à Charleroi, Nivelles, c'est de l'ancien programme quinquennal-décennale de constructions de parkings aux abords des grandes villes. Et je donne un exemple, la Place Nervienne me semble le meilleur endroit où on peut facilement mettre 2 à 3.000 places, c'est facile d'accès et cela pourrait être une solution définitive pour l'ensemble du Centre-Ville montois. Par ailleurs, on nous a annoncé un observatoire d'habitat foncier et on s'en réjouit, on voudrait savoir quand il sera opérationnel. Enfin, de plus, beaucoup se réjouissent de l'activité de l'Agence Immobilière Sociale. Je propose qu'on étudie une collaboration, une articulation avec les agences immobilières. Je pense que s'il y avait une meilleure symbiose, une collaboration entre l'Agence Immobilière Sociale et les agences immobilières, on pourrait sans doute faire de grands progrès en matière de locations. Par ailleurs, je transmettrai au Collège un article très bien fait, à propos d'une société anonyme de droit public, filiale d'une société fédérale de participation, la FEDESCO, qui a été présentée par un ministre qui a beaucoup de magnétisme et qui est un centre de connaissance en matière d'analyse écologique des bâtiments mais surtout son deuxième rôle c'est d'être un tiers investisseur. Donc, cette société anonyme a été chargée par le pouvoir fédéral d'investir, sur un délai de 5 ans, 210 millions d'euros pour aider à la réalisation de travaux économiseurs d'énergie. Et M. Magnette a présenté cela, c'était dans les journaux du 4 décembre, que FEDESCO pour l'instant se focalise sur tous les bâtiments publics des pouvoirs fédéraux mais que les communes et les autres instances pouvaient faire appel à ses services. Et donc, je lance un appel pour qu'on puisse collaborer avec M. Magnette sur l'ensemble des investissements à faire par le principe du tiers investisseur. Par ailleurs, concernant tous les services et bâtiments publics, il y a une société belge qui a mis au point la projection d'une couche de film de protection solaire sur l'ensemble des bâtiments vitrés et grâce à cette société belge, cela permet de réfléchir la chaleur extérieure tout en accroissant l'isolation thermique intérieure. Cela permet en hiver un gain de température pouvant aller jusqu'à 3 degrés. Je transmettrai

les documents. Par ailleurs et je m'étais déjà exprimé précédemment, il me semble que la Ville de Mons est un peu en retrait en matière d'énergie éolienne, je voulais interroger le Collège s'il y a, je dirai, de la réflexion. Moi je pense quand on monte, on quitte Spiennes, on monte la Chaussée de Beaumont, toute la partie gauche pourrait en tout cas en accueillir. Au niveau du CPAS, nous nous réjouissons de son dynamisme et nous le félicitons de la multiplicité de ses fonctions et des ses missions. Simplement, je voulais interroger le Président sur un ensemble de drames humains auxquels j'ai été confronté. Si vous voulez avoir une aide sociale, vous devez avoir un domicile et pour avoir un domicile, il faut un logement. Si vous n'avez pas de logement, vous n'avez pas de domicile et pas d'aide sociale. Et donc, j'ai été confronté à des personnes qui n'avaient pas de quoi payer une garantie locative et donc n'avaient pas de logement, pas de domicile et pas d'aide sociale. Alors, je les ai interrogées : cela marche avec le CPAS ? Ah non, bon, alors qu'est-ce qu'on fait ? Mais on prête pour donner des garanties locatives et quinze jours plus tard, tout le système s'est mis en route. Alors, je me demande si on ne doit pas examiner s'il n'y a pas un fonds de garantie locative, je ne sais pas s'il existe, s'il fonctionne, mais en tout cas pour des SDF, cela pose un problème. Merci. Alors, pour avancer dans la note de politique générale et rapidement, simplement une petite information. Beaucoup se gausse, se plaint ou souligne le manque de dynamisme de la majorité quelle qu'elle soit dans les années 70 et 80. Maintenant, ils oublient le phénomène majeur qu'ils soulignent à contrario, c'est qu'avec les taux d'intérêts des dettes publiques à l'époque, des taux à 12 à 14%, les charges d'intérêts représentaient 30% du budget total dans les années 70 et 80 et donc avec une charge d'intérêts d'une telle ampleur, il est évident que les politiques communales ne pouvaient pas faire grand-chose. Et je crois que c'est à souligner parce qu'on a tendance à oublier qu'une des raisons du redressement des finances publiques, c'est la diminution des charges d'intérêts. Et à tous les niveaux de pouvoirs. Enfin, pour M. DUPONT, donc la Commission et cela a été mentionné dans un article du journal du 12 octobre dernier, le problème des mariages blancs, je ne vais pas m'y étendre mais je me pose la question de savoir ce qui se passe puisqu'on touche ici à la fois à l'intimité d'êtres humains, aux aspects de la vie privée, au choix des vies des êtres humains les plus intimes, à la question et il faut être clair de l'immigration et du flux migratoire, que se passe-t-il, y a-t-il une commission qui tranche, est-ce qu'on n'a pas intérêt à bien analyser cela pour bien faire prévaloir le respect du contradictoire et les droits de la défense ? Dans un sens comme dans l'autre, je me dis puisqu'on a, ici dans les journaux

on parle déjà de 10.500 mariages blancs, pour cette année en Belgique, je pense que c'est un phénomène suffisant important de société qui doit être appréhendé par les autorités communales. Par ailleurs, au niveau des cohabitations, la cohabitation légale est un outil magnifique. Je pense qu'elle est trop méconnue d'entre-nous d'autant plus que maintenant, le cohabitant légal à l'usufruit sur l'ensemble du logement familial mais également le délai de 6 mois n'a plus lieu d'être et donc automatiquement, ils sont assimilés à des gens mariés. Par ailleurs, je ne pense pas que beaucoup de citoyens montois savent que des déclarations de dons d'organes, des déclarations anticipées d'euthanasie doivent être faites au service des pensions. Je me pose la question et je m'interroge si, dans le bulletin communal, n'y aurait-il pas lieu d'avoir des informations particulières donc en matière de déclaration anticipée d'euthanasie, de dons d'organes et également d'enregistrement des dispositions des dernières volontés. Je crois que la majeure partie de nos concitoyens ne sont pas au courant et nous-mêmes certainement très peu. Par ailleurs, on a souligné l'ensemble des efforts en matière de propreté. Je ne partage pas l'opinion d'un de mes collègues montois pour dire qu'à Mons, la propreté laisse à désirer. Moi, ce qui me frappe, c'est l'ensemble des services et des personnes sur le terrain, sur le territoire du Centre-Ville. Vous ne pouvez pas vous promener la journée sans tomber sur un agent, de jour en tout cas de 8h du matin à 9h du soir, ils sont partout. Par contre, j'ai eu des échos, cela reste à vérifier, qu'à Jemappes, il semblerait que l'entité de Jemappes soit moins bien desservie ou trop peu desservie, d'après certains échos que j'ai eus. Par ailleurs, dans le cadre d'une politique de long terme et ayant des racines tournaisiennes, souvent à Tournai quand je me promène sur les boulevards, je vois des vastes entités et bâtiments communaux qui ont été érigés dans les années 70 et 80 et qui contiennent l'ensemble des écoles maternelles et primaires du Grand Tournai. Est-ce que, aujourd'hui, sans relancer un quelconque débat scolaire, se dire que dans 30 ou 50 ans, nous allons avoir et maintenir 34 implantations scolaires, cela me pose questions. Mais cela c'est une politique de long terme, on ne demande pas à y répondre aujourd'hui. Par ailleurs, à la page 35, en matière d'espaces verts, quelle politique à la Ville et je ne demande pas d'y répondre, en matière de gestion des espaces verts et particulièrement pour 2015. Il nous est revenu que le Service Public de Wallonie avait l'intention de supprimer tous les tilleuls qui se trouvent le long de la grande voirie. Quelle politique des espaces verts pour 2015 ? Par ailleurs et on termine, au niveau de l'augmentation de la population et du développement de l'urbanisme, nous ne pouvons que nous réjouir puisque

normalement, je crois que 70% des recettes étaient liées à l'augmentation de la population. Mais, nous devons et nous attirons l'attention du Collège sur les effets pervers en matière de densité de population, augmentation des espaces verts mais surtout et ce qui nous a frappé ces derniers mois, c'est la mise en œuvre de zones urbanisables ou de projets dans des endroits, que ce soit à Mons, à Cuesmes, à Masnuy, rue Brisée et Grand Chemin de Masnuy, où on décèle la présence de nappes phréatiques. On projette des lotissements où la nappe phréatique est à 30 cm. Je pense que la responsabilité civile et pénale du Collège pourrait être engagée compte tenu d'un certain rapport technique dont ils doivent avoir connaissance. Enfin, un problème concret nous a retenu notre attention. Après la fermeture de la piscine de l'Université, de la piscine de l'Athénée Jean d'Avesnes, la mise hors service de la piscine de Flénu, il semble que pour l'ensemble des clubs sportifs, les amateurs, semi-professionnels, professionnels vont avoir quelques difficultés à s'entraîner dans la future piscine de Mons. Voilà des échos des proches, comme la longueur de la future piscine ne va pas dépasser 33 mètres. Or, pour les enfants de 7 ans, ceux de 10, 15 ou sexagénaires, jusqu'à 77 ans, quand on s'entraîne, on fait 25, 50, 75, 100, 200 et 300 m. Avec une mesure de 33 mètres, les différents maîtres nageurs nous ont interrogés et on se pose des questions. Alors, très sincèrement, on nous a dit à part Cuesmes et aller à Cuesmes pendant que les jeunes s'entraînent, c'est déjà l'enfonce et donc on ne sait pas très bien où ils vont aller mais apparemment, pour obtenir des brevets d'accession pour les enfants de 6, 8 et 10 ans, pour un 50, un 75 ou un 100 m, je ne sais pas où ils vont aller ou ils vont rester à Cuesmes. Bon, on ose la question, sinon on félicite le Collège tant pour la rédaction de la note de politique générale et particulièrement M. MARTIN pour les pages 109 à 118 et nous sommes très heureux de voir que le Collège a pris à cœur le dynamisme et le développement économique. Nous avons noté et nous le félicitons pour l'élaboration d'un schéma de développement commercial. Nous avons appris, avec beaucoup d'intérêt, la création d'outils Web, d'aide à l'investissement commercial, cet outil semble tout à fait novateur et particulièrement intéressant en matière d'investissements. Pour terminer, deux points pour nos agriculteurs qui sont sanctionnés par un libéralisme sauvage et aveugle où les prix ne sont plus garantis, ce qui veut dire que les prix ont chuté de moitié. Nous proposons des distributeurs de lait placés dans les exploitations agricoles et dans toutes les écoles, qui permettraient aux parents d'acheter du lait tous les jours et cela permettrait aux agriculteurs d'avoir des débouchés garantis. Essayons de faire comme le Boerenbond mais à la sauce wallonne et par



ailleurs, certains journaux parisiens qui ont fait beaucoup parler d'eux, ont quand même certaines informations intéressantes. Dans le Paris Match de début décembre, on a mentionné que depuis 10 ans un agriculteur près de Baccarat qui a installé dans sa ferme la première unité de biométhanisation, avec le lisier de 150 vaches, il est mélangé, il est chauffé à 38° et le carbone et l'hydrogène sont recombinaés et produisent du méthane. Ce gaz, ce méthane alimente un cogénérateur d'électricité et la chaleur. Grâce à 150 bêtes, il produit 2 millions de kilowatt d'électricité. De quoi subvenir à la consommation électrique de 440 ménages. Avec 150 vaches dont si nous avons 2.000 vaches sur le territoire, si nous avons dix fois plus de vaches, 1.500 vaches, nous faisons 4.000 ménages qui sont chauffés électriquement. Merci chers collègues.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vais donner cette tâche à l'échevin de l'agriculture et de l'économie de veiller de nous faire un rapport complet sur cette faisabilité et s'il ne trouve pas les vaches, on agira en conséquence !

Alors, chers collègues, en vous remerciant d'ailleurs jusqu'à présent c'était d'une qualité remarquable. Je n'ai sur ma note que deux derniers orateurs, Melle OUALI et M. BEUGNIES. Pouvons-nous considérer que tel est le cas ? Melle OUALI je vous assure que vous serez très appréciée, inversement proportionnellement appréciée à la longueur de votre propos.

Melle Mélanie OUALI, Conseillère : J'ai compris le message M. le Bourgmestre et je vais essayer d'abrèger les souffrances de mes collaborateurs. Je vais essayer de récupérer le débat et de parler un peu plus du budget de la Ville et du CPAS. Alors, la litanie des déficits publics de l'Etat fédéral, de la Communauté Française, des Régions, des Provinces et des communes pouvaient nous laisser présager une situation budgétaire extrêmement inquiétante. Pour le groupe socialiste, il était important d'éviter un alourdissement de la fiscalité locale qui aurait de nouveau mis en difficulté les citoyens montois et particulièrement les plus démunis. Il était aussi important d'éviter un bain de sang social pour l'ensemble des travailleurs communaux, de la Police et du CPAS, agents qui remplissent des missions essentielles pour le quotidien de nos concitoyens même si leur tâche ingrate n'est pas toujours estimée à sa juste valeur. Les premières informations qui avaient filtré laissaient présager le pire. Quelques semaines voire quelques mois plus tard, l'épure qui nous est présentée par le Collège nous permet d'appréhender l'exercice 2010 avec plus de sérénité même si les inquiétudes relevées dans l'exposé de notre Bourgmestre imposent une grande vigilance pour les prochaines années. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des craintes exprimées mais l'évolution des

caisses de pensions des agents des administrations locales et régionales est particulièrement alarmante mais aussi la situation du CPAS qui risque de devoir faire face, dans les mois qui viennent, aux conséquences sociales de la crise économique et financière qui touche lourdement notre région. Pour faire face à cette situation, le CPAS devra certainement, dans les prochaines années, prendre des dispositions qui alourdiront les charges budgétaires. Les mesures d'économie qui sont dès à présent proposées dans le budget garantissent le bon fonctionnement des services communaux et les propositions de synergie entre le CPAS et la Ville seront positives pour les citoyens. Le groupe socialiste s'engage à collaborer étroitement avec le Collège dans le cadre du redéploiement des services communaux qui fera l'objet d'un débat plus large lors d'un prochain Conseil communal. Dès à présent, il convient de maintenir les services de proximité et la localisation des différents départements - Population, Etat-civil, services sociaux, Police, Bibliothèques devront demeurer accessibles au plus grand nombre. Au-delà de l'aspect budgétaire, je salue la dynamique du Collège par rapport aux priorités de la Ville de Mons qui ne peut être que positive pour le développement de notre région. Tous les projets de développement sont poursuivis, certains sont d'ailleurs en passe d'aboutir, le Président du CPAS et le Bourgmestre l'ont souligné, la construction de la crèche de l'Ile aux Oiseaux, 36 places en 2011. Pour les jeunes et les moins jeunes, la construction de la piscine du Grand Large, réclamée par la population depuis des décennies, sera opérationnelle dans le milieu de l'année 2011. Pour tous, le projet de Mons 2015 apportera des effets démultiplicateurs qui ne peuvent être que positifs pour notre Ville et notre région. Enfin, les grands projets européens permettront de répondre aux attentes. Je pense par exemple au futur Centre de Congrès, le Mont-de-piété dédié à St-Georges, la rénovation de l'église St-Nicolas et singulièrement, la rénovation du quartier de la gare qui devrait également voir la construction de l'éco-gare passerelle de Calatrava. Pour les personnes âgées, les projets d'accueil envisagés actuellement par le CPAS et l'aboutissement de la MRS d'Havré devraient offrir un plus grand nombre de lits disponibles et une meilleure qualité de vie. Pour conclure, c'est en saluant l'excellent travail du Collège que le groupe socialiste apportera son soutien unanime aux budgets de la Ville et du CPAS, budgets qui ne portent pas atteinte au pouvoir d'achat des citoyens, qui préservent le volume d'emplois dans nos structures communales, qui préservent l'avenir en mettant en œuvre des grands projets qui auront des retombées positives pour les générations futures. Je vous remercie de votre attention et espère avoir été la plus brève possible.

M. Bernard BEUGNIES, Conseiller : Je serai bref aussi, je vais revenir un peu sur le budget à proprement parlé, un petit parler de ce que l'opposition a dit, je ne ferai pas de propositions puisque de toute façon, comme l'a dit mon éminent collègue, vous pensez à tout. C'est donc inutile. Alors, il est vrai que parfois la présentation du budget a de quoi dérouter le commun des mortels, c'est dès lors pourquoi c'est peut-être une bonne initiative de normaliser davantage comme veut le faire la Région Wallonne mais en effet, si les budgets 2008 et 2009 sont en équilibre et le budget 2010 est en déficit comme on l'a largement souligné, un déficit de 3.070.000 euros et bien, pourtant, paradoxalement, moi je trouve que c'est le meilleur budget ! Alors qu'il est en déficit et que les autres sont en équilibre. Cela ne veut plus rien dire, évidemment. Le budget 2010 montre que le déficit structurel de la Ville se résorbe. Déficit structurel finalement le seul important dans une projection à long terme des finances communales. Je trouve que de moins en moins un budget annuel a du sens, c'est pourquoi je réclame sans cesse des projections budgétaires pluriannuelles et je suis heureux de voir d'ailleurs qu'on va aller dans ce sens là, pour aller vers l'équilibre en 2015, c'est-à-dire l'équilibre en fait du déficit structurel. Alors, je vais peut-être préciser brièvement ce que l'Echevin dit. Ainsi en partant d'un déficit budgétaire structurel de 19 millions en 2002, en 2008 ce dernier était de 11.137.000 qui a été comblé par 6.850.000 d'emprunt Tonus et 4.200.000 de prélèvement sur les provisions. On a comblé un déficit de 11.137.000 €. En 2009, le déficit structurel, lui, était de 5.832.000 qu'on a comblé par des provisions et on a donc présenté le budget en équilibre. Cette année, le déficit structurel est de 3.070.000 €, soit 8.067.000 de moins qu'en 2008 et 2.132.000 de moins qu'en 2009, puisqu'on n'a plus rien prélevé. Donc, l'effort, manifestement, est important. Je compare des choses comparables ! Puisque le Collège n'a plus puisé dans les provisions pour présenter le budget en équilibre. A la rigueur, si on en avait pratiqué exactement de la même façon pour le budget qu'on avait pratiqué pour le budget 2009, c'est-à-dire prélever le solde des provisions qui à la clôture de 2009 s'établit à 5.614.000, eh bien toute chose étant égale, par ailleurs, comme on dit en économie, le budget serait donc en boni de 2.540.000 ! Si on compare des choses comparables ! Voilà pourquoi à mon sens, le budget 2010 est meilleur que ceux des années précédentes ! Personnellement, je préfère cette façon de présenter les choses, qui est plus authentique, plus prudente et qui correspond surtout plus à la réalité puisque des provisions sont en principe constituées selon une règle comptable, c'est-à-dire pour pouvoir faire face à des charges à venir n'étant pas encore acquises définitivement mais qui peuvent cependant déjà être

qualifiées de probables. Ce ne sont donc pas des réserves. Cela me réjouit d'autant plus qu'à la vue de l'intervention du Cdh, l'année dernière, lors de la présentation du budget 2009, ce budget-ci rencontre leurs objections, donc je me dis qu'il n'y a pas de problème, qu'il va voter le budget 2010! En effet, toutes les raisons évoquées de ne pas voter le budget 2009 n'existe plus lors de la présentation du budget 2010. Je cite ce qu'ils ont dit l'année dernière: "l'équilibre du budget 2009 est donc un équilibre de façade, c'est-à-dire un équilibre qui cache un déséquilibre structurel de plus de 5.800.000. A partir de 2010, nous y sommes, le déficit virtuel de l'année 2009 deviendra une réalité comptable, dès 2010, en effet, plus possible de masquer le déficit structurel par des apports extérieurs". Parfait. Nous racontons ce qu'ils ont dit l'année dernière. Vous devez donc admettre que l'effort actuel, puisque le déficit structurel de 5.800.000 non affiché puisque comblé par des provisions en 2009 a été réduit cette année de près de 2.800.000, le déficit affiché, cette fois-ci, étant de 3 millions et les provisions sont restées intactes, 5.614.000, ça rencontre donc parfaitement vos objections. En outre, le deuxième point essentiel sur lequel le CdH apportait ses revendications, c'était les frais de fonctionnement. Je cite: "les dépenses totales indiquent une constante tendance à la hausse, ce qui est parfaitement contraire à l'objectif que la Ville devait poursuivre", fin de citation. Vous ne parliez de rupture, de tendance dans la part des frais de fonctionnement. Or, que constate-t-on cette année-ci au budget 2010? Une diminution des frais de fonctionnement de 570.366 € c'est-à-dire de 3,71 %, donc, ça rencontre votre objection, indiscutablement, la tendance est inversée! Tout est parfait! En ce qui concerne les subsides aux asbl, là, j'entends des choses logiques contradictoires de la part de l'Opposition. J'ai entendu quand même Monsieur VISEUR qui disait: "il faudrait, d'une part, voir certaines asbl qui se suffisent à eux-mêmes et je ne vois pas pourquoi il faudrait continuer à les subventionner!", et d'autre part, j'entends Madame Savine MOUCHERON qui vient demander: "oui mais les asbl, je voudrais quand même bien savoir les asbl que vous n'aller plus subventionner! Sans doute...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Pas sur ce ton-là! Elle l'a demandé d'une manière...

M. Bernard BEUGNIES, Conseiller: Exactement! La réduction du déficit structurel est due à une hausse des recettes de 1,78 % par rapport au budget tel qu'il a été présenté en 2009. Les dépenses sont restées quasi identiques, alors que pourtant les frais de fonctionnement, je vous l'ai dit, diminuaient. Evidemment, ça reste le problème des frais de personnel qui augmentent de plus de 3 millions! Je vous signale que nous sommes à 3 millions de déficit et les frais de personnel augmentent de 3 millions! C'est

exactement le montant du déficit! Ils augmentent de 5,21 % par rapport au budget de 2009. Ils représentent maintenant 41,97 % des dépenses, alors qu'au budget 2009, ils avaient augmenté déjà de 7,8 % par rapport au budget 2008 et ne représentaient que 39,8 % des dépenses. C'est évidemment le problème de l'impact de la révision des barèmes, puisque on a pu constater lors de la présentation du budget par le Bourgmestre, que des mesures ont été prises en ce sens pour réduire le déficit, non remplacement du personnel en congé de maladie et non remplacement de certains personnels à l'âge de la pension pour un montant estimé à 800.000 €. Je vous signale que 800.000 €, comme il s'agit d'agents en fin de carrière, vous devez compter un agent ça coûte 40.000 € par an. Ça fait donc 20 agents en moins, départ naturel et non remplacé, par maladie, sur un an! Ça fait 20 agents! Les 800.000 € qu'on a enlevé au budget ça fait 20 agents! Ça va donc nécessairement nécessiter une réorganisation des services, et vous l'avez dit! C'est-à-dire donc un management approprié des Ressources Humaines. Il faut donc dès lors poursuivre dans cette voie et aussi réaliser des économies de frais de fonctionnement. Viser à l'équilibre structurel le plus rapidement possible sur base d'un plan pluriannuel, nous y sommes et le plus rapidement possible et il faut aussi accentuer, compter sur l'apport économique, on en a parlé, de Mons Capitale Européenne de la Culture, ça pourrait évidemment avoir des retombées économiques, du moins nous l'espérons, augmenter les recettes fiscales, sans pour autant augmenter le taux d'imposition. Donc, en quelques sortes, augmenter notre assiette fiscale et tout le plan de convergence que nous faisons, eh bien moi je pense que ça va aussi augmenter l'assiette fiscale, sans pour autant devoir augmenter le taux d'imposition, comme on en a parlé ici mon collègue, l'augmentation de la population, ce sont des critères que l'on doit essentiellement viser. Et comme dans le cadre de Mons Capitale Culturelle, je pense qu'il faut surtout aussi viser essentiellement à la pérennité et non pas uniquement à l'événementiel! C'est d'ailleurs aussi le cas des projets de plan de convergence, je pense notamment au Centre de Congrès, ça va attirer évidemment des investisseurs et ça va certainement augmenter l'assiette fiscale et ça n'est pas du tout des dépenses de prestige. Alors, Monsieur VISEUR, vous dites aussi des choses contradictoires! Je vous cite, vous avez dit: "c'est un pari sur l'avenir", d'une part et d'autre part, vous avez dit qu'on allait faire payer par les générations futures les dépenses que l'on fait maintenant! Alors, de deux choses l'une! Soit c'est un pari sur l'avenir, ou on fait payer aux générations futures les investissements et je dis bien "investissement"! Et c'est quoi un investissement? Eh bien, ça se caractérise

essentiellement par une chose, c'est une dépense présente en vue de flux futur. Et tout investisseur qui a fait un petit peu de calculs actuariels, qu'est-ce qu'il fait? Il actualise les flux futurs que l'investissement va rapporter par rapport à la dépense présente, et si les flux futurs actualisés sont supérieurs à la dépense présente, eh bien l'investissement est rentable. C'est ça le principe d'un investissement. Et donc, ça n'est pas du tout hypothéquer l'avenir, ça n'est pas du tout faire payer les générations futures, bien au contraire, c'est un acte courageux de faire des investissements maintenant qui vont rapporter des flux futurs et qui ne vont pas rapporter maintenant! Parce que maintenant on fait des dépenses justement pour que ça rapporte plus tard, des flux futurs. Alors, il serait même d'ailleurs intéressant de faire un calcul actuariel sur des estimations des plus gros investissements pour voir quelle peut être la rentabilité de ces investissements. Il faudra évidemment aussi une vision budgétaire à court terme et être vigilant sur le piège du tiers boni, ça veut dire quoi le piège du tiers boni? Ça veut dire que le boni général plus le fonds de réserve qui a été créé, le boni général, il reste 7.132.000 €, le boni de réserve qui a été créé par rapport au boni des exercices antérieurs, c'est 10 millions, donc, nous avons 17.132.000 €, moins les 3 millions de déficit de maintenant, il reste 14 millions. Donc, ça voudra dire qu'à court terme, on ne pourra jamais avoir un déficit de plus d'1/3 de ces 14 millions. Donc, évidemment il faudra le plus vite possible réduire ce déficit pour ne pas à court terme atteindre un déficit au-delà du tiers boni et atteindre l'équilibre structurel que nous projetons. En conclusion, c'est un budget vérité sans compensation par prélèvement, sans fiscalité et je regrette, vous pourrez dire tout ce que vous voulez mais c'est quand même l'IPP la principale source de fiscalité. Un déficit structurel, comme je l'ai dit qui a tendance à se résorber, et qui surtout montre une possibilité optimiste, de définitivement le résorber par une poursuite des efforts notamment dans les frais de fonctionnement, par exemple, une réduction de 10 % des frais de fonctionnement, eh bien ça fait un gain d'1,5 million, soit la moitié du déficit actuel! 10 % il y a moyen, je pense que c'est une chose qu'il faut viser, ça fait la moitié du déficit actuel, 10 % des frais de fonctionnement. Il reste une gestion adaptée des Ressources Humaines, comment la faire? Puisqu'il va manquer du personnel dans certains services, il faut dès lors accroître la mobilité, accroître la polyvalence du personnel, mais aussi mobiliser sans doute le personnel, lui donner une culture entrepreneuriale, c'est à mon sens, sans doute, un des facteurs essentiels de réussite. Et je terminerai en disant ceci. Monsieur le Bourgmestre a dit que la principale préoccupation de la Ville, c'était la politique sociale, eh bien n'oublions jamais que

l'installation des entreprises, une politique d'investissements, ces créateurs d'emplois et c'est dès aussi une politique sociale, mais c'est une politique sociale proactive! Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Eh bien, merci infiniment, chers Collègues, l'heure est maintenant à la réponse du Collège et du Président du CPAS, en vous remerciant pour la qualité des interventions. Je cède successivement la parole au Président du CPAS, à l'Echevin des Finances et je m'autoriserai avec les notes que mes collègues m'ont fournies de répondre pour le Collège. Je vous en prie.

M. Marc BARVAIS, Echevin: Merci, Monsieur le Bourgmestre, je vais essayer de répondre dans un ordre chronologique. D'une part, Monsieur VISEUR, au niveau du Développement Durable, globalement, notre MRS, donc, c'est toit végétal, puits canadien, refroidissement par le sol, cogénération, panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, isolation K30, nous n'avons pas d'éoliennes sur le toit, on n'a pas encore envisagé cette solution. Dans nos résidants service, le K 25 sera la norme et nous avons toute une série de travaux qui sont en cours pour améliorer notre patrimoine. Alors Madame MOUCHERON, au niveau des formations, effectivement il y a une diminution de l'investissement en euro, mais ce qu'il faut savoir c'est que nous avons constitué des salles de formation à la fois à la Ville et au niveau du CPAS et que nous allons renforcer les formations sur site plutôt que de voir les agents qui circulent et qu'ils vont de formation en formation dont les rentabilités, lorsqu'elles sont évaluées, ne sont pas nécessairement performantes et adaptées à notre fonctionnement. Pour ce qui est de la MRS, Madame MOUCHERON, vous parlez de rentabilité. Donc, au niveau de la rentabilité, effectivement, avec la charge d'emprunts, nos maisons de repos à l'heure actuelle ne sont pas rentables, hors charges d'emprunt, évidemment, elles le sont. Ce qu'il faut savoir c'est que nous allons avoir des recettes supplémentaires au niveau de la nouvelle maison et que les résidants services viendront aussi en renfort pour cette rentabilité. Notre objectif est d'arriver en 2012 avec une politique globale « aînés » qui doit être sans coût pour la Ville ou le CPAS. Pour ce qui est de la Petite Enfance, par ailleurs, effectivement, là il y a un coût global de 1.600.000 € Ville et CPAS. Il est illusoire de croire que nous pourrions arriver à un équilibre financier dans la Politique de la Petite Enfance parce que l'accompagnement, à ce moment-là, demande des normes où malheureusement ceux qui dictent les normes ne sont pas nécessairement les officiers payeurs et nous n'avons pas la même approche au niveau de l'ONE que nous n'avons des normes INAMI. Donc, là, forcément, chaque fois que nous créons une place

au niveau de la Petite Enfance, il faut savoir qu'effectivement, ça engendre des dépenses. Politique des Gens du Voyage, oui, il y a un budget qui est inscrit et nous comptons bien améliorer le site des Hironnelles, à partir du moment où nous serons certifiés quant aux mesures d'assainissement et le plan d'assainissement que nous devons réaliser au niveau de ce terrain. Alors, vous aviez évoqué la remise à flot, là, donc, on vous a parlé du redéploiement, ça ce sont les options internes par rapport à la gestion des administrations. Et je crois qu'il y a suffisamment d'intervenants qui ont bien signalé que c'est surtout aussi l'augmentation des recettes par le développement technologique, commercial, touristique, qui doit nous permettre d'avoir des recettes hors taxation des citoyens et qui doivent nous permettre de continuer à développer les actions dont nous avons besoin, tant au niveau social qu'au niveau sécurité. Et au niveau propreté, je crois qu'il y a suffisamment d'intervenants qui ont souligné cet aspect des choses, notamment Monsieur TONDREAU qui était très explicite à ce sujet. Quant à M. MERCIER, la Politique des Aînés reste une priorité au niveau des loisirs, je vous dirai simplement que le prochain loisir, on espère bien vous y voir, puisque c'est le bal de la Saint-Valentin des Aînés, le 11 février, et que je sais que vous êtes un adepte de ces manifestations. Mme PREVOT, vous avez un rêve... il y en a d'autres aussi qui ont des rêves! Je vous ai dit que notre CPAS c'était surtout trois piliers d'actions, l'action sociale, les aînés et la jeunesse. Le jour où il n'y aura plus qu'une assistante sociale pour le pilier action sociale de la Ville de Mons, je crois que c'est illusoire et même si notre éminent collègue M. LECOCQ nous a transporté en 2028, Aldous Huxley "le Meilleur des Mondes", je crois que c'est pour encore plus tard! Donc, pour l'instant, nous gérons mieux, en effet, en allant chercher les subsides partout où nous pouvons, mais sans nous écarter de deux lignes politiques et de notre stratégie au niveau du CPAS, donc, nous ne courons pas aux subsides qui nous génèrent des dépenses inutiles. Fonds mazout ?? Nous n'avons pas encore de confirmation des points APE au niveau de ce personnel, probablement que vu l'évolution du prix du mazout, ça risque de disparaître. Naissances multiples, gardes malades, oui, nous avons toujours nos subsides MEBAR, mais ça on demandera au Service pourquoi il y a une diminution, je ne peux pas vous répondre aujourd'hui. Politique des Grands Froids, effectivement, il y a de l'argent complémentaire mais qui est partagé entre la Ville de Mons et les autres structures du Borinage. Pour nous, ce sera un investissement matériel au niveau de l'abri de nuit, d'une part, et en équipement d'une ou deux maisons de transit qui sont en cours de finalisation pour devenir des maisons d'urgence et de dépannage pendant les grands



froids. D'autre part, il faut savoir que l'argent nous permettra soit d'activer le plan d'hébergement d'urgence au niveau des casernes, voire d'héberger les gens à l'hôtel quand ce sont des petits groupes, c'est moins cher que de devoir utiliser une caserne. Les gens du voyage, je crois avoir répondu, maintenant je sais qu'il y a beaucoup de prêcheurs à ce niveau-là, nous avons quelques terrains en vue pour les gens qui voyagent. Malheureusement, je vous invite à prendre votre bâton de pèlerins et chausser les bottes de sept lieux, de sillonner la région et dès que vous avez un terrain propice, je vous jure que nous l'étudierons mais parfois les éoliennes posent des problèmes et figurez-vous que ce genre d'implantation en pose beaucoup plus et ce n'est vraiment pas facile à résoudre mais on analysera toutes les opportunités. Ecole des Consommateurs, nous avons quand même notre prévention surendettement et aussi l'éducation à l'alimentation saine au niveau de notre EFT. Donc, cette dynamique est en cours, malheureusement, je le signalais, notre école des consommateurs et la prévention, ce n'est rien par rapport à la publicité que font les sociétés de crédit facile et là, par rapport à l'éducation et cette publicité souvent mensongère fallacieuse, c'est eux qui nous conduisent malheureusement, des nouveaux clients chaque année! MRS, ça j'en ai parlé, je crois qu'il faut considérer que oui, c'est un coût mais on parle beaucoup d'investissements et de tiers investisseurs. Nous réalisons ici nous-mêmes la relation tiers-investisseurs et je crois que dans la rentabilité dont on a parlé, la rentabilité carbone est aussi un élément dont nous devons tenir compte quant aux investissements que nous réalisons et des influences sur notre environnement. Tirelire, avez-vous évoqué. Effectivement, lors de la mandature précédente, en début de mandature, puisque votre collègue est revenu en 2001, ce qui avait été décidé, c'est qu'on augmentait de manière substantiel, vous étiez conseillère au niveau du CPAS et c'est vrai qu'à ce moment-là, la Ville a fait un très gros effort au niveau de l'augmentation de notre dotation, le but étant de créer un fonds de réserve qui nous permettait de ne pas demander d'augmentation jusque la fin de la première mandature, on se retrouve en 2010, donc, plus loin que la moitié de la mandature, en ayant toujours pu utiliser ce bas de laine qui était constitué grâce à l'augmentation de la dotation en 2001-2002. Donc, pour l'avenir, je vous renvoie au redéploiement et surtout à la création de richesses dans notre région. Articles 60 gratuits, oui, ils sont gratuits, mais d'autre part, ça nous permet quand même d'avoir des flux sortants importants et à mon avis, c'est aussi cette politique-là qui nous a permis de maintenir un taux de croissance – j'allais dire – de 1 % des revenus d'intégration, le taux de croissance n'étant pas vu d'une manière très positive

dans ce cas-là, mais je crois qu'objectivement, le travail avec la Ville, nous permet de faire sortir du revenu d'intégration un certain nombre de personnes. Monsieur LECOQ, à part 2028, le jardinage c'est quand même une priorité puisque nous avons, avec le Service de Prévention créé 24 remplacements au niveau de la Cité du Coq et en plus de cela, les cercles horticoles locaux, que ce soit Jemappes, Cuesmes, Nimy, offrent des services mais objectivement, à ce niveau-là, je crois qu'il y a une dynamique globale à revoir et certainement des expériences en France, où il y a des améliorations à apporter chez nous. Ça c'est sûr! Monsieur DUBOIS, au niveau du logement, je crois que la collaboration entre le CPAS et l' AIS qui a été initié il y a quelques années, va certainement se renforcer dans les années qui viennent parce que nous, notre mission c'est les logements d'urgence, l' AIS c'est du logement social sans être des sociétés wallonnes de logement et là je crois qu'on va pouvoir collaborer de manière beaucoup plus intensive. Quant à Monsieur HAMBYE et ses drames, je lui signalerai que les personnes qui n'ont pas de domicile ont la possibilité d'avoir des adresses de référence au niveau du CPAS de Mons, nombre d'adresses de référence qui est d'ailleurs en croissance comme le nombre d'attestations sans abri et que chaque dossier doit être analysé et qu'il y a toujours deux versions dans l'analyse d'un dossier, ce que l'on dit et ce que l'on a analysé, et, effectivement, les garanties locatives, l'aide au premier logement sont en augmentation et il y a aussi les ADEL les aides au déménagement et emménagement pour une première personne ayant subi un accident de vie, ce sont des subsides de la Région Wallonne qu'on peut activer mais une seule fois. Donc, ça veut dire que dans des cycles répétitifs, malheureusement, on finit par être un peu démuné, nous aussi. Quant à Madame OUALI, je la remercie pour sa vision stratégique globale, Ville et CPAS. Et je terminerai par Monsieur BEUGNIES, ce qui est significativement important c'est que nous résorbons structurellement le déficit cumulé, ce qui, en tout cas, me rassure pour l'avenir et j'espère qu'il en est de même pour vous tous et je remercie surtout le public fidèle pour sa participation citoyenne particulièrement remarquée dans cet exercice budgétaire. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment, Monsieur l'Echevin des Finances.

M. Richard MILLER, Echevin: Oui, merci, Monsieur le Bourgmestre. Finalement, beaucoup d'interventions ce soir mais j'ai été fort attentif et j'ai l'impression qu'il y a peu de questions qui m'étaient adressées directement. J'en tire comme enseignement qu'à mon avis, c'est aussi dû à la qualité du budget qui est présenté! Je remercie les membres du Conseil communal avec un mot spécial évidemment pour les membres de

l'Opposition. Je siège dans l'Opposition dans d'autres enceintes et je sais qu'il n'est pas toujours facile d'arriver à se procurer toute l'information et que ça demande beaucoup de travail d'accomplir cette mission démocratique qui est celle de l'Opposition. Je remercie, bien entendu, aussi tous les membres de la Majorité qui se sont exprimés. Cela étant, M. VISEUR, je vous réponds. Vous avez fait un calcul et notre ami, M. BEUGNIES, a déjà insisté, donc, je vais vous répondre très rapidement. Vous avez fait un calcul sur les dix dernières années, en mêlant les francs et les euros! Et le résultat de votre argumentation consistait à dire que finalement nous étions toujours restés au même niveau de déficit. C'est inexact. En 2002, notre collègue, Françoise COLINIA présente un budget avec, quand on fait le calcul de tout, 2001, 2002 – parce que c'était réparti sur plusieurs exercices – un déficit de 20.292.444 €! De ces 20.292.444 €, 19.069.000 € était couvert par une aide Tonus et le reste était en déficit. Donc, 2002, 20 millions d'euros de déficit et comme cela a été rappelé, notamment par Monsieur BEUGNIES, en 2010, nous présentons un budget avec un déséquilibre de 3 millions d'euros, ce qui montre bien que le déficit structurel de la Ville s'amenuise, d'autant plus – et je ne vais pas y revenir – qu'il y a toute cette potentialité ouverte par les provisions! Deuxième élément de votre argumentation, M. VISEUR, que je ne peux pas partager, que nous ne pouvons pas partager, c'est lorsque vous dites que rien n'a changé sur ces 10 ans! Je remercie M. TONDREAU et M. LECOCQ d'y avoir insisté, moi, je suis arrivé, je découvre la Ville de Mons en 1998, entre 1998 et 2010, bientôt 2010, il suffit de se promener en Ville, il suffit de faire un tour, à vélo, comme Monsieur le Bourgmestre, ou à pied, comme moi, pour se rendre compte que notre Ville a totalement changé! Totalement changé! C'est un tout autre paysage! C'est une toute autre dynamique et c'est une toute autre atmosphère que l'on voit partager par nos concitoyens! M. BEUGNIES, encore lui, a insisté sur la problématique des investissements, il vous a repris lorsque vous avez dit: "c'est un pari sur l'avenir et en même temps vous allez endetter les générations futures", M. BEUGNIES a bien raison, en fait, les investissements qui sont réalisés aujourd'hui – et je l'ai dit tout à l'heure dans mon texte introductif – c'est justement créer la richesse future pour les générations qui nous suivront. Mme MOUCHERON, là aussi je ne peux pas vous suivre lorsque vous critiquez les documents. Bon, il est exact, je l'ai dit, ce n'est pas toujours simple pour l'Opposition mais les documents ont été réalisés, imprimés, diffusés en temps voulu et ils contiennent une foule d'informations tous azimuts concernant la santé financière et budgétaire de la Ville et les politiques qui sont menées. Vous dites qu'il n'y a pas eu de réunion de la Commission des Finances

vendredi, mais enfin, il y avait une réunion Toutes Commissions, tout le monde y était convié à y participer et vous aviez, pour répondre à vos questions, le meilleur d'entre nous, puisque c'était Monsieur le Bourgmestre. Cela a été dit déjà plusieurs fois, donc, je voudrais bien rester bien vu par Monsieur le Bourgmestre aussi et donc j'essaie de le glisser aussi!! Mais il est exact que cette réunion était présidée par Monsieur le Bourgmestre et que M. BEUGNIES, lui, a posé une question et a obtenu une réponse et visiblement cette réponse il l'a travaillée et il l'a réfléchi comme il l'entendait. Vous n'avez pas posé de question sur le budget, c'est votre droit, je ne vous fais aucun reproche. Le Réviseur était désigné pour contrôler toute la politique liée à l'aide Tonus. C'était dans le cadre de ce Plan Tonus que nous avions un réviseur qui nous était imposé. Il n'y a plus d'aide Tonus aujourd'hui et je vous signale aussi que ce réviseur, Monsieur JOARIS ajoutait une note d'analyse politique du budget parce qu'il le faisait parce que nous le lui demandions. Il n'était pas obligé de le faire, ce n'était pas dans le cadre de sa mission. Mme MOUCHERON, vous avez également cité – je vais utiliser un terme un peu spécial, mais de la façon dont vous l'avez présenté. L'obsession de M. HAMBYE de faire plus d'enfants, de faire augmenter le nombre d'habitants sur la Ville de Mons. Vous avez dit « Monsieur HAMBYE revient sans arrêt avec cela, etc... », je peux le comprendre, chacun son truc. Je relève juste au passage que M. HAMBYE a dit à un moment donné quelque chose d'un peu contradictoire parce qu'à propos des nappes phréatiques, il a parlé des effets pervers de l'accroissement démographique, cela à l'air terrible cette affaire-là. Blague à part, je ne peux pas vous laisser dire que c'est la seule façon d'augmenter les recettes budgétaires de notre Ville. Ce n'est pas la seule façon. M. TONDREAU et M. LECOCQ ont insisté sur le fait que le rendement de l'IPP est en hausse. On peut estimer que c'est du à de nouveaux enrôlements accélérés, renforcés, etc... Oui d'accord, mais cela marche quand même. Et donc, il y a une augmentation des rentrées à l'IPP et il y a des rentrées également supplémentaires au niveau du précompte immobilier et cela vous permettez - à l'Echevin des Finances que je suis d'y insister - cela, ce ne sont pas des plans tirés sur la comète parce que faire augmenter la population, faire des enfants et tout cela, je suis tout à fait d'accord avec cela, il n'y a pas de problème mais moi, je vis un peu année par année avec un exercice propre annuel et j'aime bien que l'argent rentre, fût ce par un renforcement de l'Administration. Mme PREVOT, vous dites que vous avez laissé entendre mais M. Marc BARVAIS y a déjà bien répondu qu'au niveau des politiques sociales, la politique de la Ville laisserait à désirer, cela a été rappelé par M. le Bourgmestre, la plus grande

partie des dépenses de la Ville de Mons sont de natures sociales puisqu'elles concernent à peu près 33% de nos dépenses. Ce sont les plus grosses dépenses. Vous avez dit également Mme MOUCHERON, je reviens à vous, et là je ne suis vraiment pas d'accord, cela, ce n'est pas seulement une erreur de lecture, une erreur d'analyse, cela frise un tout petit peu – vous me permettrez de vous le dire – cela frise un tout petit peu la mauvaise foi. Vous avez dit et je vous cite parce que j'ai écrit ce que vous avez dit. Le budget est présenté, déficits,... sans exiger le dû à Imagix, ce sont les mots que vous avez empruntés, c'est totalement faux, nous sommes en négociation avec Imagix – je rappelle que chaque année, Imagix, verse à la Ville de Mons 434.100 euros et qu'il reste un montant pour l'instant d'1.636.000 euros qui sont en cours de négociation et pour lequel il y a différentes solutions à l'examen, donc, c'est un dossier qui est complexe pour différentes raisons – on ne va pas y passer la soirée – mais je ne peux pas vous laisser dire que la Ville de Mons n'exige pas son dû à Imagix. M. HAMBYE, je veux bien réinsister sur le fait que les taux d'intérêt étaient terribles dans les années 70 mais je ne vois pas en quoi cela fait avancer beaucoup nos difficultés d'aujourd'hui de le rappeler mais enfin, on peut le faire. Par contre, cela me fait penser que j'ai oublié un point, nous avons également – je le dis quand même au passage mais c'est une information importante – au niveau de la gestion active de la dette, c'est-à-dire uniquement en jouant sur des taux d'intérêt, nous avons entre 2002 et 2009 fait gagner à la Ville plus de 1.000.000 d'euros rien qu'en jouant sur parfois de très faibles différences de taux. Il y a donc cette gestion qui est active et qui est prise en charge par nos services. Enfin, voilà, dernière réponse – que voulez-vous, on ne se refait pas – vous l'avez bien vu lorsque M. BEUGNIES parle des chiffres, il le fait avec cœur et avec passion. Vous avez, M. VISEUR, à un certain moment reproché à la Ville ou en tous cas, vous avez souhaité que la Ville organise des expositions d'artistes chinois dissidents – je vous rappelle que la Ville de Mons est probablement la Ville qui a accordé la plus grande exposition dans notre pays et je me demande même si ce n'est pas au niveau européen à un artiste chinois dissident, Gao Zing Yang.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : je confirme et félicite l'Echevin des Finances. A mon tour, chers Collègues, Mesdames, Messieurs, mes premiers mots vont, avant de répondre, à tous les Services - qu'ils n'entendent pas puisqu'ils ne sont plus là où en tous cas, les derniers qui sont là, le diront aux autres – je voudrais les féliciter tant les agents du CPAS que ceux de la Ville pour la qualité du travail et une sorte d'abnégation pour pouvoir aboutir au résultat que nous connaissons. Les réponses ayant été détaillées,

je pourrais terminer en quelques phrases, je vais prendre juste quelques minutes.

D'abord, un peu dans l'esprit d'un de nos Collègues, savez-vous et je n'éprouve aucune jalousie, les choses étant ce qu'elles sont et elles sont historiques mais à Liège, pour chaque Liégeois, le Fonds des Communes octroie 732 euros. A Mons, pour chaque Montois, le Fonds des Communes accorde 348 euros. Si je multipliais les 92.000 habitants de Mons – à la différence des deux – nous aurions 35,5 millions supplémentaires autant vous dire que nous nagerions dans le bonheur. J'imagine que même un budget avec un montant pareil ferait l'objet d'une séance aussi longue que celle-ci et qu'il y aurait certainement des points à discuter mais c'est pour vous donner un peu l'épure dans laquelle nous nous trouvons, or et malgré les efforts, on n'y parvient pas, on ne peut pas dire qu'une Ville – même si c'est une Ville de mon cœur, qui est Liège – a plus du double de dépenses d'intérêt général que la Ville de Mons par tête d'habitant, cela va sans dire. Alors, on a beaucoup discuté. Le budget, c'est un instrument, ce n'est pas une fin en soi, M. BEUGNIES en a fait une démonstration tout à fait remarquable. C'est vrai qu'on a du faire appel à des Services extérieurs mais cette masse d'investissements que l'on fait, on le fait, bien sûr, pour les gens d'aujourd'hui mais aussi pour les gens de demain. Alors, dire, qu'on agit comme un ménage endetté ? Non. On en a fait la démonstration il y a un instant. Alors, les subventions – je vois que cela tараude les uns et les autres – je vous ai donné les chiffres et les réductions moyennes mais par exemple, pour reprendre qu'un seul exemple, Tanks In Town recevait 15.000 euros et ils en recevront « zéro », voilà, comme cela, c'est assez clair et cela répond à une question particulière et bien entendu, nous faisons l'examen, subvention par subvention, par exemple, les panneaux photovoltaïques, dans la lignée de ce que le Ministre Ecolo, M. NOLLET, nous a indiqué, on réduit considérablement les subventions. Nous serions un peu à contre courant de l'analyse objective et déterminante de la Région Wallonne mais voilà des moyens, par exemple, que nous mettons en œuvre. Développement durable, vous savez, j'ai ici une note où je peux vous parler de l'acquisition de véhicules électriques. Tous les remplacements et les aménagements dans les écoles. Dans d'autres lieux de la Ville, je pourrais vous dire que le Conseil du Développement durable – d'ailleurs le Secrétaire y est allé – travaille et on a demandé d'ailleurs d'être encore plus pratique pour nous aider à être plus opérationnels. On a reproché, dans la rubrique du Vif que l'on ne parlait pas du Développement durable mais ce n'est pas nous. Enfin, parfois, on aimerait pouvoir dire à la presse le sujet qu'elle doit traiter mais les gens du Vif sont venus avec leur sujet,

avec leur volonté et ils ont fait ce qu'ils ont voulu et malgré le titre, qui était désobligeant, je dois dire que quand j'ai lu, j'ai jeté les bras au ciel en disant qu'il doit y avoir quelque part, un « petit bon dieu ». Alors, la Mobilité, on en a beaucoup parlé. Sans rentrer dans le détail. Il y a le parking gratuit des Grands Prés, pourquoi ce n'est pas gratuit à Mons Ville mais parce que on a fait des études coûteuses qui ont démontré que si on ne le faisait pas payer, on aurait « des voitures ventouses » de 07h30 à 16h00 et que le commerce en pâtirait gravement. Je veux bien encore changer mais je crois que cela reste le moins des mauvais systèmes. Les parkings : oui, moi, je n'ai aucun problème, notamment avec M. HAMBYE, on cherche maintenant depuis des années, on ne désespère pas, on a le sentiment que les privés avec qui on discute aimeraient bien qu'on mette beaucoup d'argent dans le panier pour que quelque chose se fasse mais avec les besoins tels que nous les connaissons, l'évolution du tourisme, les arguments que nous avons, je crois que ça va se déclencher. Est-ce sous la Place Nervienne ou pas? Ça nous verrons mais ce sera bien volontiers! Le budget participatif reste, chez moi et au Collège, une interrogation. Ce n'est pas éteint. Ça n'a pas été le succès escompté mais je dirai qu'on reprendra le flambeau, on reprendra l'initiative sous une forme qui doit être adaptée. Alors, pour ce qui concerne des points précis, comme par exemple le Couvent des Capucins, on l'a inscrit à la rénovation et on a demandé d'ailleurs à l'IDEA grâce aux fonds câbles de contribuer à agir pour rénover ce Couvent des Capucins, ça nous permettrait d'ailleurs de faire d'énormes économies. Pour ce qui concerne alors les logements, est-ce qu'on loue, est-ce qu'on ne loue pas? Il n'y a pas de logements vides à la Régie, c'est une des caractéristiques de la Régie et c'est vrai qu'on arrive à maturité d'un certain nombre de projets, c'est ainsi qu'il y a six logements et un commerce à Flénu, cinq maisons à Jemappes, donc on poursuit cette politique mais je vous confesse que moi je n'ai jamais entendu des critiques quant aux modalités de logements de la Régie Foncière, j'entends beaucoup de critiques mais à cet égard, c'est plutôt apprécié par les uns et les autres, ce qui est vrai c'est qu'on en manque, enfin on fait des efforts mais on en manque. Alors, pour ce qui concerne le football, je l'ai dit aux médias, moi je ne suis pas contre, d'abord le basket a gagné ce soir contre Chalon en Coupe d'Europe, et tenons le même raisonnement au football, quand il y a beaucoup de monde et on le sait à l'avance, en fonction de l'agenda, ne disons pas cela mais je serai l'interprète du Conseil et votre interprète pour, en effet, expérimenter cette faculté qu'auraient les gens de pouvoir venir au stade, ça peut certainement contribuer à leur faire prendre goût, s'ils aiment et à remplir cet espace, qui est un espace public payé par

la collectivité. Alors, on a répondu vraiment aux aspects budgétaires. Pour la population, sachez simplement que j'ai entendu des choses qui ne sont pas tout à fait correctes. Le 24 novembre, nous étions 91.633 et l'année dernière le 31 décembre, 91.448, donc il y a 200 personnes en plus en novembre, nous aurons une augmentation. Je dois à la vérité de dire qu'on fait des efforts considérables, il y a énormément de projets de logements. Ces projets ont pris un peu de plomb dans l'aile, la crise a quand même ralenti et a postposé d'au moins un an tout ça mais je dois dire qu'il ne se passe pas une semaine où il n'y a pas des projets, mais on sent aussi – et c'est pas aux notaires que je dois l'indiquer – que le sentiment que l'immobilier est en train de se tasser est tel qu'il y a une mise en vente et il y a quelques problèmes particuliers du momentum, mais bon! On devrait pouvoir franchir cette situation. Le plan de redéploiement, on en a parlé, les gens inquiets, je peux comprendre qu'il y ait de l'inquiétude mais je ne sais pas comment le dire, je peux le dire en néerlandais, je peux le dire en anglais et en italien, il n'y a pas de licenciement du personnel, il y a simplement le non-remplacement systématique des gens qui partent et des gens qui sont en maladie de longue durée, accidents de travail, c'est ça, il n'y a pas de piège derrière, c'est exactement ce que nous allons faire. Alors, pour les agents qui seraient chargés des incivilités, normalement, tous les policiers doivent relever tout type d'infraction, mais on a en plus fait une petite brigade spéciale, parce que c'est vrai qu'on aimerait avoir une attention particulière sur certains coins et certains endroits où on est moins propre qu'ailleurs. Et donc, voilà, on y travaille. Les charges supplémentaires pour 2015, on trouve toujours un bâton pour battre son chien mais si on regardait ça objectivement, et parfois je tiens un discours un peu différent, parce que je dis "on a fait ceci, on a fait ça" et c'est vrai, surtout à l'extérieur, mais qu'est-ce qu'on a fait? On a poursuivi le plan de rénovation des bâtiments tel qu'il était prévu. La seule chose de neuve, c'est le Théâtre, le Théâtre du Passage, les Abattoirs, c'était là depuis Mathusalem avec de la terre par terre, on se demandait pourquoi on ne l'utilisait pas! Le Mont de Piété, il fallait l'achever, eh bien on est en train de l'achever. Le BAM on avait dit tant de fois qu'il fallait le rénover, on l'a fait, avec des succès divers, mais on l'a fait. Que puis-je dire... le Théâtre à l'intérieur, c'est la même chose et quand on voit tous ces projets, les uns après les autres, oui, on ne peut pas dire que nous ayons une politique d'infrastructures inutiles! Et encore, quand on parle des musées, on n'en a pas parlé aujourd'hui, il y a encore beaucoup à faire, on va essayer d'avancer avec le Centre d'Interprétation de l'Histoire Militaire mais il faudrait encore pouvoir aller plus loin. Donc, je pense qu'on doit rester mesuré à cet égard. Pour l'immersion, l'Echevine



vous le dirait mieux que moi, on a connu des difficultés au début, il y a eu vraiment une amélioration tant à Havré qu'à Flénu, bien que Flénu n'ait pas connu beaucoup de difficultés, on travaille pour le moment dans l'espoir d'avoir une collaboration structurelle avec Gand. On a regardé les résultats des élèves qui, pour la première fois, ont passé les examens de la dernière année de l'école primaire et comme c'était la première fois que ces élèves le passaient en français et qui ont été à l'école d'immersion, on a constaté qu'il y avait un très bon taux de réussite. Donc, je veux dire non seulement dans une deuxième langue mais également dans la langue française et on continue. Pour la transition avec l'enseignement secondaire, on a beaucoup travaillé avec Jean d'Avesnes, ça reste un problème. Normalement, Jean d'Avesnes a déjà fait savoir, La Province l'a indiqué, que l'institution était preneuse mais on doit aussi poursuivre des discussions. Je me souviens aussi avoir initié avec l'ex-préfète de l'Athénée, on doit la continuer pour leur permettre de poursuivre dans l'immersion. Le manque de bureaux, ça c'est vrai! On a des promoteurs qui s'intéressent notamment au Puits 28, mais on a aussi demandé à l'IDEA d'accélérer un peu le mouvement parce qu'on pense que l'IDEA doit mettre encore davantage notamment de creuser de bonbonnières, de couveuses d'entreprises, notamment dans les technologies nouvelles. Le jardinage dans le Centre Ville, oui, certainement, d'ailleurs, c'est un projet du Conseil Participatif du Développement Durable. Energie éolienne, écoutez, on avance, notamment un peu sur Harveng, il y a des projets qui se discutent, nous restons raisonnablement ouverts, mais vous sentez le vent de la contestation monter, vous avez vu un numéro spécial du journal Le Monde, un magazine spécial du journal Le Monde et par exemple à Givry – pour ne pas parler de notre commune – à Quévy, je dois vous dire qu'il y a une contestation qui se lève parce qu'ils se sentent complètement et c'est vrai qu'il y en a à Estinnes et qu'on va en implanter d'autres, donc il va falloir continuer parce que je crois que c'est vraiment une énergie d'avenir mais il faudra le faire avec un certain discernement par rapport aux gens, par rapport aux citoyens. Alors, pour ce qui concerne les délais, Monsieur MERCIER, en 30 secondes, oui, tout est devenu insensément long! Tout! C'est dû aux conséquences des scandales, à toutes les mesures qui sont prises et on voudrait éviter de commettre une erreur chez nous et les délais sont devenus atroces! C'est un problème qui devra être un jour résolu par les autorités supérieures, ce n'est plus dans le réel, mais on essaie de le faire dans la légalité. Et pour la Culture et notamment 2015, soyez assuré, les personnes à mobilité réduite ont une place de choix à savoir que, d'une manière transversale, et en plus les activités doivent

être accessibles notamment à ces personnes à mobilité réduite des malvoyants, etc., etc., toute personne qui pourrait avoir le moindre handicap. Je ne serai pas beaucoup plus long sur le sport, non seulement il y a beaucoup d'initiatives privées, on soutient beaucoup de clubs, un nombre considérable de clubs mais c'est vrai que les deux grands clubs phares ont pris beaucoup de sous et qu'aujourd'hui, on freine de ce côté-là pour favoriser les équipes dites plus proches du terrain. Pour les mariages blancs, l'Echevin vous répondrez durant au moins une heure. Sachez qu'il est tenu légalement à interroger séparément et puis ensemble les personnes, qu'il fait son travail avec conscience, qu'il lui arrive à certaines reprises de dire « non, ça ne va pas », les personnes ont toujours cette faculté de faire appel au Parquet et quand le Parquet nous indique que lui pense qu'on doit marier, l'Echevin, de bonne grâce s'acquitte de cette tâche même si parfois, au plus profond de lui-même il est convaincu qu'on est dans le plus blanc que blanc mais quand le Parquet l'a indiqué, on le fait. Le don d'organes, on a déjà beaucoup communiqué mais il faut encore communiquer, c'est toujours la même chose et là Mons Mag peut y contribuer. La scolarité, là je suis moi de l'avis du Recteur Scheuer qui est de la Faculté Notre-Dame de Namur, je ne crois pas du tout, je suis opposé à la concentration de toutes les écoles fondamentales en un seul lieu. Je crois que dans les villages, dans les quartiers, une école fondamentale, c'est non seulement un lieu de vie, c'est beaucoup d'économies pour les parents, beaucoup d'économies sur le plan de l'environnement, c'est une autre manière aussi d'appréhender la vie et puis c'est le noyau, on le voit avec les fêtes scolaires et autres activités, d'une vie sociale, d'une vie associative intense et moi je plaide vraiment, on fera le maximum maximorum pour les garder. Alors, des projets de constructions, lotissements sur des terrains qui auraient des nappes phréatiques qui affleurent à peu près, nous en parlerons à Mme Rouhart, c'est clair que dans ces conditions là, cela ne va pas, mais de mémoire, je crois que maintenant il y a des tests qui sont prévus dans les procédures et si ces tests révèlent des difficultés, il n'y a pas de permis qui est accordé. Il y a des rapports d'incidence, vous connaissez assez nos services, on ferait plutôt le reproche contraire. La piscine, 33 mètres, etc, rassurez-vous, ils pourront nager à 25m, un mur amovible sera placé et donc ils pourront donc faire deux fois, quand ils veulent faire 50 m et quatre fois quand ils veulent faire 100 m. Alors, je termine, chers collègues, d'abord avec cette belle image dite par M. TONDREAU, la gare des TEC, la passerelle, ce serait notre Pont Charles, c'était Charles IV mais qu'on puisse vous entendre, je ne demande pas autant de gens à Mons qu'à Prague, j'en reviens, là on se bouscule à un point tel que cela devient

vraiment inimaginable mais on est prêt à en accueillir encore quelques centaines de milliers et je termine l'analyse faite par M. BEUGNIES est de plus pertinente, je voudrais remercier les deux groupes de la majorité, remercier les uns et les autres membres du Conseil d'avoir fait part de leurs sentiments mais je répète, on clôture cet exercice, y a pas d'impôts aux personnes physiques, d'additionnels, il n'y a pas de licenciement collectif et je pense que la Ville de Mons se porte mieux et avec le concours de tout un chacun, on continuera à aller dans cette voie. Voilà. Le dernier mot est bien entendu aux Conseillers.

Sortie de M. LAFOSSE = 38 présents

15° objet: C.P.A.S. Budget général de l'exercice 2010 – Services ordinaire et extraordinaire. Approbation. Gestion f. CPAS

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, MM. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DIRUPO

7 ABSTENTIONS : MM. VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 71<sup>ème</sup> annexe

20° objet: Taxe de stationnement payant / Taxe Pro Rata Temporis (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec les décisions du Collège communal. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 72<sup>ème</sup> annexe

21° objet: Taxe sur les agences bancaires (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 25 novembre 2009. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 73<sup>ème</sup> annexe

22° objet: Délivrance de documents administratifs – Pop./État Civil (Redevance). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal. Gestion f.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, MERCIER W., Mmes POURBAIX, MERCIER, MOUCHERON, MM. HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 74<sup>ème</sup> annexe

23° objet: Délivrance de documents administratifs – Pop./État Civil (Taxe indirecte). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal. Gestion f.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, MERCIER W., Mmes POURBAIX, MERCIER, MOUCHERON, MM. HAMBYE, MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 75<sup>ème</sup> annexe

24° objet: Exploitation de taxis – Publicités sur les taxis – taxis équipés de la radiophonie. Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 19 novembre 2009. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 76<sup>ème</sup> annexe

25° objet: Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium (Taxe indirecte). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal. Gestion f.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

4 ABSTENTIONS : M. MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE

ADOPTE - 77<sup>ème</sup> annexe

26<sup>e</sup> objet: Octroi de concessions dans les cimetières communaux (redevance). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal. Gestion f.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

3 NON : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

4 ABSTENTIONS : M. MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE

ADOPTE - 78<sup>ème</sup> annexe

27<sup>e</sup> objet: Personnes physiques. Décision du Collège communal du 25 novembre 2009: confirmation, pour l'exercice 2010, du taux de taxation. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 79<sup>ème</sup> annexe

28<sup>e</sup> objet: Précompte immobilier. Décision du Collège communal du 25 novembre 2009: confirmation, pour l'exercice 2010, du taux de taxation. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 80<sup>ème</sup> annexe

29<sup>e</sup> objet: Taxe sur les pylônes GSM et autres (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 25 novembre 2009. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 81<sup>ème</sup> annexe

30<sup>e</sup> objet: Stationnement de taxis et voitures de louage (Taxe directe). Mise en application de la décision du Collège communal du 19 novembre 2009 : abrogation du règlement. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 82<sup>ème</sup> annexe

31<sup>e</sup> objet: Taxe de stationnement / Zone bleue (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec les décisions du Collège communal. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 83<sup>ème</sup> annexe

32<sup>e</sup> objet: Taxe de stationnement avec « Carte riverain » (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec les décisions du Collège communal. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 84<sup>ème</sup> annexe

33<sup>e</sup> objet: Taxe de stationnement payant / Taxe forfaitaire (Taxe directe). Mise en conformité du règlement avec les décisions du Collège communal. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 85<sup>ème</sup> annexe

36<sup>e</sup> objet: Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2010 Gestion f. 2010.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

7 NON : MM. VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 86<sup>ème</sup> annexe

43<sup>e</sup> objet: Budget 2010 de la Régie foncière et de Services. Régie fonc. RCC RF/PaTh029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, MM. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

7 ABSTENTIONS : MM. VISEUR, MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 87<sup>ème</sup> annexe

57<sup>e</sup> objet: Budget de l'Exercice 2010 – Approbation du programme des investissements. 3e/1e E/20522/MD

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

31 OUI : Mme HOUDART, MM. MILLER, MARTIN, SAKAS, BARVAIS, DUPONT JP, Mme CRUVEILLER, MM. DARVILLE, BEUGNIES, DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme COLINIA, MM. ROSSI, DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, MM. DE PUYT, MANDERLIER, LECOCQ, Mme POURBAIX, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mmes NAHIME, BRICHAUX, JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, MM. JACQUEMIN, DUPONT X., BRESART, Mme BOUROUBA, M. DI RUPO

4 NON : M. MERCIER W., Mmes MERCIER, MOUCHERON, M. HAMBYE

3 ABSTENTIONS : M. VISEUR, Mme PREVOT, M. DUBOIS

ADOPTE - 88<sup>ème</sup> annexe

La séance à huis s'ouvre avec 38 présents.

Sont absents : MM. BIEFNOT, BAILLY, Mme KAPOMPOLE, MM. LAFOSSE, DUQUENNE, Mme DEJARDIN, M. TRANCHANT.

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
58<sup>e</sup> objet: Intercommunale IPFH – Désignation d'un(e) représentant(e) à l'Assemblée Générale. Gestion f. IPFH

ADOPTÉ - 89<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
59<sup>e</sup> objet: Représentation de la Ville de Mons à l'Assemblée générale de la copropriété RTBF. Contentieux RTBF

REMIS

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
60<sup>e</sup> objet: PERSONNEL ADMINISTRATIF  
a) Démission honorable d'un Chef de Service Administratif. GRH 3900

ADOPTÉ - 90<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
b) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à un employé d'administration. GRH 10.066

ADOPTÉ - 91<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
c) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée d'administration. GRH 10.108

ADOPTÉ - 92<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
d) Prorogation de l'interruption de carrière à 1/2 temps octroyée à une employée d'administration. GRH 4828

ADOPTÉ - 93<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
e) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée d'administration. GRH 4499

ADOPTÉ - 94<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,  
f) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée d'administration. GRH 4630

ADOPTÉ - 95<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,



g) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée d'administration. GRH 4418

ADOPTE - 96<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Prorogation des interruptions de carrière à ½ temps et à temps plein octroyées à une employée d'administration. GRH 4306

ADOPTE - 97<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

i) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à un employé d'administration. GRH GB/3698

ADOPTE - 98<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

61<sup>e</sup> objet: PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES – Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5 temps à une employée de bibliothèque. GRH MP/11232

ADOPTE - 99<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

62<sup>e</sup> objet: PERSONNEL D'ENTRETIEN – Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5 temps à une auxiliaire professionnelle définitive. GRH GB/3559

ADOPTE - 100<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

63<sup>e</sup> objet: AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5 temps octroyée à un Chef de bureau administratif. GRH GB/12196

ADOPTE - 101<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5 temps octroyée à une employée d'administration. GRH GB/10926.8

ADOPTE - 102<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à ½ temps à une employée d'administration. GRH GB/12476

ADOPTE - 103<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5 temps octroyée à une employée d'administration. GRH GB/10661

ADOPTE - 104<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5e temps octroyée à une employée d'administration. GRH 17920

ADOPTE - 105<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Octroi d'une interruption de carrière complète à une auxiliaire professionnelle. GRH 2864

ADOPTE - 106<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

64<sup>e</sup> objet: PERSONNEL CONTRACTUEL. Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps à un gardien de musées. GRH 11498

ADOPTE - 107<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

65<sup>e</sup> objet: SERVICE INCENDIE. Personnel du centre 100. Prorogation du congé parental accordé à temps plein, sous forme d'interruption de carrière à une opératrice Centre 100 GRH SI/Cel.GRH 11663

ADOPTE - 108<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

66<sup>e</sup> objet: ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

a) Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. 8e/1<sup>e</sup> 3540

ADOPTE - 109<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Demande d'interruption partielle de carrière d'une institutrice maternelle 8e/1<sup>e</sup> 3501

ADOPTE - 110<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'institutrices primaires. 8e/1<sup>e</sup> 3681/3797/3794/3799/3755(2)/3746

ADOPTE - 111 à 117<sup>ème</sup> annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Désignation à titre temporaire d'une directrice d'école. 8e/1<sup>e</sup> 6889

ADOPTE - 118<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Détachement d'une institutrice primaire en qualité de coordinatrice 8e/1<sup>e</sup> pédagogique auprès du CECP. 7119

ADOPTE - 119<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Fixation des prestations des maîtres spéciaux d'éducation physique pour l'année scolaire 2009-2010. 8e/1e1263

ADOPTE - 120<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

g) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants de maîtres spéciaux d'éducation physique. 8e/1<sup>e</sup> 3358/3359/3548/3694/3802

ADOPTE - 121 à 125<sup>ème</sup> annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres spéciaux d'éducation physique. 8e/1e 3548(2)/3568(2)/3694(2)/3802/3808

ADOPTE - 126 à 133<sup>ème</sup> annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

i) Octroi d'une interruption partielle de carrière dans le cadre du congé parental à une maîtresse spéciale de seconde langue. 8e/1<sup>e</sup> 3110

ADOPTE - 134<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

67<sup>e</sup> objet: AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

a) Prorogation de l'interruption de carrière à ½ temps octroyée à une puéricultrice. GRH GB/11236

ADOPTE - 135<sup>ème</sup> annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à ½ temps à une puéricultrice. GRH GB/12218

ADOPTE - 136<sup>ème</sup> annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Chers collègues, il me reste à remercier

chaleureusement le public stoïque. Le Conseil c'est le 18 janvier, pour février je vous le dis tout de suite, c'est le mardi 9 février.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2009.

Ce dernier est alors adopté.

La séance est ensuite levée.

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL:

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

P. URBAIN.

E. DI RUPO.

---